**Parlement européen**
2024-2029

*Commission spéciale sur le bouclier européen de la démocratie*

**2025/2069(INI)**

12.2.2026

# AMENDEMENTS
# 1 - 323

**Projet de rapport**
**Tomas Tobé**
(PE775.431v01-00)

Conclusions et recommandations de la commission spéciale sur le bouclier européen de la démocratie
(2025/2069(INI))

AM_Com_NonLegReport

**Amendement 1**
**Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Visa 2 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu le discours sur l'état de l'Union prononcé en septembre 2025 par la présidente von der Leyen, qui a souligné l'importance et l'urgence de prendre des mesures pour promouvoir la résilience démocratique,*** |

Or. en

**Amendement 2**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Visa 3**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| – vu le traité sur l'Union européenne (traité UE), et notamment son article 2 sur les valeurs fondatrices de l'Union, son article 10 sur la vie démocratique et son article 21 sur l'action extérieure, | – vu le traité sur l'Union européenne (traité UE), et notamment son ***article 5, qui définit les limites des compétences de l'Union et établit les principes d'attribution, de subsidiarité et de proportionnalité, ainsi que son*** article 2 sur les valeurs fondatrices de l'Union, son article 10 sur la vie démocratique et son article 21 sur l'action extérieure, |

Or. en

**Amendement 3**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Visa 4 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu la charte des Nations unies,*** |

Or. en

**Amendement 4**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Visa 4 ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu la déclaration universelle des droits de l'homme, en particulier son article 18 garantissant le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion, et son article 19 garantissant le droit à la liberté d'opinion et d'expression,*** |

Or. en

**Amendement 5**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Visa 4 quater (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu la Convention européenne des droits de l'homme[1 bis],*** |
| | ***1 bis*** |
| | ***https://www.echr.coe.int/documents/d/echr/convention_FRA*** |

Or. en

**Amendement 6**

**Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Visa 16 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu le règlement européen de 2024 sur les matières premières critiques,*** |

Or. en

**Amendement 7**
**Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Visa 16 ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu la communication conjointe (2025/977) au Parlement européen et au Conseil intitulée «Renforcer la sécurité économique de l'UE»,*** |

Or. en

**Amendement 8**
**Sandro Ruotolo, Krzysztof Brejza, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Saskia Bricmont, Diana Riba i Giner, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Hannah Neumann, Leoluca Orlando, Chloé Ridel, Brando Benifei, Lucia Yar, Raffaele Topo, Marco Tarquinio, Daniel Freund, Pierfrancesco Maran**

**Proposition de résolution**
**Visa 19 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu le règlement (UE) 2024/1083 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 établissant un cadre commun pour les services de médias dans le marché intérieur et modifiant la*** |

***directive 2010/13/UE (règlement européen sur la liberté des médias),***

Or. en

**Amendement 9**
**Petar Volgin**

**Proposition de résolution**
**Visa 22**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***– vu la décision 2014/512/PESC du Conseil du 31 juillet 2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine[21], et le règlement (UE) nº 833/2014 du Conseil du 31 juillet 2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine[22],*** | ***supprimé*** |

***[21] JO L 229 du 31.7.2014, p. 13. ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2014/512/oj.***

***[22] JO L 229 du 31.7.2014, p. 1. ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2014/833/oj.***

Or. en

**Amendement 10**
**Petar Volgin**

**Proposition de résolution**
**Visa 23**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***– vu la décision (PESC) 2022/266 du Conseil du 23 février 2022 concernant des mesures restrictives en réponse à la reconnaissance des zones des oblasts ukrainiens de Donetsk et de Louhansk non contrôlées par le gouvernement et à*** | ***supprimé*** |

***l'ordre donné aux forces armées russes d'entrer dans ces zones[23], et le règlement (UE) 2022/263 du Conseil du 23 février 2022 concernant des mesures restrictives en réaction à la reconnaissance des zones des oblasts ukrainiens de Donetsk et de Louhansk non contrôlées par le gouvernement et à l'ordre donné aux forces armées russes d'entrer dans ces zones[24],***

---

***[23] JO L 42 du 23.2.2022, p. 109. ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2022/266/oj.***

***[24] JO L 42 I du 23.2.2022, p. 77, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2022/263/oj.***

Or. en

**Amendement 11**
**Petar Volgin**

**Proposition de résolution**
**Visa 24**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***– vu la décision 2012/642/PESC du Conseil du 15 octobre 2012 concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Biélorussie[25], et le règlement (CE) nº 765/2006 du Conseil du 18 mai 2006 concernant des mesures restrictives à l'encontre du président Lukashenko et de certains fonctionnaires de Biélorussie[26],*** | ***supprimé*** |

---

***[25] JO L 285 du 17.10.2012, p. 1. ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2012/642/oj.***

***[26] JO L 134 du 20.5.2006, p. 1. ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2006/765/oj.***

Or. en

**Amendement 12**
**Petar Volgin**

**Proposition de résolution**
**Visa 25**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***– vu la décision (PESC) 2023/1532 du Conseil du 20 juillet 2023 concernant des mesures restrictives en raison du soutien militaire de l'Iran à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine[27], et le règlement (UE) 2023/1529 du Conseil du 20 juillet 2023 concernant des mesures restrictives en raison du soutien militaire de l'Iran à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine[28],*** | ***supprimé*** |

***[27] JO L 186 du 25.7.2023, p. 20. ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2023/1532/oj.***

***[28] JO L 186 du 25.7.2023, p. 1. ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2023/1529/oj.***

Or. en

**Amendement 13**
**Petar Volgin**

**Proposition de résolution**
**Visa 26**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***– vu la décision (PESC) 2024/1603 du Conseil du 31 mai 2024 modifiant la décision (PESC) 2016/849 concernant des mesures restrictives à l'encontre de la République populaire démocratique de Corée[29], et le règlement d'exécution (UE) 2024/1602 du Conseil du 31 mai 2024 mettant en œuvre le règlement (UE) 2017/1509 concernant des mesures restrictives à l'encontre de la République*** | ***supprimé*** |

***populaire démocratique de Corée[30],***

---

***[29] JO L, 2024/1603, 31.5.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2024/1603/oj.***

***[30] JO L, 2024/1602, 31.5.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2024/1602/oj.***

Or. en

**Amendement 14**
**Petras Auštrevičius, Dainius Žalimas, Sandro Gozi, Cynthia Ní Mhurchú, Bart Groothuis, Helmut Brandstätter**

**Proposition de résolution**
**Visa 28 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu sa résolution du 22 janvier 2026 sur la tentative de prise de contrôle du groupe audiovisuel public en Lituanie et la menace qui pèse sur la démocratie dans le pays,*** |

Or. en

**Amendement 15**
**Petar Volgin**

**Proposition de résolution**
**Visa 29**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***– vu sa résolution du 9 octobre 2025 sur une réponse unie aux récentes violations par la Russie de l'espace aérien et d'infrastructures critiques d'États membres de l'Union[32],*** | ***supprimé*** |

---

***[32] Textes adoptés de cette date, P10_TA(2025)0230.***

Or. en

**Amendement 16**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Visa 29**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| – vu sa résolution du 9 octobre 2025 sur une réponse unie aux récentes violations par la Russie de l'espace aérien et d'infrastructures critiques d'États membres de l'Union[32], | – vu ***ses résolutions antérieures sur la Fédération de Russie et son agression contre l'Ukraine, ainsi que ses actions hostiles à l'encontre des États membres, notamment*** sa résolution du 9 octobre 2025 sur une réponse unie aux récentes violations par la Russie de l'espace aérien et d'infrastructures critiques d'États membres de l'Union[32], |
| [32] Textes adoptés de cette date, P10_TA(2025)0230. | [32] Textes adoptés de cette date, P10_TA(2025)0230. |

Or. en

**Amendement 17**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Visa 30**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***– vu sa résolution du 18 juin 2025 sur le rapport 2024 de la Commission sur l'état de droit[33],*** | ***supprimé*** |
| ***[33] JO C, C/2025/6259, 19.12.2025, ELI: http://data.europa.eu/eli/C/2025/6259/oj.*** | |

Or. en

**Amendement 18**
**Sandra Kalniete**

**Proposition de résolution**
**Visa 31 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu sa résolution du 20 janvier 2025 sur la désinformation et la falsification de l'histoire par la Russie pour justifier sa guerre d'agression contre l'Ukraine[34 bis] et sa résolution du 22 octobre 2025 concernant la position du Conseil sur le projet de budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2026, qui mentionne le projet commémoratif à Bruxelles[34 ter],*** |

***[34 bis] Textes adoptés de cette date: P10_TA(2025)0006***

***[34 ter] Textes adoptés de cette date: P10_TA(2025)0244***

Or. en

**Amendement 19**
**Petras Auštrevičius, Dainius Žalimas, Sandro Gozi, Cynthia Ní Mhurchú, Bart Groothuis, Helmut Brandstätter**

**Proposition de résolution**
**Visa 31 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu sa résolution du 23 janvier 2025 sur la désinformation et falsification de l'histoire par la Russie pour justifier sa guerre d'agression contre l'Ukraine,*** |

Or. en

**Amendement 20**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Visa 32 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu sa résolution du 13 novembre 2025 sur la lutte contre la répression transnationale des défenseurs des droits de l'homme,*** |

Or. en

**Amendement 21**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Visa 32 ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu sa résolution du 21 janvier 2026 sur la lutte contre l'impunité au moyen de sanctions de l'Union, y compris le régime mondial de sanctions de l'Union en matière de droits de l'homme (loi Magnitsky),*** |

Or. en

**Amendement 22**
**António Tânger Corrêa, Virginie Joron**

**Proposition de résolution**
**Visa 33 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu le rapport intérimaire du personnel de la commission judiciaire de la Chambre des représentants des États-Unis intitulé «The Foreign Censorship Threat, Part II: Europe's decade-long campaign to censor the Global Internet and how it harms American speech in the*** |

***United States», qui met en évidence l'ingérence grave de la Commission européenne dans les élections des États membres et recense de manière systématique les efforts réglementaires visant à censurer la liberté d'expression,***

Or. en

**Amendement 23**
**Nathalie Loiseau, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Cynthia Ní Mhurchú, Bart Groothuis, Petras Auštrevičius**

**Proposition de résolution**
**Visa 34 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu les mesures visant à renforcer l'intégrité, l'indépendance et la responsabilité adoptées par sa Conférence des présidents le 8 février 2023[37 bis],*** |
| | ***[37 bis] PV CPG 08.02.2023 https://www.europarl.europa.eu/RegData/organes/conf_pres_groupes/proces_verbal/2023/02-08/CPG_PV(2023)02-08_FR.pdf*** |

Or. en

**Amendement 24**
**Petar Volgin**

**Proposition de résolution**
**Visa 35**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***– vu sa résolution du 23 novembre 2022 sur la désignation de la Fédération de Russie comme État soutenant le terrorisme[38],*** | ***supprimé*** |

*[38] JO C 167 du 11.5.2023, p. 18.*

Or. en

**Amendement 25**
**Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Visa 50 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu le livre blanc de la Commission sur l'avenir de la défense européenne à l'horizon 2030,*** |

Or. en

**Amendement 26**
**Tomas Tobé, Mika Aaltola, Tomáš Zdechovský, Sandra Kalniete, Lena Düpont, Lukas Mandl, Eszter Lakos, Bartłomiej Sienkiewicz, Michał Wawrykiewicz, Ana Miguel Pedro, Andrey Kovatchev**
au nom du groupe PPE

**Proposition de résolution**
**Visa 51 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu la stratégie de sécurité nationale des États-Unis, publiée en novembre 2025,*** |

Or. en

**Amendement 27**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Visa 52**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***– vu les orientations politiques pour la Commission 2024-2029, présentées par la présidente Ursula von der Leyen le 18 juillet 2024 et intitulées «Le choix de l'Europe»,*** | ***supprimé*** |

Or. en

**Amendement 28**
**Kim Van Sparrentak**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Visa 53 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu les conclusions préliminaires de la Commission du 6 février 2026 concernant le non-respect par TikTok du règlement sur les services numériques en ce qui concerne les évaluations des risques liés à ses systèmes de recommandation et à ses caractéristiques de conception addictive,*** |

Or. en

**Amendement 29**
**Sophie Wilmès, Sandro Gozi, Cynthia Ní Mhurchú, Helmut Brandstätter, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Visa 54**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| – vu le code de bonnes pratiques contre la désinformation, | – vu le code de bonnes pratiques contre la désinformation ***(2018**, **renforcé en 2022) approuvé par la Commission européenne et le comité européen des services numériques le 13 février 2025 en tant que code de conduite conformément*** |

***à l'article 45 du règlement (UE) 2022/2065 (règlement sur les services numériques), dont la conversion a pris effet le 1er juillet 2025,***

Or. en

**Amendement 30**
**Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Virginie Joron, Fabrice Leggeri**

**Proposition de résolution**
**Visa 56**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***– vu le rapport du 30 octobre 2024 de Sauli Niinistö, ancien président de la République de Finlande, en sa qualité de conseiller spécial auprès de la présidente de la Commission européenne, intitulé «Safer Together – Strengthening Europe's Civilian and Military Preparedness and Readiness»,*** | ***supprimé*** |

Or. en

**Amendement 31**
**Sophie Wilmès, Sandro Gozi, Cynthia Ní Mhurchú, Helmut Brandstätter, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Visa 61 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu l'avis de la Commission du 13 février 2025 sur l'évaluation du code de bonnes pratiques contre la désinformation au sens de l'article 45 du règlement (UE) 2022/2065,*** |

Or. en

**Amendement 32**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Visa – bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu le rapport intérimaire du personnel de la commission judiciaire de la Chambre des représentants des États-Unis intitulé «The Foreign Censorship Threat, Part II: Europe's Decade-Long Campaign to Censor the Global Internet and How It Harms American Speech in the United States», publié le 3 février 2026[49 bis],*** |
| | ***[49 bis] https://judiciary.house.gov/sites/evo-subsites/republicans-judiciary.house.gov/files/2026-02/THE-FOREIGN-CENSORSHIP-THREAT-PART-II-2-3-26.pdf*** |

Or. en

**Amendement 33**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Visa 77**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***– vu l'étude commandée par la commission spéciale du Parlement sur le bouclier européen de la démocratie intitulée «Renforcer la résilience – Vers le bouclier européen de la démocratie», publiée en octobre 2025 par sa direction générale des droits des citoyens, de la justice et des affaires institutionnelles[51],*** | ***supprimé*** |
| ***[51] Étude – «Renforcer la résilience – Vers le bouclier européen de la démocratie»,*** | |

***Parlement européen, direction générale des droits des citoyens, de la justice et des affaires institutionnelles, département thématique chargé de la justice, des libertés civiles et des affaires institutionnelles, octobre 2025.***

Or. en

**Amendement 34**
**Sophie Wilmès, Sandro Gozi, Cynthia Ní Mhurchú, Helmut Brandstätter, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Visa 77 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu l'Eurobaromètre de novembre 2025, qui indique que les citoyens européens font état d'une méfiance croissante à l'égard des institutions démocratiques (49 %), de la manipulation de l'information et la désinformation étrangères, y compris dans le contexte électoral (42 %), et du manque de transparence des contenus politiques en ligne générés par l'intelligence artificielle (32 %) en tant que défis les plus graves pour la démocratie, et qui montre en outre que des informations exactes et accessibles sont considérées comme l'élément le plus essentiel pour des élections libres et équitables (53 %), parallèlement aux préoccupations concernant la dépendance des électeurs à l'égard de la désinformation (79 %), les cyberattaques (71 %) et les ingérences étrangères (70 %),*** |

Or. en

**Amendement 35**

**Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Christel Schaldemose**

**Proposition de résolution**
**Visa 78**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| – vu ***les 1er, 2e et 3e rapports du Service européen pour l'action extérieure (SEAE) sur les menaces de manipulation de l'information et d'ingérence depuis l'étranger***, | – vu ***le rapport du Conseil de l'Europe intitulé «Rapport 2024 de la Plateforme pour la sécurité des journalistes: vive inquiétude concernant l'utilisation de logiciels espions contre des journalistes, les poursuites judiciaires abusives et les journalistes en exil»;*** |

Or. en

**Amendement 36**
**Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers**

**Proposition de résolution**
**Visa 82 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu le débat en cours au Parlement concernant l'incidence des influenceurs des médias sociaux sur le public,*** |

Or. en

**Amendement 37**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Visa 84 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu les conclusions du rapport de la commission d'État polonaise chargée d'examiner l'influence russe sur la sécurité intérieure de la République de Pologne entre 2007 et 2022,*** |

Or. en

**Amendement 38**
**Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Virginie Joron, Fabrice Leggeri**

**Proposition de résolution**
**Visa 86**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***– vu le manuel sur les influenceurs publié par Mediapooli en Finlande en 2020,*** | ***supprimé*** |

Or. en

**Amendement 39**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Visa 86**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***– vu le manuel sur les influenceurs publié par Mediapooli en Finlande en 2020,*** | ***supprimé*** |

Or. en

**Amendement 40**
**Kim Van Sparrentak**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Visa 86 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu la stratégie de sécurité nationale des États-Unis, publiée en décembre 2025,*** |

Or. en

**Amendement 41**
**Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Christel Schaldemose**

**Proposition de résolution**
**Visa 88 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu la stratégie de sécurité nationale des États-Unis publiée en novembre 2025 et sa stratégie de défense nationale publiée en janvier 2026,*** |

Or. en

**Amendement 42**
**Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Visa 88 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu la stratégie de sécurité nationale des États-Unis de 2025,*** |

Or. en

**Amendement 43**
**Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Virginie Joron, Fabrice Leggeri**

**Proposition de résolution**
**Visa 89**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***– vu le rapport de Reporters sans frontières du 25 septembre 2025 intitulé «The Propaganda Monitor: The Russian*** | ***supprimé*** |

***Edition»,***

Or. en

**Amendement 44**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Visa 90**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***– vu l'article publié par le Centre pour le pluralisme et la liberté des médias à l'Institut universitaire européen le 1er novembre 2025 intitulé «Influencers as news creators: implications for media regulation»,*** | ***supprimé*** |

Or. en

**Amendement 45**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Visa 91**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***– vu l'article publié par le consortium AlgoSoc le 28 octobre 2025 intitulé «1 in 10 Dutch citizens are likely to ask AI for election advice. This is why they shouldn't»,*** | ***supprimé*** |

Or. en

**Amendement 46**
**Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Virginie Joron, Fabrice Leggeri**

**Proposition de résolution**
**Visa 93**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***– vu le rapport spécial de NewsGuard du 6 mars 2025 intitulé «A Well-funded Moscow-based Global "News" Network has Infected Western Artificial Intelligence with Russian Propaganda»,*** | ***supprimé*** |

Or. en

**Amendement 47**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Visa 94 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu les analyses et les recommandations du centre d'excellence de l'OTAN en matière de communication stratégique,*** |

Or. en

**Amendement 48**
**Christine Anderson, Petar Volgin**

**Proposition de résolution**
**Visa 95 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu le rapport de Norman Lewis intitulé «A Shield Against Democracy: The European Democracy Shield and the Future of Free Speech», MCC, 2025,*** |

Or. en

**Amendement 49**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Visa 95 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu les analyses et les recommandations d'EUvsDisinfo du Service européen pour l'action extérieure,*** |

Or. en

**Amendement 50**
**Christine Anderson, Petar Volgin**

**Proposition de résolution**
**Visa 95 ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu le rapport majoritaire du personnel de la commission judiciaire de la Chambre des représentants des États-Unis de 2025 intitulé «The Digital Services Act and the Transatlantic Threat to Free Speech»,*** |

Or. en

**Amendement 51**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Visa 95 ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu le rapport de la Fondation pour la sécurité nationale (Fundacja Bezpieczeństwa Narodowego) sur les élections en Pologne,*** |

Or. en

**Amendement 52**
**Christine Anderson, Petar Volgin**

**Proposition de résolution**
**Visa 95 quater (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu le rapport majoritaire du personnel de la commission judiciaire de la Chambre des représentants des États-Unis de 2026 intitulé «The Foreign Censorship Threat to Free Speech – Part II»,*** |

Or. en

**Amendement 53**
**Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Virginie Joron, Fabrice Leggeri**

**Proposition de résolution**
**Visa 96**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***– vu le rapport d'enquête publié par VSquare, Delfi Estonia et les médias partenaires le 26 février 2024 intitulé «Kremlin Leaks: Secret Files Reveal How Putin Pre-Rigged his Reelection»,*** | ***supprimé*** |

Or. en

**Amendement 54**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Visa 96**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***– vu le rapport d'enquête publié par VSquare, Delfi Estonia et les médias partenaires le 26 février 2024 intitulé «Kremlin Leaks: Secret Files Reveal How*** | ***supprimé*** |

***Putin Pre-Rigged his Reelection»,***

Or. en

**Amendement 55**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Visa 97**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***– vu le code de conduite éthique pour les influenceurs et les créateurs de contenus sur les médias sociaux, publié par l'Aspen Institute Deutschland en 2024,*** | ***supprimé*** |

Or. en

**Amendement 56**
**Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Virginie Joron, Fabrice Leggeri**

**Proposition de résolution**
**Visa 97**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***– vu le code de conduite éthique pour les influenceurs et les créateurs de contenus sur les médias sociaux, publié par l'Aspen Institute Deutschland en 2024,*** | ***supprimé*** |

Or. en

**Amendement 57**
**Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers**

**Proposition de résolution**
**Visa 98**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***– vu l'article publié par Debunk.org le 4 mai 2023 intitulé «Kremlin spent 1.9 billion USD on propaganda last year, the budget exceeded by a quarter»,*** | ***supprimé*** |

Or. en

**Amendement 58**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Visa 98**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***– vu l'article publié par Debunk.org le 4 mai 2023 intitulé «Kremlin spent 1.9 billion USD on propaganda last year, the budget exceeded by a quarter»,*** | ***supprimé*** |

Or. en

**Amendement 59**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Visa 99**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***– vu la déclaration du ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie du 28 décembre 2024 sur les mesures prises en réponse au 15e train de sanctions de l'Union à l'encontre de la Russie, le ministère ayant annoncé l'extension de la liste des fonctionnaires et citoyens de l'Union interdits d'entrée dans le pays,*** | ***supprimé*** |

Or. en

**Amendement 60**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Visa 100**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***– vu l'article de l'agence de presse russe TASS du 28 décembre 2024 intitulé «Russia substantially expands blacklist of EU officials in response to sanctions – MFA»,*** | ***supprimé*** |

Or. en

**Amendement 61**
**Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Christel Schaldemose**

**Proposition de résolution**
**Visa 100 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu le communiqué de presse de la Commission du 18 décembre 2023 sur l'ouverture d'une procédure formelle à l'encontre de X au titre du règlement sur les services numériques afin d'évaluer d'éventuels manquements à ses obligations, en particulier en ce qui concerne l'atténuation des risques systémiques liés à la conception et au fonctionnement des systèmes de recommandation, ainsi qu'aux obligations liées à l'évaluation des risques, à la modération des contenus, à la transparence de la publicité et à l'accès des chercheurs aux données,*** |

Or. en

**Amendement 62**
**Kim Van Sparrentak**

au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Visa 100 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu le rapport de Prama et al. intitulé «Political Biases on X before the 2025 German Federal Election», publié en mars 2025,*** |

Or. en

**Amendement 63**
**Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Birgit Sippel, Christel Schaldemose**

**Proposition de résolution**
**Visa 100 ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu le communiqué de presse de la Commission du 30 avril 2024 sur l'ouverture d'une procédure formelle au titre du règlement sur les services numériques à l'encontre des plateformes de Meta, en particulier en ce qui concerne le traitement et la réduction des contenus politiques sur ses plateformes en ligne,*** |

Or. en

**Amendement 64**
**Kim Van Sparrentak**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Visa 100 ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu le rapport de Prama, Vishal et*** |

***Grabowicz intitulé «Algorithmic Biases on X before the 2025 Polish Presidential Election», publié en mars 2025,***

Or. en

**Amendement 65**
**Kim Van Sparrentak**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Visa 100 quater (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu le rapport de Weinmann, Denkovski et Giannaccini intitulé «Filtered for You: Algorithmic Bias on TikTok and Instagram in Germany», publié en janvier 2025,*** |

Or. en

**Amendement 66**
**Kim Van Sparrentak**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Visa 100 quinquies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu le rapport de Global Witness intitulé «TikTok and X Recommend Pro-AfD Content to Non-Partisan Users Ahead of the German Elections», publié en janvier 2025,*** |

Or. en

**Amendement 67**
**Kim Van Sparrentak**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Visa 100 sexies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu le rapport de Global Witness intitulé «TikTok Algorithm Continues to Push Multiple Times More Far-Right Content to Users Ahead of Romanian Election», publié en février 2025,*** |

Or. en

**Amendement 68**
**Kim Van Sparrentak**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Visa 100 septies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu le rapport de Verwiebe et al. intitulé «Digitalisiert, politisiert, polarisiert? Eine Analyse von Social-Media-Feeds junger Menschen zur Bundestagswahl 2025 auf TikTok, YouTube, Instagram und X», publié en janvier 2025,*** |

Or. en

**Amendement 69**
**Kim Van Sparrentak**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Visa 100 octies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu le rapport de Katzy-Reinshagen et al. intitulé «Wahlkampf im Feed? Wie TikTok mit parteipolitischen Inhalten im*** |

***Vorfeld der Bundestagswahl 2025 umgeht», publié en février 2025,***

Or. en

**Amendement 70**
**Kim Van Sparrentak**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Visa 100 nonies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu le rapport de Matlach et al. intitulé «Recommending Hate: How TikTok's Search Engine Algorithms Reproduce Societal Bias», publié en février 2025,*** |

Or. en

**Amendement 71**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Visa 101**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***– vu la déclaration de TikTok de décembre 2024 sur la poursuite de la protection de l'intégrité de TikTok lors des élections roumaines,*** | ***supprimé*** |

Or. en

**Amendement 72**
**Fredis Beleris**

**Proposition de résolution**
**Visa 101 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu l'enquête de 2024 auprès des jeunes sur les opinions et les priorités des jeunes (âgés de 16 à 30 ans) dans l'ensemble de l'Union, qui met l'accent sur leurs priorités politiques, leur attitude à l'égard de l'Union, leurs sources d'information, leur exposition à la désinformation, leur engagement politique et leur comportement électoral lors des élections européennes de 2024,*** |

Or. en

**Amendement 73**
**Nathalie Loiseau, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Cynthia Ní Mhurchú, Bart Groothuis, Petras Auštrevičius**

**Proposition de résolution**
**Visa 102 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu l'accord entre le Parlement européen, le Conseil de l'Union européenne, la Commission européenne, la Cour de justice de l'Union européenne, la Banque centrale européenne, la Cour des comptes européenne, le Comité économique et social européen et le Comité des régions établissant un organe interinstitutionnel chargé des normes éthiques applicables aux membres des institutions et des organes consultatifs visés à l'article 13 du traité sur l'Union européenne,*** |

Or. en

**Amendement 74**
**Stefano Cavedagna**

**Proposition de résolution**
**Visa 102 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu la décision du Parlement européen de créer un groupe de travail chargé d'examiner le financement des ONG au sein de la commission du contrôle budgétaire,*** |

Or. en

**Amendement 75**
**Stefano Cavedagna**

**Proposition de résolution**
**Visa 102 ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu le livre blanc sur l'avenir de la défense européenne à l'horizon 2030 et le règlement (UE) 2025/1106 du Conseil du 27 mai 2025 établissant l'instrument «Agir pour la sécurité de l'Europe par le renforcement de l'industrie européenne de la défense» (instrument SAFE),*** |

Or. en

**Amendement 76**
**Nathalie Loiseau, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Cynthia Ní Mhurchú, Bart Groothuis, Petras Auštrevičius**

**Proposition de résolution**
**Visa 102 ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu sa résolution du 14 septembre 2017 sur la transparence, la responsabilité et l'intégrité au sein des institutions européennes,*** |

Or. en

**Amendement 77**
**Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Virginie Joron, Fabrice Leggeri**

**Proposition de résolution**
**Visa 104 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu la résolution du Parlement européen du 17 décembre 2025 sur l'application des dispositions du traité relatives aux principes de subsidiarité et de proportionnalité et rôle des parlements nationaux dans le processus législatif de l'Union (2025/2042(INI)),*** |

Or. en

**Amendement 78**
**Tomáš Zdechovský, Dan-Ştefan Motreanu, Eszter Lakos, Lukas Mandl, Sandra Kalniete, Marta Wcisło, Andrey Kovatchev**

**Proposition de résolution**
**Visa 104 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu la politique de sécurité nationale des États-Unis de 2025, publiée le 5 décembre 2025, qui exige une réaction européenne urgente et ambitieuse,*** |

Or. en

**Amendement 79**
**Csaba Dömötör, Ernő Schaller-Baross, Virginie Joron, António Tânger Corrêa**

**Proposition de résolution**
**Visa 104 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|

***– vu l'article 5 du traité sur l'Union européenne, en particulier les principes d'attribution, de subsidiarité et de proportionnalité,***

Or. en

**Amendement 80**
**Csaba Dömötör, Ernő Schaller-Baross, Virginie Joron, António Tânger Corrêa**

**Proposition de résolution**
**Visa 104 ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu les rapports et recommandations de la Cour des comptes européenne, en particulier le rapport spécial nº 11/2025 intitulé «Transparence des financements accordés par l'Union européenne à des ONG»,*** |

Or. en

**Amendement 81**
**Tomáš Zdechovský, Dan-Ştefan Motreanu, Lukas Mandl, Sandra Kalniete, Tomas Tobé, Mika Aaltola, Marta Wcisło, Fredis Beleris, Andrey Kovatchev**

**Proposition de résolution**
**Visa 104 ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu le discours sur l'état de l'Union prononcé en septembre 2025 par la présidente von der Leyen, qui a souligné l'importance et l'urgence de prendre des mesures en faveur de la résilience démocratique,*** |

Or. en

**Amendement 82**

**Csaba Dömötör, Ernő Schaller-Baross, Virginie Joron, António Tânger Corrêa**

**Proposition de résolution**
**Visa 104 quater (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu la déclaration de Meta Platforms, Inc. du 7 janvier 2025 intitulée «More Speech and Fewer Mistakes», annonçant la fin de son programme de vérification des faits par des tiers au motif qu'il avait conduit à un retrait excessif de contenus et à la censure de débats publics légitimes,*** |

Or. en

**Amendement 83**
**Tomáš Zdechovský**

**Proposition de résolution**
**Visa 104 quater (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu les conclusions du Conseil du 28 novembre 2025 sur l'accès à des informations fiables dans le cadre du bouclier européen de la démocratie,*** |

Or. en

**Amendement 84**
**Tomáš Zdechovský**

**Proposition de résolution**
**Visa 104 quinquies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu les études pertinentes et les actions de la Commission concernant l'incidence de la publicité numérique et l'utilisation de contenus en ligne à des*** |

***fins relatives à l'intelligence artificielle,***

Or. en

**Amendement 85**
**Tomáš Zdechovský**

**Proposition de résolution**
**Visa 104 sexies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***– vu les travaux du Parlement européen sur le droit d'auteur et l'intelligence artificielle générative,*** |

Or. en

**Amendement 86**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Considérant A**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| A. considérant que, le 12 novembre 2025, la Commission et la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité ont présenté une communication conjointe sur la mise en place du bouclier européen de la démocratie, qui définit une série de mesures visant à renforcer la position de démocraties fortes et résilientes dans l'ensemble de l'Union, à les protéger et à les promouvoir; | A. considérant que, le 12 novembre 2025, la Commission et la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité ont présenté***, avec un retard considérable,*** une communication conjointe sur la mise en place du bouclier européen de la démocratie, qui définit une série de mesures visant à renforcer la position de démocraties fortes et résilientes dans l'ensemble de l'Union, à les protéger et à les promouvoir; ***que certaines suggestions de la Commission risquent de contribuer à une centralisation accrue des compétences au niveau de l'Union au détriment des prérogatives démocratiques des États membres; que les mesures proposées ne tiennent pas compte des déficits démocratiques existants, des*** |

***lacunes en matière de contrôle, des scandales récents, du principe de «deux poids, deux mesures» et du manque évident d'objectivité au sein des institutions de l'Union;***

Or. en

**Amendement 87**
**Vasile Dîncu**

**Proposition de résolution**
**Considérant A bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***A bis. considérant que la résilience démocratique et la sécurité européenne sont de plus en plus indissociables; que les menaces hybrides, l'ingérence étrangère et la désinformation sont délibérément utilisées comme instruments de guerre et de coercition; que, par conséquent, le renforcement du bouclier européen de la démocratie contribue également à l'autonomie de l'Union en matière de sécurité et de défense;*** |

Or. en

**Amendement 88**
**Christine Anderson, Petar Volgin**

**Proposition de résolution**
**Considérant A bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***A bis. considérant que les campagnes étrangères de manipulation de l'information sont souvent menées au moyen de tactiques à faible coût, à faible intensité et persistantes; que les réponses à ces activités doivent rester proportionnées, fondées sur des données*** |

***probantes et fermement ancrées dans l'état de droit, afin d'éviter de normaliser une intervention permanente propre aux états d'urgence dans l'espace de l'information;***

Or. en

**Amendement 89**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Considérant A bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***A bis. considérant que l'article 19 de la déclaration universelle des droits de l'homme prévoit que «[t]out individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression; que ce droit implique de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit»;*** |

Or. en

**Amendement 90**
**Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Considérant A bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***A bis. considérant que le bouclier européen de la démocratie offre une occasion unique de mettre en place une défense efficace et globale de la démocratie, de la liberté, de la compétitivité et de la prospérité européennes;*** |

Or. en

**Amendement 91**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Considérant A ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***A ter. considérant que l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme garantit le droit à la liberté d'expression, y compris la liberté d'avoir des opinions et de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques et sans considération de frontière;*** |

Or. en

**Amendement 92**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Considérant A quater (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***A quater. considérant que la Commission européenne n'a pas donné suite aux demandes du Parlement européen d'inclure, dans son rapport annuel sur l'état de droit, un chapitre spécifique évaluant la situation au sein même des institutions de l'Union;*** |

Or. en

**Amendement 93**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Considérant B**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| B. considérant que ***le Centre européen pour la résilience démocratique est*** la pièce maîtresse du bouclier européen de la démocratie; que les deux commissions spéciales du Parlement sur l'ingérence étrangère dans l'ensemble des processus démocratiques de l'Union européenne, y compris la désinformation (INGE et INGE 2), avaient déjà demandé ***la mise en place d'une*** structure de l'Union pour lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères; | B. considérant que ***la liberté des sociétés constitue*** la pièce maîtresse du bouclier européen de la démocratie ***et qu'aucune institution bruxelloise ne peut remplacer ou influencer les processus démocratiques dans les États membres***; que les deux commissions spéciales du Parlement sur l'ingérence étrangère dans l'ensemble des processus démocratiques de l'Union européenne, y compris la désinformation (INGE et INGE 2), avaient déjà demandé ***le renforcement de la*** structure de l'Union pour lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères***, qui devrait être correctement intégrée au SEAE, aux côtés d'organismes établis de longue date tels que la task force East Stratcom, qui disposent d'une méthodologie de travail bien établie et coopèrent avec succès depuis des années avec le Parlement européen, la Commission, les États membres, les organisations partenaires et la communauté des experts***; |

Or. en

**Amendement 94**
**Nathalie Loiseau, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Cynthia Ní Mhurchú, Bart Groothuis, Petras Auštrevičius**

**Proposition de résolution**
**Considérant B**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| B. considérant que le Centre européen pour la résilience démocratique ***est la pièce maîtresse du bouclier européen de la démocratie***; que les deux commissions spéciales du Parlement sur l'ingérence étrangère dans l'ensemble des processus | B. considérant que ***la communication conjointe sur*** le ***bouclier européen de la démocratie contient plusieurs recommandations et propositions positives, telles que la création d'un*** Centre européen pour la résilience |

| | |
|---|---|
| démocratiques de l'Union européenne, y compris la désinformation (INGE et INGE 2), avaient déjà demandé la mise en place d'une structure de l'Union pour lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères; | démocratique***, l'extension de son champ d'application aux pays candidats à l'adhésion et aux pays voisins de l'Union, ou la mise en œuvre intégrale de la législation de l'Union pertinente***; que les deux commissions spéciales du Parlement sur l'ingérence étrangère dans l'ensemble des processus démocratiques de l'Union européenne, y compris la désinformation (INGE et INGE 2), avaient déjà demandé la mise en place d'une structure de l'Union ***similaire au Centre européen pour la résilience démocratique*** pour lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères; |
| | Or. en |

**Amendement 95**
**Stefano Cavedagna**

**Proposition de résolution**
**Considérant B**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| B. considérant que le Centre européen pour la résilience démocratique est la pièce maîtresse du bouclier européen de la démocratie; que les deux commissions spéciales du Parlement sur l'ingérence étrangère dans l'ensemble des processus démocratiques de l'Union européenne, y compris la désinformation (INGE et INGE 2), avaient déjà demandé la mise en place d'une structure de l'Union pour lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères; | B. considérant que le Centre européen pour la résilience démocratique est la pièce maîtresse du bouclier européen de la démocratie***, mais qu'il suscite des doutes quant au respect de l'identité nationale des États membres, comme le prévoit l'article 4, paragraphe 1, du traité UE, et quant à la responsabilité exclusive des États membres en matière de sécurité nationale, comme le prévoit l'article 4, paragraphe 2, du traité UE***; que les deux commissions spéciales du Parlement sur l'ingérence étrangère dans l'ensemble des processus démocratiques de l'Union européenne, y compris la désinformation (INGE et INGE 2), avaient déjà demandé la mise en place d'une structure de l'Union pour lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères; |
| | Or. en |

**Amendement 96**
**Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Considérant B**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| B. considérant que le Centre européen pour la résilience démocratique est la pièce maîtresse du bouclier européen de la démocratie; que les deux commissions spéciales du Parlement sur l'ingérence étrangère dans l'ensemble des processus démocratiques de l'Union européenne, y compris la désinformation (INGE et INGE 2), avaient déjà demandé la mise en place d'une structure de l'Union pour lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères; | B. considérant que le Centre européen pour la résilience démocratique est la pièce maîtresse du bouclier européen de la démocratie; que les deux commissions spéciales du Parlement sur l'ingérence étrangère dans l'ensemble des processus démocratiques de l'Union européenne, y compris la désinformation (INGE et INGE 2), avaient déjà demandé la mise en place d'une structure de l'Union pour lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères; ***qu'une telle structure ne devrait pas faire double emploi avec les outils, les capacités et les compétences existants, mais plutôt les consolider en une entité unique dotée d'une vision, d'un mandat, de pouvoirs et d'un financement clairs;*** |

Or. en

**Amendement 97**
**Petar Volgin, Christine Anderson**

**Proposition de résolution**
**Considérant B**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| B. considérant que le Centre européen pour la résilience démocratique est ***la pièce maîtresse du bouclier européen de la démocratie; que les deux commissions spéciales du Parlement sur l'ingérence étrangère dans l'ensemble des processus démocratiques de*** l'Union ***européenne, y*** | B. considérant que le Centre européen pour la résilience démocratique est ***promu en tant que cadre d'échange, de coopération opérationnelle et de coordination entre les États membres participants, les pays candidats et candidats potentiels à l'adhésion à*** |

| | |
|---|---|
| ***compris la désinformation (INGE et INGE 2), avaient déjà demandé la mise en place d'une structure*** de l'Union ***pour lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères***; | l'Union ***et les institutions*** de l'Union; |

Or. en

**Amendement 98**
**Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers**

**Proposition de résolution**
**Considérant B**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| B. considérant que le ***Centre européen pour la résilience démocratique est la pièce maîtresse du*** bouclier européen de la démocratie***; que les deux commissions spéciales du Parlement sur l'ingérence étrangère dans l'ensemble des processus démocratiques de l'Union européenne, y compris la désinformation (INGE et INGE 2), avaient déjà demandé la mise en place d'une structure*** de l'Union ***pour lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères***; | B. considérant que le bouclier européen de la démocratie ***devrait compléter, et non dupliquer ou remplacer, le travail des services de sécurité et de renseignement et des services répressifs des États membres, ainsi que des organes et institutions compétents*** de l'Union ***dans ce domaine***; |

Or. en

**Amendement 99**
**Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Christel Schaldemose**

**Proposition de résolution**
**Considérant B**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| B. considérant que le Centre européen pour la résilience démocratique est la pièce maîtresse du bouclier européen de la démocratie; que les deux commissions spéciales du Parlement sur l'ingérence | B. considérant que le Centre européen pour la résilience démocratique est la pièce maîtresse du bouclier européen de la démocratie; que les deux commissions spéciales du Parlement sur l'ingérence |

| | |
|---|---|
| étrangère dans l'ensemble des processus démocratiques de l'Union européenne, y compris la désinformation (INGE et INGE 2), avaient déjà demandé la mise en place d'une structure de l'Union pour lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères; | étrangère dans l'ensemble des processus démocratiques de l'Union européenne, y compris la désinformation (INGE et INGE 2), avaient déjà demandé la mise en place d'une structure de l'Union pour lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères***, ainsi que la désinformation***; |

Or. en

**Amendement 100**
**Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Christel Schaldemose**

**Proposition de résolution**
**Considérant B bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***B bis. considérant que le caractère volontaire de la participation à la proposition qui sous-tend le Centre européen pour la résilience démocratique peut créer des limitations structurelles et des obstacles pratiques à son bon fonctionnement, compromettant ainsi sa capacité à agir et à coordonner sa réaction face aux menaces qui pèsent sur les processus démocratiques dans l'ensemble de l'Union;*** |

Or. en

**Amendement 101**
**Jaroslav Bžoch, Fidias Panayiotou**

**Proposition de résolution**
**Considérant B bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***B bis. considérant que les deux commissions spéciales du Parlement sur l'ingérence étrangère dans l'ensemble*** |

***des processus démocratiques de l'Union européenne, y compris la désinformation (INGE et INGE 2), ont déjà demandé la mise en place d'une structure de l'Union pour lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères;***

Or. en

**Amendement 102**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Considérant B bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***B bis. considérant que, dans sa communication, la Commission a estimé qu'il n'existait pas de base juridique pour la création du Centre;*** |

Or. en

**Amendement 103**
**Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Birgit Sippel, Christel Schaldemose**

**Proposition de résolution**
**Considérant B ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***B ter. considérant que près de trois ans après l'adoption de la recommandation du Parlement européen du 15 juin 2023 au Conseil et à la Commission, la grande majorité des recommandations qui y figuraient n'ont toujours pas été mises en œuvre, malgré leur importance capitale pour la protection des droits fondamentaux, de la démocratie et de l'état de droit contre l'utilisation abusive des logiciels espions et des technologies de*** |

***surveillance intrusives;***

Or. en

**Amendement 104**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Considérant B ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***B ter. considérant que le SEAE mène depuis des années des actions efficaces pour surveiller et traiter la Russie et la Chine en tant qu'acteurs de la manipulation de l'information et de l'ingérence étrangères, en coopération avec l'OTAN et les institutions du G7, notamment par des activités de dénonciation et d'imputation politique et l'adoption de sanctions; que la Commission dispose de compétences limitées dans ce domaine;*** |

Or. en

**Amendement 105**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Considérant B quater (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***B quater. considérant que, sous les auspices de l'Union, le centre européen de lutte contre les menaces hybrides est déjà opérationnel; que le centre d'excellence de l'OTAN en matière de communication stratégique mène depuis plusieurs années des travaux très efficaces dans ce domaine; que la Commission reçoit des produits analytiques préparés par ces organismes et peut leur demander des*** |

***analyses complémentaires si nécessaire; qu'il n'est donc pas nécessaire de créer des structures supplémentaires qui feraient double emploi avec les capacités existantes ou priveraient des entités établies de longue date de leurs compétences afin de subordonner ces activités à la Commission, laquelle ne dispose pas du mandat correspondant;***

Or. en

**Amendement 106**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Considérant C**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| C. considérant que les récents rapports du SEAE sur les menaces liées aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger témoignent d'une compréhension de plus en plus pointue des méthodes, de l'infrastructure technique et des finalités des discours des acteurs malveillants, mais que cette compréhension de la situation n'a pas abouti à la création de mécanismes opérationnels durables qui permettent à l'Union de prendre des contre-mesures coordonnées en temps utile; que le maillage institutionnel de l'Union ***est l'une des principales cibles*** des campagnes hostiles de manipulation de l'information; que l'Union pâtit d'une approche fragmentée de la lutte contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et la désinformation***, étant donné*** que les capacités d'action ***varient considérablement entre les*** États membres ***et qu'il manque un*** cadre stratégique global reliant les réponses opérationnelles au renseignement sur les menaces; | C. considérant que les récents rapports du SEAE sur les menaces liées aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger témoignent d'une compréhension de plus en plus pointue des méthodes, de l'infrastructure technique et des finalités des discours des acteurs malveillants, mais que cette compréhension de la situation n'a pas abouti à la création de mécanismes opérationnels durables qui permettent à l'Union de prendre des contre-mesures coordonnées en temps utile; que le maillage institutionnel de l'Union ***n'est pas une cible principale*** des campagnes hostiles de manipulation de l'information***, étant donné que les actions hostiles, menées de manière sophistiquée et sur mesure, ciblent délibérément les sociétés des États membres; que des attaques aussi sophistiquées ne peuvent pas être combattues par un organe centralisé de l'Union***; que l'Union ***ne*** pâtit ***pas*** d'une approche fragmentée de la lutte contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et la désinformation***;*** que ***des différences*** |

***importantes dans*** les capacités d'action ***des*** États membres ***sont nécessaires compte tenu de la diversité des États membres; que la Commission n'a pas pour mandat de remplacer les capacités des États membres, en violation du principe de subsidiarité; que l'affirmation selon laquelle il n'existe pas de cadres stratégiques globaux ni de*** cadre stratégique global reliant les réponses opérationnelles au renseignement sur les menaces ***pour servir de base à une dangereuse extension des compétences de la Commission n'est pas vraie***; ***que ces actions peuvent être menées efficacement grâce à la coopération entre les États membres, le SEAE, l'OTAN et divers partenaires, y compris la société civile, dans le cadre de laquelle la Commission peut jouer un rôle de soutien dans les limites des compétences qui lui sont conférées;***

Or. en

**Amendement 107**
**Nathalie Loiseau, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Cynthia Ní Mhurchú, Bart Groothuis, Petras Auštrevičius**

**Proposition de résolution**
**Considérant C**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| C. considérant que les récents rapports du SEAE sur les ***menaces*** liées aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger témoignent d'une compréhension de plus en plus pointue des méthodes, de l'infrastructure technique et des finalités des discours des acteurs malveillants, mais que cette compréhension de la situation n'a pas abouti à la création de mécanismes opérationnels durables qui permettent à l'Union de prendre des contre-mesures coordonnées en temps utile; que ***le*** | C. considérant que les récents rapports du SEAE sur les ***attaques*** liées aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger témoignent d'une compréhension de plus en plus pointue des méthodes, de l'infrastructure technique et des finalités des discours des acteurs malveillants, mais que cette compréhension de la situation n'a pas abouti à la création de mécanismes opérationnels durables qui permettent ***aux États membres et*** à l'Union de prendre des contre-mesures coordonnées en temps |

***maillage institutionnel de l'Union est l'une des principales cibles*** des campagnes hostiles de manipulation de l'information; que l'Union pâtit d'une approche fragmentée de la lutte contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et la désinformation, étant donné que les capacités d'action varient considérablement entre les États membres et qu'il manque un cadre stratégique global reliant les réponses opérationnelles au renseignement sur les menaces;

utile; que ***les élections nationales et européennes sont la cible principale*** des campagnes hostiles de manipulation de l'information***; que ces campagnes dénigrent certains candidats ou partis politiques, tentent de discréditer le processus électoral lui-même, instrumentalisent les questions clivantes et tentent de discréditer les médias traditionnels; que les institutions de l'Union et des États membres font également l'objet d'attaques intenses***; que l'Union pâtit d'une approche fragmentée de la lutte contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et la désinformation, étant donné que les capacités d'action varient considérablement entre les États membres et qu'il manque un cadre stratégique global reliant les réponses opérationnelles au renseignement sur les menaces;

Or. en

**Amendement 108**
**Kim Van Sparrentak**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Considérant C**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| C. considérant que les récents rapports du SEAE sur les menaces liées aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger témoignent d'une compréhension de plus en plus pointue des méthodes, de l'infrastructure technique et des finalités des discours des acteurs malveillants, mais que cette compréhension de la situation n'a pas abouti à la création de mécanismes opérationnels durables qui permettent à l'Union de prendre des contre-mesures coordonnées en temps utile; que le | C. considérant que les récents rapports du SEAE sur les menaces liées aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger témoignent d'une compréhension de plus en plus pointue des méthodes, de l'infrastructure technique et des finalités des discours des acteurs malveillants, mais que cette compréhension de la situation n'a pas abouti à la création de mécanismes opérationnels durables qui permettent à l'Union de prendre des contre-mesures coordonnées en temps utile; que le |

| | |
|---|---|
| maillage institutionnel de l'Union est l'une des principales cibles des campagnes hostiles de manipulation de l'information; que l'Union pâtit d'une approche fragmentée de la lutte contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et la désinformation, étant donné que les capacités d'action varient considérablement entre les États membres et qu'il manque un cadre stratégique global reliant les réponses opérationnelles au renseignement sur les menaces; | maillage institutionnel de l'Union est l'une des principales cibles des campagnes hostiles de manipulation de l'information; que l'Union pâtit d'une approche fragmentée de la lutte contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et la désinformation, étant donné que les capacités d'action varient considérablement entre les États membres et qu'il manque un cadre stratégique global ***ou de mécanismes de coopération transnationaux et/ou européens fonctionnels*** reliant les réponses opérationnelles au renseignement sur les menaces; |
| | Or. en |

**Amendement 109**
**Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Considérant C**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| C. considérant que les récents rapports du SEAE sur les menaces liées aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger témoignent d'une compréhension de plus en plus pointue des méthodes, de l'infrastructure technique et des finalités des discours des acteurs malveillants, mais que cette compréhension de la situation n'a pas abouti à la création de mécanismes opérationnels durables qui permettent à l'Union de prendre des contre-mesures coordonnées en temps utile; que le maillage institutionnel de l'Union est l'une des principales cibles des campagnes hostiles de manipulation de l'information; que l'Union pâtit d'une approche fragmentée de la lutte contre les activités de manipulation de l'information et | C. considérant que les récents rapports du SEAE sur les menaces liées aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger témoignent d'une compréhension de plus en plus pointue des méthodes, de l'infrastructure technique et des finalités des discours des acteurs malveillants, mais que cette compréhension de la situation n'a pas abouti à la création de mécanismes opérationnels durables qui permettent à l'Union de prendre des contre-mesures coordonnées en temps utile; que le maillage institutionnel de l'Union est l'une des principales cibles des campagnes hostiles de manipulation de l'information ***et d'autres formes d'attaques malveillantes***; que l'Union pâtit d'une approche fragmentée de la lutte contre les |

d’ingérence menées depuis l’étranger et la désinformation, étant donné que les capacités d’action varient considérablement entre les États membres et qu’il manque un cadre stratégique global reliant les réponses opérationnelles au renseignement sur les menaces;

activités de manipulation de l’information et d’ingérence menées depuis l’étranger et la désinformation, étant donné que les capacités d’action varient considérablement entre les États membres et qu’il manque un cadre stratégique global reliant les réponses opérationnelles au renseignement sur les menaces;

Or. en

**Amendement 110**
**Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Christel Schaldemose**

**Proposition de résolution**
**Considérant C**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| C. considérant que les récents rapports du SEAE sur les menaces liées aux activités de manipulation de l’information et d’ingérence menées depuis l’étranger témoignent d’une compréhension de plus en plus pointue des méthodes, de l’infrastructure technique et des finalités des discours des acteurs malveillants, mais que cette compréhension de la situation n’a pas abouti à la création de mécanismes opérationnels durables qui permettent à l’Union de prendre des contre-mesures coordonnées en temps utile; que le maillage institutionnel de l’Union est l’une des principales cibles des campagnes hostiles de manipulation de l’information; que l’Union pâtit d’une approche fragmentée de la lutte contre les activités de manipulation de l’information et d’ingérence menées depuis l’étranger et la désinformation, étant donné que les capacités d’action varient considérablement entre les États membres et qu’il manque un cadre stratégique global reliant les réponses opérationnelles au renseignement sur les menaces; | C. considérant que les récents rapports du SEAE sur les menaces liées aux activités de manipulation de l’information et d’ingérence menées depuis l’étranger témoignent d’une compréhension de plus en plus pointue des méthodes, de l’infrastructure technique et des finalités des discours des acteurs malveillants, mais que cette compréhension de la situation n’a pas abouti à la création de mécanismes opérationnels durables qui permettent à l’Union ***d’anticiper, de prévenir, de détecter et*** de prendre des contre-mesures coordonnées en temps utile; que le maillage institutionnel de l’Union est l’une des principales cibles des campagnes hostiles de manipulation de l’information; que l’Union pâtit d’une approche fragmentée de la lutte contre les activités de manipulation de l’information et d’ingérence menées depuis l’étranger et la désinformation, étant donné que les capacités d’action varient considérablement entre les États membres et qu’il manque un cadre stratégique global reliant les réponses opérationnelles au |

renseignement sur les menaces;

Or. en

**Amendement 111**
**Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Fidias Panayiotou**

**Proposition de résolution**
**Considérant C**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| C. considérant que les récents rapports du SEAE sur les menaces liées aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger témoignent d'une compréhension de plus en plus pointue des méthodes, de l'infrastructure technique et des finalités des discours des acteurs malveillants, mais que cette compréhension de la situation n'a pas abouti à la création de mécanismes opérationnels durables qui permettent à l'Union de prendre des contre-mesures coordonnées en temps utile; que le maillage institutionnel de l'Union est l'une des ***principales*** cibles des campagnes hostiles de manipulation de l'information; que l'Union ***pâtit*** d'une approche ***fragmentée de la lutte*** contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et la désinformation, étant donné que les capacités d'action varient considérablement entre les États membres et qu'il manque un cadre stratégique ***global*** reliant les réponses opérationnelles au renseignement sur les menaces; | C. considérant que les récents rapports du SEAE sur les menaces liées aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger témoignent d'une compréhension de plus en plus pointue des méthodes, de l'infrastructure technique et des finalités des discours des acteurs malveillants, mais que cette compréhension de la situation n'a pas abouti à la création de mécanismes opérationnels durables qui permettent à l'Union de prendre des contre-mesures coordonnées en temps utile; que le maillage institutionnel de l'Union est l'une des cibles des campagnes hostiles de manipulation de l'information; que l'Union ***ne dispose pas*** d'une approche ***cohérente pour lutter*** contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et la désinformation, étant donné que les capacités d'action varient considérablement entre les États membres et qu'il manque un cadre stratégique ***recommandé*** reliant les réponses opérationnelles au renseignement sur les menaces; |

Or. en

**Amendement 112**
**Christine Anderson, Petar Volgin**

**Proposition de résolution**
**Considérant C bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***C bis. considérant que l'organisation et la conduite des élections, y compris la réglementation du discours politique et de l'environnement médiatique, restent de la compétence des États membres, conformément à l'article 4, paragraphe 2, et à l'article 5 du traité UE; que l'action de l'Union dans ce domaine doit rester strictement limitée à l'ingérence étrangère et ne doit pas s'étendre à la gouvernance du discours démocratique national;*** |

Or. en

**Amendement 113**
**Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Christel Schaldemose**

**Proposition de résolution**
**Considérant C bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***C bis. considérant que le Parlement européen joue un rôle central dans la protection et la promotion de la démocratie tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union;*** |

Or. en

**Amendement 114**
**Fabrice Leggeri, Virginie Joron, Marieke Ehlers**

**Proposition de résolution**
**Considérant D**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***D. considérant que le réseau*** | ***supprimé*** |

***européen de coopération en matière d'élections, le système d'alerte rapide (SAR) et l'Observatoire européen des médias numériques (EDMO) sont des composantes précieuses de la résilience globale de l'Union face aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et à la désinformation, mais que leur efficacité est considérablement limitée par l'absence d'une structure opérationnelle spécifique de l'Union habilitée à coordonner les activités de renforcement de la résilience et les mécanismes de réaction rapide et d'escalade reliant les capacités opérationnelles nationales à une coordination au niveau de l'Union;***

Or. en

**Amendement 115**
**Stefano Cavedagna**

**Proposition de résolution**
**Considérant D**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***D. considérant que le réseau européen de coopération en matière d'élections, le système d'alerte rapide (SAR) et l'Observatoire européen des médias numériques (EDMO) sont des composantes précieuses de la résilience globale de l'Union face aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et à la désinformation, mais que leur efficacité est considérablement limitée par l'absence d'une structure opérationnelle spécifique de l'Union habilitée à coordonner les activités de renforcement de la résilience et les mécanismes de réaction rapide et d'escalade reliant les capacités opérationnelles nationales à une coordination au niveau de l'Union;*** | ***supprimé*** |

Or. en

**Amendement 116**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Considérant D**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| D. considérant que le réseau européen de coopération en matière d'élections, le système d'alerte rapide (SAR) et l'Observatoire européen des médias numériques (EDMO) sont des composantes précieuses de la résilience globale de l'Union face aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et à la désinformation***,*** ***mais que leur efficacité est considérablement limitée par l'absence d'une structure opérationnelle spécifique de l'Union habilitée à coordonner les activités de renforcement de la résilience et les mécanismes de réaction rapide et d'escalade reliant les capacités opérationnelles nationales à une coordination au niveau de l'Union***; | D. considérant que le réseau européen de coopération en matière d'élections, le système d'alerte rapide (SAR) et l'Observatoire européen des médias numériques (EDMO) sont des composantes précieuses de la résilience globale de l'Union face aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et à la désinformation; |

Or. en

**Amendement 117**
**Christine Anderson, Petar Volgin**

**Proposition de résolution**
**Considérant D**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| D. considérant que le réseau européen de coopération en matière d'élections, le système d'alerte rapide (SAR) et l'Observatoire européen des médias numériques (EDMO) sont des composantes précieuses de la résilience globale de | D. considérant que le réseau européen de coopération en matière d'élections, le système d'alerte rapide (SAR) et l'Observatoire européen des médias numériques (EDMO) sont des composantes précieuses de la résilience globale de |

| | |
|---|---|
| l'Union face aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et à la désinformation***, mais que leur efficacité est considérablement limitée par l'absence d'une structure opérationnelle spécifique de l'Union habilitée à coordonner les activités de renforcement de la résilience et les mécanismes de réaction rapide et d'escalade reliant les capacités opérationnelles nationales à une coordination au niveau de l'Union***; | l'Union face aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et à la désinformation; |

Or. en

**Amendement 118**
**Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, António Tânger Corrêa**

**Proposition de résolution**
**Considérant D**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| D. considérant que le réseau européen de coopération en matière d'élections, le système d'alerte rapide (SAR) et l'Observatoire européen des médias numériques (EDMO) ***sont des*** composantes ***précieuses*** de la résilience globale de l'Union face aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et à la désinformation***, mais que leur efficacité est considérablement limitée par l'absence d'une structure opérationnelle spécifique de l'Union habilitée à coordonner les activités de renforcement de la résilience et les mécanismes de réaction rapide et d'escalade reliant les capacités opérationnelles nationales à une coordination au niveau*** de l'Union; | D. considérant que le réseau européen de coopération en matière d'élections, le système d'alerte rapide (SAR) et l'Observatoire européen des médias numériques (EDMO) ***existent déjà en tant que*** composantes de la résilience globale de l'Union face aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et à la désinformation ***et fournissent un soutien consultatif aux autorités compétentes des États membres, ainsi qu'aux organes et institutions compétents de l'Union***; |

Or. en

**Amendement 119**

**Nathalie Loiseau, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Cynthia Ní Mhurchú, Bart Groothuis, Petras Auštrevičius**

**Proposition de résolution**
**Considérant D**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| D. considérant que le réseau européen de coopération en matière d'élections, le système d'alerte rapide (SAR) et l'Observatoire européen des médias numériques (EDMO) sont des composantes précieuses de la résilience globale de l'Union face aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et à la désinformation, mais que leur efficacité est considérablement limitée par l'absence d'une structure opérationnelle spécifique de l'Union habilitée à ***coordonner*** les activités de renforcement de la résilience et les mécanismes de réaction rapide et d'escalade reliant les capacités opérationnelles nationales à une ***coordination*** au niveau de l'Union; | D. considérant que le réseau européen de coopération en matière d'élections, le système d'alerte rapide (SAR) et l'Observatoire européen des médias numériques (EDMO) sont des composantes précieuses de la résilience globale de l'Union face aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et à la désinformation, mais que leur efficacité est considérablement limitée par l'absence d'une structure opérationnelle spécifique de l'Union habilitée à ***améliorer l'échange de bonnes pratiques, les formations,*** les activités de renforcement ***des capacités et*** de la résilience et les mécanismes de réaction rapide et d'escalade reliant les capacités opérationnelles nationales à une ***harmonisation*** au niveau de l'Union; |

Or. en

**Amendement 120**
**Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Christel Schaldemose**

**Proposition de résolution**
**Considérant D**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| D. considérant que le réseau européen de coopération en matière d'élections, le système d'alerte rapide (SAR) et l'Observatoire européen des médias numériques (EDMO) ***sont*** des composantes précieuses de la résilience globale de l'Union face aux activités de manipulation de l'information et | D. considérant que le réseau européen de coopération en matière d'élections, le système d'alerte rapide (SAR) et l'Observatoire européen des médias numériques (EDMO) ***peuvent constituer*** des composantes précieuses de la résilience globale de l'Union face aux activités de manipulation de l'information et |

| | |
|---|---|
| d’ingérence menées depuis l’étranger et à la désinformation, mais que leur efficacité est considérablement limitée par l’absence d’une structure opérationnelle spécifique de l’Union habilitée à coordonner les activités de renforcement de la résilience et les mécanismes de réaction rapide et d’escalade reliant les capacités opérationnelles nationales à une coordination au niveau de l’Union; | d’ingérence menées depuis l’étranger et à la désinformation, mais que leur efficacité est considérablement limitée par l’absence d’une structure opérationnelle spécifique de l’Union habilitée à coordonner les activités de renforcement de la résilience et les mécanismes de réaction rapide et d’escalade reliant les capacités opérationnelles nationales à une coordination au niveau de l’Union; |

Or. en

**Amendement 121**
**Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Christel Schaldemose**

**Proposition de résolution**
**Considérant D bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***D bis. considérant que certains acteurs internationaux, notamment des États autoritaires, mettent en péril la sécurité et la stabilité de l’Europe par un vaste arsenal de tactiques hybrides comprenant, entre autres, les cyberattaques, le sabotage d’infrastructures critiques, les pressions économiques, le chantage alimentaire et énergétique, les influences politiques subversives et les tentatives coordonnées et continues d’ingérence dans le fonctionnement démocratique de nos pays grâce à des activités de manipulation de l’information et d’ingérence menées depuis l’étranger, en particulier dans les processus électoraux; que le recours à ces tactiques hybrides par des acteurs étrangers malveillants représente une menace à part entière pour la sécurité de l’Union et de ses États membres, qui a une incidence notable sur la démocratie;*** |

Or. en

**Amendement 122**
**Virginie Joron, Fabrice Leggeri**

**Proposition de résolution**
**Considérant D bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***D bis. Considère que toute structure démocratique devrait comprendre des représentants des partis d'opposition ou au moins comme observateur.*** |
| | ***Constate que les projets concernant l'EDMO, l'ECNE ou le Centre européen pour la résilience démocratique n'en font pas mention. Rappelle la pratique de certains parlements où la présidence de la Commission des finances est confiée à l'opposition.*** |

Or. fr

**Amendement 123**
**Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Birgit Sippel, Christel Schaldemose**

**Proposition de résolution**
**Considérant D ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***D ter. considérant que l'environnement géopolitique connaît une transformation rapide, marquée par une posture de plus en plus transactionnelle et coercitive de la part de certains partenaires traditionnellement considérés comme alliés; que l'utilisation récurrente de pressions politiques et économiques, y compris de menaces tarifaires et de tentatives d'imposer des exigences stratégiques unilatérales par les États-Unis, sape la confiance mutuelle et met en*** |

***évidence les vulnérabilités stratégiques de l'Union; que ces pratiques mettent en évidence la nécessité urgente pour l'Union de renforcer son autonomie stratégique et sa capacité à préserver sa souveraineté, sa sécurité et ses processus décisionnels démocratiques en toutes circonstances;***

Or. en

**Amendement 124**
**Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Christel Schaldemose**

**Proposition de résolution**
**Considérant D quater (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***D quater. considérant que, par rapport à la version de 2021, la stratégie de sécurité nationale des États-Unis du 4 décembre 2025 reflète un changement radical dans la politique étrangère américaine de longue date, par exemple dans son évaluation des défis posés par l'État agresseur qu'est la Russie et par la Chine en tant que puissance rivale, qu'elle contient des références critiques à des insuffisances démocratiques supposées dans certains États membres de l'Union et qu'elle annonce des actions qui s'apparentent à de l'ingérence étrangère; que cette stratégie de sécurité nationale a été saluée publiquement par le porte-parole du Kremlin et accueillie avec inquiétude dans plusieurs capitales de l'Union; que cette stratégie de sécurité nationale reproche, sans aucun fondement, à l'Union d'avoir contrecarré les efforts déployés par les États-Unis pour mettre fin à la guerre en Ukraine;*** |

Or. en

**Amendement 125**
**Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Christel Schaldemose**

**Proposition de résolution**
**Considérant D quinquies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***D quinquies. considérant que, parallèlement à l'approche sécuritaire de la démocratie et à la priorité accordée à des questions telles que les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger dans le cadre de la protection de la démocratie, les menaces internes à l'Union qui pèsent sur la démocratie devraient également être traitées, considérées comme prioritaires et faire l'objet de ressources adéquates;*** |

Or. en

**Amendement 126**
**Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Birgit Sippel, Christel Schaldemose**

**Proposition de résolution**
**Considérant D sexies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***D sexies. considérant que les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et les attaques de désinformation sont rendues possibles par les vulnérabilités structurelles et économiques des infrastructures numériques clés, en particulier des services de médias sociaux;*** |

Or. en

**Amendement 127**
**Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Christel Schaldemose**

**Proposition de résolution**
**Considérant D septies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***D septies. considérant que les opérations de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger sont rarement isolées, et qu'elles sont généralement utilisées en combinaison avec d'autres actions hostiles telles que des pressions économiques et politiques, voire des menaces militaires, ou utilisées pour façonner l'environnement stratégique en préparation d'autres opérations et activités malveillantes;*** |

Or. en

**Amendement 128**
**Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Birgit Sippel, Christel Schaldemose**

**Proposition de résolution**
**Considérant D octies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***D octies. considérant que la pauvreté, la précarité socio-économique et la marginalisation peuvent rendre certaines franges de la société particulièrement exposées et vulnérables aux ingérences extérieures et aux opérations d'information hostiles;*** |

Or. en

**Amendement 129**

**Petar Volgin**

**Proposition de résolution**
**Considérant E**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***E. considérant que les menaces que représentent les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et la désinformation ne pèsent pas que sur les États membres à titre individuel, mais sont une attaque contre l'essence même du projet européen; que les opérations de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger ciblent systématiquement les valeurs démocratiques fondamentales énoncées à l'article 2 du traité UE et le principe de processus décisionnels ouverts et transparents consacré à l'article 1 du traité UE, et portent atteinte aux intérêts de l'Union;*** | ***supprimé*** |

Or. en

**Amendement 130**
**Sophie Wilmès, Sandro Gozi, Cynthia Ní Mhurchú, Helmut Brandstätter, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Considérant E**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| E. considérant que les menaces que représentent les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et la désinformation ne pèsent pas que sur les États membres à titre individuel, mais sont une attaque contre l'essence même du projet européen; que les opérations de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger ciblent systématiquement les valeurs démocratiques fondamentales | E. considérant que les menaces que représentent les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et la désinformation ne pèsent pas que sur les États membres à titre individuel, mais sont une attaque contre l'essence même du projet européen; que les opérations de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger ciblent systématiquement les valeurs démocratiques fondamentales |

| | |
|---|---|
| énoncées à l'article 2 du traité UE et le principe de processus décisionnels ouverts et transparents consacré à l'article 1 du traité UE, et portent atteinte aux intérêts de l'Union; | énoncées à l'article 2 du traité UE et le principe de processus décisionnels ouverts et transparents consacré à l'article 1 du traité UE, et portent atteinte aux intérêts de l'Union; ***que, finalement, ce sont les citoyens européens qui sont les premières victimes de ces pratiques, car leur accès à des informations fiables, leur capacité à se forger une opinion indépendante et leur participation significative à la vie démocratique s'en trouvent directement affaiblis, tandis que la sécurité publique et la stabilité sociale sont également mises en péril;*** |
| | Or. en |

**Amendement 131**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Considérant E**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| E. considérant que les menaces que représentent les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et la désinformation ne pèsent pas que sur les États membres à titre individuel, ***mais sont une attaque*** contre l'essence même du projet européen; que les opérations de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger ciblent systématiquement les valeurs démocratiques fondamentales énoncées à l'article 2 du traité UE et le principe de processus décisionnels ouverts et transparents consacré à l'article 1 du traité UE, et portent atteinte aux intérêts de l'Union; | E. considérant que les menaces que représentent les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et la désinformation ne pèsent ***souvent*** pas que sur les États membres à titre individuel, ***y compris les attaques*** contre l'essence même du projet européen ***et le lien transatlantique***; que les opérations de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger ciblent systématiquement les valeurs démocratiques fondamentales énoncées à l'article 2 du traité UE et le principe de processus décisionnels ouverts et transparents consacré à l'article 1 du traité UE, et portent atteinte aux intérêts de l'Union; ***que ces défis exigent de l'Union qu'elle tire les leçons de ses propres erreurs plutôt que de supprimer les critiques légitimes;*** |
| | Or. en |

**Amendement 132**
**Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Virginie Joron, Fabrice Leggeri**

**Proposition de résolution**
**Considérant E**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| E. considérant que les menaces que représentent les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et la désinformation ne pèsent pas que sur les États membres à titre individuel***, *mais sont*** une attaque contre l'essence même ***du projet européen***; que les opérations de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger ciblent systématiquement les valeurs démocratiques fondamentales énoncées à l'article 2 du traité UE et le principe de processus décisionnels ouverts et transparents consacré à l'article 1 du traité UE, et portent atteinte aux intérêts de l'Union; | E. considérant que les menaces que représentent les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et la désinformation ne pèsent pas que sur les États membres à titre individuel ***et peuvent, dans de tels cas, constituer*** une attaque contre l'essence même ***des valeurs européennes sur lesquelles repose l'Union***; que les opérations de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger ciblent ***souvent*** systématiquement les valeurs démocratiques fondamentales énoncées à l'article 2 du traité UE et le principe de processus décisionnels ouverts et transparents consacré à l'article 1 du traité UE, et portent atteinte aux intérêts de l'Union ***et/ou de ses États membres, tout en favorisant les intérêts et les objectifs de pays tiers***; |

Or. en

**Amendement 133**
**Kim Van Sparrentak**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Considérant E**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| E. considérant que les menaces que représentent les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et la désinformation ne | E. considérant que les menaces que représentent les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et la désinformation ne |

| | |
|---|---|
| pèsent pas que sur les États membres à titre individuel, mais sont une attaque contre l'essence même du projet européen; que les opérations de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger ciblent systématiquement les valeurs démocratiques fondamentales énoncées à l'article 2 du traité UE et le principe de processus décisionnels ouverts et transparents consacré à l'article 1 du traité UE, et portent atteinte aux intérêts de l'Union; | pèsent pas que sur les États membres à titre individuel, mais sont une attaque contre l'essence même du projet européen; que les opérations de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger ciblent systématiquement les valeurs démocratiques fondamentales énoncées à l'article 2 du traité UE et le principe de processus décisionnels ouverts et transparents consacré à l'article 1 du traité UE, et portent atteinte aux intérêts de l'Union ***et aux processus démocratiques dans ses États membres***; |
| | Or. en |

**Amendement 134**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Considérant E bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***E bis. considérant que l'ingérence étrangère dans l'Union ne s'est pas limitée à des campagnes de désinformation externes, mais qu'elle a également exploité des faiblesses internes au sein des institutions de l'Union et des États membres, notamment la corruption, les conflits d'intérêts, l'opacité des pratiques de lobbying et l'insuffisance des garanties éthiques, compromettant ainsi la résilience démocratique de l'intérieur;*** |
| | Or. en |

**Amendement 135**
**Christine Anderson, Petar Volgin**

**Proposition de résolution**
**Considérant E bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***E bis. considérant que toutes les formes de communication politique polarisante, controversée ou coordonnée ne constituent pas une manipulation de l'information et une ingérence étrangères, même lorsqu'elles proviennent de l'étranger; que les sociétés démocratiques se caractérisent intrinsèquement par la contestation, le désaccord et l'activisme, y compris la mobilisation et les campagnes légales à grande échelle;*** |

Or. en

**Amendement 136**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Considérant E ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***E ter. considérant que des dirigeants politiques de haut rang des États membres ont, après avoir quitté leurs fonctions, occupé des postes de haut niveau dans des entreprises publiques de pays tiers hostiles, notamment dans le secteur énergétique russe, en particulier au sein de Gazprom, et plus particulièrement l'ancien chancelier allemand Gerhard Schröder, dont les nominations après son départ de ses fonctions illustrent le phénomène de pantouflage et soulèvent de sérieuses préoccupations quant à la dépendance stratégique, l'influence étrangère et la crédibilité des dirigeants politiques dans certains États membres influents;*** |

Or. en

**Amendement 137**

**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Considérant E quater (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***E quater. considérant que les réunions et contacts documentés entre de hauts fonctionnaires de l'Union, notamment l'ancien commissaire à la justice Didier Reynders, et des personnes étroitement liées à des oligarques russes sanctionnés, tels que l'allié proche de Poutine Oleg Deripaska, ont révélé de graves lacunes en matière de transparence, de contrôle éthique et de sensibilisation aux risques au sein des institutions de l'Union, créant ainsi des possibilités d'influence étrangère indue;*** |

Or. en

**Amendement 138**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Considérant E quinquies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***E quinquies. considérant que le scandale de corruption connu sous le nom de «Qatargate» a démontré, selon les enquêtes judiciaires en cours et les conclusions largement relayées par les médias, qu'un pays tiers aurait été en mesure de pénétrer le Parlement européen grâce à des incitations financières, des intermédiaires et des réseaux secrets, notamment dans le cas de députés européens influents et du directeur de la DG MOVE de la Commission; que ces événements ont mis en évidence de graves faiblesses structurelles dans les cadres internes de l'Union en matière d'intégrité, d'éthique et de sécurité, et montré que*** |

***l'ingérence étrangère peut opérer de l'intérieur même des institutions de l'Union;***

Or. en

**Amendement 139**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Considérant E sexies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***E sexies. considérant que des allégations graves, communément appelées «affaire Greengate», indiquent que certaines organisations non gouvernementales bénéficiant d'un financement de l'Union auraient été chargées d'exercer une influence disproportionnée et non transparente sur les processus législatifs; que le débat public et les reportages des médias ont également soulevé des questions concernant la responsabilité politique de hauts responsables de la Commission, notamment l'ancien vice-président exécutif Frans Timmermans, en ce qui concerne les structures de financement et la coordination des politiques; que ces développements soulèvent des préoccupations quant à la captation institutionnelle, l'utilisation abusive des fonds publics et le risque d'ingérence étrangère ou idéologique indirecte;*** |

Or. en

**Amendement 140**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Considérant E septies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***E septies. considérant que des rapports et des initiatives parlementaires ont soulevé de graves préoccupations quant au fait que des fonds de l'Union alloués à certaines organisations auraient pu être détournés, directement ou indirectement, au profit d'acteurs liés à des mouvements extrémistes ou terroristes, y compris le Hamas, mettant en évidence des lacunes critiques dans les contrôles du financement, les mécanismes de surveillance et la responsabilité politique;*** |

Or. en

**Amendement 141**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Considérant E octies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***E octies. considérant que la crédibilité de l'Union dans la lutte contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger est fondamentalement affaiblie si les menaces extérieures sont traitées alors que les vulnérabilités internes, la corruption, les conflits d'intérêts et les scandales politiquement sensibles au sein des institutions de l'Union sont minimisés, ignorés ou traités selon une approche «deux poids, deux mesures»;*** |

Or. en

**Amendement 142**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Considérant E nonies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***E nonies. considérant que l'existence d'un réseau d'espionnage russe a été confirmée par le verdict rendu dans l'affaire de l'ancien député au Parlement européen Nathan Gill, qui, comme l'ont révélé les services polonais, prononçait des discours rédigés par les services de renseignement russes en échange de pots-de-vin et participait à des initiatives orchestrées par ces derniers, telles que l'observation de fausses élections ou de faux référendums dans des territoires occupés par la Russie; que, selon les conclusions des services polonais, qui ont fourni aux autorités du Parlement des informations sur le fonctionnement et les méthodes de ce réseau, les autorités russes rémunéraient un réseau impliquant plusieurs députés au Parlement européen; qu'il est donc nécessaire de renforcer les règles d'intégrité applicables aux députés européens et aux hauts fonctionnaires de l'Union;*** |

Or. en

**Amendement 143**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Considérant F**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| F. considérant que les États membres qui ont investi à titre individuel dans des structures opérationnelles spécifiques, dotées de statuts et de mandats clairs et disposant de ressources humaines et financières suffisantes, montrent ce qui est réalisable, notamment dans le cas de VIGINUM en France et de l'Agence | F. considérant que les États membres qui ont investi à titre individuel dans des structures opérationnelles spécifiques, dotées de statuts et de mandats clairs et disposant de ressources humaines et financières suffisantes, montrent ce qui est réalisable, notamment dans le cas de VIGINUM en France et de l'Agence |

| | |
|---|---|
| suédoise de défense psychologique; | suédoise de défense psychologique; ***que chaque pays présente des caractéristiques spécifiques, qui découlent également de circonstances historiques, et qu'en conséquence, certains États membres, tels que la Pologne ou les États baltes, font preuve d'une plus grande résilience face à la désinformation russe et à la manipulation de l'histoire que d'autres pays qui ont historiquement entretenu une coopération plus étroite avec la Russie;*** |

Or. en

**Amendement 144**
**Kim Van Sparrentak**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Considérant F**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| F. considérant que les États membres qui ont investi à titre individuel dans des structures opérationnelles spécifiques, dotées de statuts et de mandats clairs et disposant de ressources humaines et financières suffisantes, montrent ce qui est réalisable, notamment dans le cas de VIGINUM en France et de l'Agence suédoise de défense psychologique; | F. considérant que les États membres qui ont investi à titre individuel dans des structures opérationnelles spécifiques, dotées de statuts et de mandats clairs et disposant de ressources humaines et financières suffisantes, montrent ce qui est réalisable, notamment dans le cas de VIGINUM en France et de l'Agence suédoise de défense psychologique; ***que, tout en apportant des informations précieuses sur demande ou de leur propre initiative, ces institutions travaillent de manière cloisonnée et ne sont pas liées de manière appropriée, ce qui entraîne une fragmentation de leur travail et, partant, un manque de coopération en matière de protection contre les campagnes d'ingérence;*** |

Or. en

**Amendement 145**

**Nathalie Loiseau, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Cynthia Ní Mhurchú, Bart Groothuis, Petras Auštrevičius**

**Proposition de résolution**
**Considérant F**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| F. considérant que ***les*** États membres qui ont investi à titre individuel dans des structures opérationnelles spécifiques, dotées de statuts et de mandats clairs et disposant de ressources humaines et financières suffisantes, montrent ce qui est réalisable, notamment dans le cas de VIGINUM en France et de l'Agence suédoise de défense psychologique; | F. considérant que ***certains*** États membres qui ont investi à titre individuel dans des structures opérationnelles spécifiques, dotées de statuts et de mandats clairs et disposant de ressources humaines et financières suffisantes, montrent ce qui est réalisable, notamment dans le cas de VIGINUM en France et de l'Agence suédoise de défense psychologique; ***que ces agences ont adopté une approche strictement factuelle, technique et non partisane;*** |

Or. en

**Amendement 146**
**Christine Anderson, Petar Volgin**

**Proposition de résolution**
**Considérant F**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| F. considérant que les États membres qui ont investi à titre individuel dans des structures opérationnelles spécifiques, dotées de statuts et de mandats clairs et disposant de ressources humaines et financières suffisantes, montrent ce qui est réalisable***, notamment dans le cas de VIGINUM en France et de l'Agence suédoise de défense psychologique***; | F. considérant que les États membres qui ont investi à titre individuel dans des structures opérationnelles spécifiques, dotées de statuts et de mandats clairs et disposant de ressources humaines et financières suffisantes, montrent ce qui est réalisable; |

Or. en

**Amendement 147**
**Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Virginie Joron, Fabrice Leggeri**

**Proposition de résolution**
**Considérant F**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| F. considérant que les États membres qui ont investi à titre individuel dans des structures opérationnelles spécifiques, dotées de statuts et de mandats clairs et disposant de ressources humaines et financières suffisantes, montrent ce qui est réalisable, ***notamment*** dans le cas de VIGINUM en France et de l'Agence suédoise de défense psychologique; | F. considérant que les États membres qui ont investi à titre individuel dans des structures opérationnelles spécifiques, dotées de statuts et de mandats clairs et disposant de ressources humaines et financières suffisantes, montrent ce qui est réalisable, ***par exemple*** dans le cas de VIGINUM en France et de l'Agence suédoise de défense psychologique; |

Or. en

**Amendement 148**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Considérant F bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***F bis. considérant que la désinformation ne doit pas servir de prétexte commode pour occulter des politiques délibérément menées qui ont profité à certaines capitales et à la Fédération de Russie au détriment des intérêts fondamentaux d'autres États membres en matière de sécurité, et qui ont nui à la solidarité européenne; qu'à ce jour, aucune commission d'enquête parlementaire n'a été créée, ni au niveau de l'Union ni au niveau national, pour clarifier les circonstances entourant la construction des fameux gazoducs Nord Stream 1 et Nord Stream 2;*** |

Or. en

**Amendement 149**

**Sandro Ruotolo, Krzysztof Brejza, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Saskia Bricmont, Diana Riba i Giner, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Hannah Neumann, Leoluca Orlando, Chloé Ridel, Brando Benifei, Lucia Yar, Raffaele Topo, Marco Tarquinio, Daniel Freund, Pierfrancesco Maran**

**Proposition de résolution**
**Considérant F bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***F bis. considérant que près de trois ans après l'adoption de la recommandation du Parlement européen du 15 juin 2023 au Conseil et à la Commission, la grande majorité des recommandations qui y figuraient n'ont toujours pas été mises en œuvre, malgré leur importance capitale pour la protection des droits fondamentaux, de la démocratie et de l'état de droit contre l'utilisation abusive des logiciels espions et des technologies de surveillance intrusives;*** |

Or. en

**Amendement 150**
**Stefano Cavedagna**

**Proposition de résolution**
**Considérant F bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***F bis. considérant que, pour éviter que de telles initiatives n'aient des effets dissuasifs sur l'exercice des libertés fondamentales, telles que la liberté d'expression et la liberté de religion, une analyse d'impact approfondie est nécessaire;*** |

Or. en

**Amendement 151**

**Sophie Wilmès, Sandro Gozi, Cynthia Ní Mhurchú, Helmut Brandstätter, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Considérant G**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| G. considérant que l'évolution rapide de l'intelligence artificielle (IA) et des technologies des hypertrucages dépasse la capacité d'adaptation des institutions nationales fragmentées; que sans réponses coordonnées de l'Union et sans capacités opérationnelles claires, les agresseurs auront toujours plus d'avance sur les défenseurs; | G. considérant que l'évolution rapide de l'intelligence artificielle (IA) et des technologies des hypertrucages dépasse la capacité d'adaptation des institutions nationales fragmentées; que sans réponses coordonnées de l'Union***, sans investissements soutenus dans l'innovation, la recherche et le développement technologique*** et sans capacités opérationnelles claires, les agresseurs auront toujours plus d'avance sur les défenseurs; ***que l'innovation, y compris le développement de systèmes d'IA fiables, d'outils de détection et d'infrastructures numériques résilientes, doit être considérée comme un élément central de la stratégie défensive et préventive de l'Union; que l'efficacité de tout cadre réglementaire ou technique dépend finalement d'une volonté politique soutenue, d'une application cohérente et de la volonté des États membres et des institutions de l'Union de traduire les engagements en actions concrètes et en temps utile;*** |

Or. en

**Amendement 152**
**Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Fabrice Leggeri, Fidias Panayiotou**

**Proposition de résolution**
**Considérant G**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| G. considérant que l'évolution rapide de l'intelligence artificielle (IA) et des technologies des hypertrucages dépasse la | G. considérant que l'évolution rapide de l'intelligence artificielle (IA) et des technologies des hypertrucages dépasse la |

capacité d'adaptation des institutions nationales ***fragmentées***; que sans ***réponses coordonnées de l'Union et sans capacités opérationnelles claires***, les agresseurs auront toujours plus d'avance sur les défenseurs;

capacité d'adaptation des institutions nationales ***et européennes, compte tenu du fait que les réglementations juridiques sont souvent violées***; que sans ***équipements et outils technologiques spécialisés***, les agresseurs auront toujours plus d'avance sur les défenseurs; ***que les technologies clés de l'IA sont contrôlées par des entités de pays tiers, qui ont la plus grande influence sur le contenu généré et la manière dont les systèmes d'IA fonctionnent et produisent des résultats pour les utilisateurs, et que les États membres de l'Union ne disposent pas de capacités souveraines en matière d'IA;***

Or. en

**Amendement 153**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Considérant G**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| G. considérant que l'évolution rapide de l'intelligence artificielle (IA) et des technologies des hypertrucages dépasse la capacité d'adaptation des institutions nationales fragmentées; que sans réponses coordonnées de l'Union et sans capacités opérationnelles claires, les agresseurs auront toujours plus d'avance sur les défenseurs; | G. considérant que l'évolution rapide de l'intelligence artificielle (IA) et des technologies des hypertrucages dépasse la capacité d'adaptation des institutions nationales fragmentées; que sans réponses coordonnées de l'Union et sans capacités opérationnelles claires, les agresseurs auront toujours plus d'avance sur les défenseurs; ***que la réponse appropriée à ces défis n'est pas la création d'une nouvelle institution au niveau de l'Union, mais plutôt une coopération plus étroite entre les États membres et leurs services compétents, une coopération avec les entreprises informatiques, ainsi qu'avec les alliés partageant les mêmes valeurs au sein de l'OTAN et les partenaires du G7 confrontés à des menaces similaires;*** |

Or. en

**Amendement 154**
**Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Considérant G**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| G. considérant que l'évolution rapide de l'intelligence artificielle (IA) et des technologies des hypertrucages dépasse la capacité d'adaptation des institutions nationales fragmentées; que sans réponses coordonnées de l'Union et sans capacités opérationnelles claires, les agresseurs auront toujours plus d'avance sur les défenseurs; | G. considérant que l'évolution rapide de l'intelligence artificielle (IA) et des technologies des hypertrucages dépasse la capacité d'adaptation des institutions nationales fragmentées; que sans réponses coordonnées de l'Union et sans capacités opérationnelles ***et de recherche*** claires, les agresseurs auront toujours plus d'avance sur les défenseurs; ***que le règlement de l'Union sur l'intelligence artificielle (règlement sur l'IA) introduit des règles imposant aux plateformes en ligne d'étiqueter les contenus générés par l'IA; que l'application de ces règles nécessitera un véritable respect de la part des plateformes en ligne et un contrôle strict de la part de l'Union;*** |

Or. en

**Amendement 155**
**Kim Van Sparrentak**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Considérant G**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| G. considérant que l'évolution rapide de l'intelligence artificielle (IA) et des technologies des hypertrucages dépasse la capacité d'adaptation des institutions nationales fragmentées; que sans réponses coordonnées de l'Union et sans capacités opérationnelles claires, les agresseurs | G. considérant que l'évolution rapide de l'intelligence artificielle (IA) et des technologies des hypertrucages dépasse la capacité d'adaptation des institutions nationales fragmentées; que sans réponses coordonnées de l'Union et sans capacités opérationnelles claires, les agresseurs |

| | |
|---|---|
| auront toujours plus d'avance sur les défenseurs; | auront toujours plus d'avance sur les défenseurs; ***que les entreprises spécialisées dans l'IA ont réduit, au lieu de renforcer, leurs mesures de sécurité visant à lutter contre la propagation et la génération de désinformation sur leurs services, et qu'elles n'ont pas réussi à empêcher l'«empoisonnement des données» utilisées par leurs services;*** |

Or. en

**Amendement 156**
**Nathalie Loiseau, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Cynthia Ní Mhurchú, Bart Groothuis, Petras Auštrevičius**

**Proposition de résolution**
**Considérant G**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| G. considérant que l'évolution rapide de l'intelligence artificielle (IA) et des technologies des hypertrucages dépasse la capacité d'adaptation des institutions nationales fragmentées; que sans réponses ***coordonnées*** de l'Union et sans capacités opérationnelles claires, les agresseurs auront toujours plus d'avance sur les défenseurs; | G. considérant que l'évolution rapide de l'intelligence artificielle (IA) et des technologies des hypertrucages dépasse la capacité d'adaptation des institutions nationales fragmentées; ***que, si l'IA facilite les campagnes de désinformation, elle fournit également des outils permettant d'améliorer notre capacité à les détecter, à les analyser et à les contrer;*** que sans réponses ***harmonisées*** de l'Union et sans capacités opérationnelles claires, les agresseurs auront toujours plus d'avance sur les défenseurs; |

Or. en

**Amendement 157**
**Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Christel Schaldemose**

**Proposition de résolution**
**Considérant G**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| G. considérant que l'évolution rapide de l'intelligence artificielle (IA) et des technologies des hypertrucages dépasse la capacité d'adaptation des institutions nationales fragmentées; que sans réponses coordonnées de l'Union et sans capacités opérationnelles claires, les agresseurs auront toujours plus d'avance sur les défenseurs; | G. considérant que l'évolution rapide de l'intelligence artificielle (IA) et des technologies des hypertrucages dépasse la capacité d'adaptation des institutions nationales fragmentées ***et rend obsolètes les solutions traditionnelles, telles que la transparence ou les obligations de moyens***; que sans réponses coordonnées de l'Union et sans capacités opérationnelles claires, les agresseurs auront toujours plus d'avance sur les défenseurs***, menaçant ainsi les fondements mêmes de nos démocraties***; |

Or. en

**Amendement 158**
**Andrey Kovatchev**

**Proposition de résolution**
**Considérant G bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***G bis. considérant que les technologies d'intelligence artificielle, y compris les hypertrucages, les contenus génératifs et les robots automatisés, amplifient considérablement l'ampleur, la rapidité et la crédibilité des campagnes de désinformation; que, si le coût de la création de contenu a considérablement diminué, la distribution au moyen de systèmes de recommandation fondés sur l'engagement reste le facteur décisif pour obtenir une incidence sociétale à grande échelle;*** |

Or. en

**Amendement 159**
**Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Christel Schaldemose**

**Proposition de résolution**
**Considérant H**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| H. considérant que la convergence des premières étapes de la mise en œuvre du règlement sur les services numériques, du règlement sur les marchés numériques, du règlement sur l'intelligence artificielle et du règlement européen sur la liberté des médias est l'occasion de mettre en place des moyens de défense globaux contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger; | H. considérant que la convergence des premières étapes de la mise en œuvre du règlement sur les services numériques, du règlement sur les marchés numériques, du règlement sur l'intelligence artificielle et du règlement européen sur la liberté des médias est l'occasion de mettre en place des moyens de défense globaux contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger ***et de préserver l'espace informationnel***; ***que l'efficacité de ce cadre réglementaire dépend de l'application intégrale, cohérente et en temps utile de ces instruments législatifs; que la mise en œuvre inégale et tardive dans les États membres, notamment en ce qui concerne le règlement européen sur la liberté des médias, risque de compromettre leur incidence collective et d'affaiblir la capacité de l'Union à protéger l'intégrité de la sphère publique et le droit des citoyens à recevoir des informations fiables et pluralistes;*** |

Or. en

**Amendement 160**
**Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Fabrice Leggeri, Fidias Panayiotou**

**Proposition de résolution**
**Considérant H**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| H. considérant que la convergence des premières étapes de la mise en œuvre du règlement sur les services numériques, du règlement sur les marchés numériques, du règlement sur l'intelligence artificielle et du règlement européen sur la liberté des | H. considérant que la convergence des premières étapes de la mise en œuvre du règlement sur les services numériques, du règlement sur les marchés numériques, du règlement sur l'intelligence artificielle et du règlement européen sur la liberté des |

médias est l'occasion de mettre en place des moyens de défense globaux contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger;

médias est l'occasion de mettre en place des moyens de défense globaux contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger; ***qu'il est envisagé de renforcer le partage d'informations et l'assistance mutuelle, y compris dans le cadre du déploiement des outils technologiques, entre les États membres et les institutions et organes de l'Union; que les règlements devraient être révisés de manière à permettre le respect de la liberté d'expression et de la liberté de recevoir et de communiquer des informations, telles que consacrées par la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne;***

Or. en

**Amendement 161**
**Sander Smit**

**Proposition de résolution**
**Considérant H**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| H. considérant que la convergence des premières étapes de la mise en œuvre du règlement sur les services numériques, du règlement sur les marchés numériques, du règlement sur l'intelligence artificielle et du règlement européen sur la liberté des médias est l'occasion de mettre en place des moyens de défense globaux contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger; | H. considérant que la convergence des premières étapes de la mise en œuvre du règlement sur les services numériques, du règlement sur les marchés numériques, du règlement sur l'intelligence artificielle et du règlement européen sur la liberté des médias est l'occasion de mettre en place des moyens de défense globaux contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger; ***qu'une telle application ne devrait viser qu'à atténuer les risques systémiques de désinformation et ne doit pas entraîner de limitation de la liberté d'expression ou de réduction au silence des opinions impopulaires ou de la dissidence politique; que, dans le cadre d'une telle mise en œuvre, le point de départ doit consister à laisser aux citoyens la possibilité et la liberté de se forger leur*** |

***propre opinion sur les informations;***

Or. en

**Amendement 162**
**Sophie Wilmès, Sandro Gozi, Cynthia Ní Mhurchú, Helmut Brandstätter, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Considérant H**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| H. considérant que la convergence des premières étapes de la mise en œuvre du règlement sur les services numériques, du règlement sur les marchés numériques, du règlement sur l'intelligence artificielle et du règlement européen sur la liberté des médias est l'occasion de mettre en place des moyens de défense globaux contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger; | H. considérant que la convergence des premières étapes de la mise en œuvre du règlement sur les services numériques, du règlement sur les marchés numériques, du règlement sur l'intelligence artificielle et du règlement européen sur la liberté des médias est l'occasion de mettre en place des moyens de défense globaux contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger; ***qu'il est par conséquent particulièrement important de combiner un soutien structuré aux États membres dans la mise en œuvre efficace et en temps utile de ces instruments avec la capacité de prendre des mesures correctives rapides et proportionnées lorsque des lacunes, des retards ou une transposition incomplète risquent de compromettre la résilience démocratique de l'Union;*** |

Or. en

**Amendement 163**
**Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Considérant H**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|

| | |
|---|---|
| H. considérant que la convergence des premières étapes de la mise en œuvre du règlement sur les services numériques, du règlement sur les marchés numériques, du règlement sur l'intelligence artificielle et du règlement européen sur la liberté des médias est l'occasion de mettre en place des moyens de défense globaux contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger; | H. considérant que la convergence des premières étapes de la mise en œuvre du règlement sur les services numériques, du règlement sur les marchés numériques, du règlement sur l'intelligence artificielle et du règlement européen sur la liberté des médias est l'occasion de mettre en place des moyens de défense globaux contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger; ***que l'Union est soumise à une pression accrue de la part de l'administration du président des États-Unis, notamment à des menaces relatives aux droits de douane, à des sanctions personnelles à l'encontre des fonctionnaires de l'Union et à des interdictions de visa, en raison de l'introduction de règles visant à créer un environnement numérique plus sûr, plus transparent et plus responsable;*** |
| | Or. en |

**Amendement 164**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Considérant H**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| H. considérant que la convergence des premières étapes de la mise en œuvre du règlement sur les services numériques, du règlement sur les marchés numériques, du règlement sur l'intelligence artificielle et du règlement européen sur la liberté des médias est l'occasion de mettre en place des moyens de défense globaux contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger; | H. considérant que la convergence des premières étapes de la mise en œuvre du règlement sur les services numériques, du règlement sur les marchés numériques, du règlement sur l'intelligence artificielle et du règlement européen sur la liberté des médias est l'occasion de mettre en place des moyens de défense globaux contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger ***et ne saurait en aucun cas servir de prétexte pour restreindre la liberté d'expression dans la sphère publique, y compris en ligne***; |
| | Or. en |

**Amendement 165**
**Kim Van Sparrentak**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Considérant H**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| H. considérant que la ***convergence des premières étapes de la*** mise en œuvre du règlement sur les services numériques, du règlement sur les marchés numériques, du règlement sur l'intelligence artificielle et du règlement européen sur la liberté des médias ***est l'occasion de mettre en place des*** moyens de défense ***globaux*** contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger; | H. considérant que la mise en œuvre du règlement sur les services numériques, du règlement sur les marchés numériques, du règlement sur l'intelligence artificielle***, du règlement relatif à la publicité à caractère politique*** et du règlement européen sur la liberté des médias ***a été lente dans de nombreux cas, ce qui a créé une occasion pour les acteurs malveillants d'exploiter l'absence de*** moyens de défense contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger ***dans la législation européenne***; |

Or. en

**Amendement 166**
**Nathalie Loiseau, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Cynthia Ní Mhurchú, Bart Groothuis, Petras Auštrevičius**

**Proposition de résolution**
**Considérant H**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| H. considérant que la convergence des premières étapes de la mise en œuvre du règlement sur les services numériques, du règlement sur les marchés numériques, du règlement sur l'intelligence artificielle et du règlement européen sur la liberté des médias est l'occasion de mettre en place des moyens de défense globaux ***contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger***; | H. considérant que la convergence des premières étapes de la mise en œuvre du règlement sur les services numériques, du règlement sur les marchés numériques, du règlement sur l'intelligence artificielle et du règlement européen sur la liberté des médias est l'occasion de mettre en place des moyens de défense globaux ***et hybrides***; |

Or. en

**Amendement 167**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Considérant I**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| I. considérant que les sociétés démocratiques de l'Union sont de plus en plus ciblées par les menaces hybrides, la désinformation et les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, avec une intensité particulière dans la sphère numérique; que l'espace en ligne permet la prolifération de nouvelles techniques de manipulation, notamment: a) l'utilisation non authentique de médias sociaux au moyen de programmes logiciels automatisés, de faux comptes de médias sociaux et de l'utilisation d'usines à trolls, ainsi que l'amplification et les activités orchestrées par des robots, b) l'utilisation de techniques de contrefaçon d'opinion et d'inondation pour influencer le débat public en ligne, c) la personnalisation, le suivi et le microciblage d'individus, d) les sites internet conçus pour imiter des sources officielles, e) l'amplification artificielle de contenus clivants, f) l'utilisation de contenus synthétiques, tels que les hypertrucages et d'autres contenus générés par l'IA, et g) les systèmes de recommandation conçus à dessein pour stimuler la participation par la polarisation; | I. considérant que les sociétés démocratiques de l'Union sont de plus en plus ciblées par les menaces hybrides, la désinformation et les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, avec une intensité particulière dans la sphère numérique; que l'espace en ligne permet la prolifération de nouvelles techniques de manipulation, notamment: a) l'utilisation non authentique de médias sociaux au moyen de programmes logiciels automatisés, de faux comptes de médias sociaux et de l'utilisation d'usines à trolls, ainsi que l'amplification et les activités orchestrées par des robots, b) l'utilisation de techniques de contrefaçon d'opinion et d'inondation pour influencer le débat public en ligne, c) la personnalisation, le suivi et le microciblage d'individus, d) les sites internet conçus pour imiter des sources officielles, e) l'amplification artificielle de contenus clivants, f) l'utilisation de contenus synthétiques, tels que les hypertrucages et d'autres contenus générés par l'IA, et g) les systèmes de recommandation conçus à dessein pour stimuler la participation par la polarisation; ***que ces menaces ne sont pas nouvelles et que, au cours de la dernière décennie, les États membres, les plateformes en ligne, les experts et les sociétés elles-mêmes ont mis au point une série d'outils capables de lutter efficacement contre ces menaces;*** |

Or. en

**Amendement 168**
**Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Considérant I**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| I. considérant que les sociétés démocratiques de l'Union sont de plus en plus ciblées par les menaces hybrides, la désinformation et les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, avec une intensité particulière dans la sphère numérique; que l'espace en ligne permet la prolifération de nouvelles techniques de manipulation, notamment: a) l'utilisation non authentique de médias sociaux au moyen de programmes logiciels automatisés, de faux comptes de médias sociaux et de l'utilisation d'usines à trolls, ainsi que l'amplification et les activités orchestrées par des robots, b) l'utilisation de techniques de contrefaçon d'opinion et d'inondation pour influencer le débat public en ligne, c) la personnalisation, le suivi et le microciblage d'individus, d) les sites internet conçus pour imiter des sources officielles, e) l'amplification artificielle de contenus clivants, f) l'utilisation de contenus synthétiques, tels que les hypertrucages et d'autres contenus générés par l'IA, ***et*** g) les systèmes de recommandation conçus à dessein pour stimuler la participation par la polarisation; | I. considérant que les sociétés démocratiques de l'Union sont de plus en plus ciblées par les menaces hybrides, la désinformation et les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, avec une intensité particulière dans la sphère numérique; que l'espace en ligne permet la prolifération de nouvelles techniques de manipulation, notamment: a) l'utilisation non authentique de médias sociaux au moyen de programmes logiciels automatisés, de faux comptes de médias sociaux et de l'utilisation d'usines à trolls, ainsi que l'amplification et les activités orchestrées par des robots, b) l'utilisation de techniques de contrefaçon d'opinion et d'inondation pour influencer le débat public en ligne, c) la personnalisation, le suivi et le microciblage d'individus, d) les sites internet conçus pour imiter des sources officielles, e) l'amplification artificielle ***et la monétisation*** de contenus clivants, f) l'utilisation de contenus synthétiques, tels que les hypertrucages et d'autres contenus générés par l'IA, g) les systèmes de recommandation conçus à dessein pour stimuler la participation par la polarisation***, et h) la manipulation des grands modèles linguistiques (GML), consistant à alimenter de manière malveillante ces modèles avec des récits biaisés, trompeurs ou faux afin d'influencer leur apprentissage***; |

Or. en

**Amendement 169**
**Kim Van Sparrentak**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Considérant I**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| I. considérant que les sociétés démocratiques de l'Union sont de plus en plus ciblées par les menaces hybrides, la désinformation et les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, avec une intensité particulière dans la sphère numérique; que l'espace en ligne permet la prolifération de nouvelles techniques de manipulation, notamment: a) l'utilisation non authentique de médias sociaux au moyen de programmes logiciels automatisés, de faux comptes de médias sociaux et de l'utilisation d'usines à trolls, ainsi que l'amplification et les activités orchestrées par des robots, b) l'utilisation de techniques de contrefaçon d'opinion et d'inondation pour influencer le débat public en ligne, c) la personnalisation, le suivi et le microciblage d'individus, d) les sites internet conçus pour imiter des sources officielles, e) l'amplification artificielle de contenus clivants, f) l'utilisation de contenus synthétiques, tels que les hypertrucages et d'autres contenus générés par l'IA, ***et*** g) les systèmes de recommandation conçus à dessein pour stimuler la participation par la polarisation; | I. considérant que les sociétés démocratiques de l'Union sont de plus en plus ciblées par les menaces hybrides, la désinformation et les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, avec une intensité particulière dans la sphère numérique; que l'espace en ligne permet la prolifération de nouvelles techniques de manipulation ***en constante évolution***, notamment: a) l'utilisation non authentique de médias sociaux au moyen de programmes logiciels automatisés, de faux comptes de médias sociaux et de l'utilisation d'usines à trolls, ainsi que l'amplification et les activités orchestrées par des robots, b) l'utilisation de techniques de contrefaçon d'opinion et d'inondation pour influencer le débat public en ligne, c) la personnalisation, le suivi et le microciblage d'individus, d) les sites internet conçus pour imiter des sources officielles, e) l'amplification artificielle de contenus clivants, f) l'utilisation de contenus synthétiques, tels que les hypertrucages et d'autres contenus générés par l'IA, g) ***l'implantation de récits de désinformation conduisant à ce que l'on appelle l'empoisonnement des données des modèles d'IA, et h)*** les systèmes de recommandation conçus à dessein pour stimuler la participation par la polarisation; |

Or. en

**Amendement 170**
**Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers**

**Proposition de résolution**
**Considérant I**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| I. considérant que les sociétés démocratiques de l'Union sont de plus en plus ciblées par les menaces hybrides, la désinformation et les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, avec une intensité particulière dans la sphère numérique; que l'espace en ligne permet la prolifération de nouvelles techniques de manipulation, notamment: a) l'utilisation non authentique de médias sociaux au moyen de programmes logiciels automatisés, de faux comptes ***de médias sociaux*** et de l'utilisation d'usines à trolls, ainsi que l'amplification et les activités orchestrées par des robots, b) l'utilisation de techniques de contrefaçon d'opinion et d'inondation pour influencer le débat public en ligne, c) la personnalisation, le suivi et le microciblage d'individus, d) les sites internet conçus pour imiter des sources officielles, e) l'amplification artificielle de contenus clivants, f) l'utilisation de contenus synthétiques, tels que les hypertrucages et d'autres contenus générés par l'IA***, et g) les systèmes de recommandation conçus à dessein pour stimuler la participation par la polarisation***; | I. considérant que les sociétés démocratiques de l'Union sont de plus en plus ciblées par les menaces hybrides, la désinformation et les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, avec une intensité particulière dans la sphère numérique; que l'espace en ligne permet la prolifération de nouvelles techniques de manipulation, notamment: a) l'utilisation non authentique de médias sociaux au moyen de programmes logiciels automatisés, de faux comptes ***médiatiques ciblés*** et de l'utilisation d'usines à trolls, ainsi que l'amplification et les activités orchestrées par des robots, b) l'utilisation de techniques de contrefaçon d'opinion et d'inondation pour influencer le débat public en ligne, c) la personnalisation, le suivi et le microciblage d'individus, d) les sites internet conçus pour imiter des sources officielles, e) l'amplification artificielle de contenus clivants, f) l'utilisation de contenus synthétiques, tels que les hypertrucages et d'autres contenus générés par l'IA; |

Or. en

**Amendement 171**
**Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Christel Schaldemose**

**Proposition de résolution**
**Considérant I**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|

| | |
|---|---|
| I. considérant que les sociétés démocratiques de l'Union sont de plus en plus ciblées par les menaces hybrides, la désinformation et les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, avec une intensité particulière dans la sphère numérique; que l'espace en ligne permet la prolifération de nouvelles techniques de manipulation, notamment: a) l'utilisation non authentique de médias sociaux au moyen de programmes logiciels automatisés, de faux comptes de médias sociaux et de l'utilisation d'usines à trolls, ainsi que l'amplification et les activités orchestrées par des robots, b) l'utilisation de techniques de contrefaçon d'opinion et d'inondation pour influencer le débat public en ligne, c) la personnalisation, le suivi et le microciblage d'individus, d) les sites internet conçus pour imiter des sources officielles, e) l'amplification artificielle de contenus clivants, f) l'utilisation de contenus synthétiques, tels que les hypertrucages et d'autres contenus générés par l'IA, et g) les systèmes de recommandation conçus ***à dessein*** pour stimuler la participation par la polarisation; | I. considérant que les sociétés démocratiques de l'Union sont de plus en plus ciblées par les menaces hybrides, la désinformation et les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, avec une intensité particulière dans la sphère numérique; que l'espace en ligne permet la prolifération de nouvelles techniques de manipulation, notamment: a) l'utilisation non authentique de médias sociaux au moyen de programmes logiciels automatisés, de faux comptes de médias sociaux et de l'utilisation d'usines à trolls, ainsi que l'amplification et les activités orchestrées par des robots, b) l'utilisation de techniques de contrefaçon d'opinion et d'inondation pour influencer le débat public en ligne, c) la personnalisation, le suivi et le microciblage d'individus, d) les sites internet conçus pour imiter des sources officielles, e) l'amplification artificielle de contenus clivants, f) l'utilisation de contenus synthétiques, tels que les hypertrucages et d'autres contenus générés par l'IA, et g) les systèmes de recommandation conçus pour stimuler la participation par la polarisation; |

Or. en

**Amendement 172**
**Danilo Della Valle, Konstantinos Arvanitis**

**Proposition de résolution**
**Considérant I**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| I. considérant que les sociétés démocratiques de l'Union sont de plus en plus ciblées par ***les menaces hybrides,*** la désinformation et les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, avec une intensité particulière dans la sphère numérique; que l'espace en ligne permet la | I. considérant que les sociétés démocratiques de l'Union sont de plus en plus ciblées par la désinformation et les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, avec une intensité particulière dans la sphère numérique; que l'espace en ligne permet la prolifération de nouvelles |

prolifération de nouvelles techniques de manipulation, notamment: a) l'utilisation non authentique de médias sociaux au moyen de programmes logiciels automatisés, de faux comptes de médias sociaux et de l'utilisation d'usines à trolls, ainsi que l'amplification et les activités orchestrées par des robots, b) l'utilisation de techniques de contrefaçon d'opinion et d'inondation pour influencer le débat public en ligne, c) la personnalisation, le suivi et le microciblage d'individus, d) les sites internet conçus pour imiter des sources officielles, e) l'amplification artificielle de contenus clivants, f) l'utilisation de contenus synthétiques, tels que les hypertrucages et d'autres contenus générés par l'IA, et g) les systèmes de recommandation conçus à dessein pour stimuler la participation par la polarisation;

techniques de manipulation, notamment: a) l'utilisation non authentique de médias sociaux au moyen de programmes logiciels automatisés, de faux comptes de médias sociaux et de l'utilisation d'usines à trolls, ainsi que l'amplification et les activités orchestrées par des robots, b) l'utilisation de techniques de contrefaçon d'opinion et d'inondation pour influencer le débat public en ligne, c) la personnalisation, le suivi et le microciblage d'individus, d) les sites internet conçus pour imiter des sources officielles, e) l'amplification artificielle de contenus clivants, f) l'utilisation de contenus synthétiques, tels que les hypertrucages et d'autres contenus générés par l'IA, et g) les systèmes de recommandation conçus à dessein pour stimuler la participation par la polarisation;

Or. en

**Amendement 173**
**Kim Van Sparrentak**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Considérant I bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***I bis. considérant que, selon la dernière enquête Eurobaromètre de l'automne 2025, les citoyens se déclarent très préoccupés par la désinformation (69 %), les discours de haine (68 %), les faux contenus créés par l'intelligence artificielle (IA), tels que les hypertrucages vidéo ou les fausses informations (68 %), la protection des données à caractère personnel en ligne (68 %) et les menaces pesant sur la liberté d'expression (67 %); que le contrôle des médias sociaux par quelques grandes entreprises constitue une préoccupation majeure dans l'ensemble de l'Union, 64 % des*** |

***répondants déclarant être «très inquiets» à ce sujet;***

Or. en

**Amendement 174**
**Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Petras Auštrevičius**

**Proposition de résolution**
**Considérant I bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***I bis. considérant que des approches, des méthodes, des modèles de données et des taxinomies communs concernant les tactiques, les techniques, les acteurs malveillants et les discours utilisés pour manipuler l'information peuvent permettre une collaboration efficace à grande échelle entre les défenseurs de la démocratie afin de perturber les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, la désinformation et les opérations d'influence; que le soutien à ces approches communes et à la collaboration entre les chercheurs en renseignement de source ouverte, les vérificateurs de faits, les acteurs des médias et les décideurs politiques devrait être considérablement renforcé afin d'accroître la résilience;*** |

Or. en

**Amendement 175**
**Danilo Della Valle, Konstantinos Arvanitis**

**Proposition de résolution**
**Considérant I bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***I bis. considérant que l'utilisation du*** |

***terme «menaces hybrides» risque de réduire les migrants, les demandeurs d'asile et les réfugiés à des questions de sécurité et de les instrumentaliser, en présentant les personnes vulnérables comme des outils ou des menaces plutôt que comme des titulaires de droits, et en portant ainsi atteinte à leur dignité, à leur sécurité et aux obligations qui incombent à l'Union en vertu du droit international et du droit relatif aux droits de l'homme;***

Or. en

**Amendement 176**
**Eugen Tomac**

**Proposition de résolution**
**Considérant I bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***I bis. considérant que l'ingérence étrangère dans les élections, y compris les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, la manipulation algorithmique et les comportements non authentiques coordonnés, est passée d'incidents isolés à des menaces systémiques pour l'intégrité des processus électoraux et la gouvernance démocratique, comme en témoignent les récentes élections dans plusieurs États membres et pays voisins;*** |

Or. en

**Amendement 177**
**Christine Anderson, Petar Volgin**

**Proposition de résolution**
**Considérant I bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|

***I bis. considérant que l'utilisation d'outils automatisés, de systèmes de publication algorithmique et de création de contenu assistée par l'IA est de plus en plus intégrée dans la communication médiatique et civique; que l'expression véhiculée par ces outils peut rester protégée lorsqu'elle reflète une intention humaine, une direction éditoriale ou une conception fondée sur des règles;***

Or. en

**Amendement 178**
**Tomáš Zdechovský, Dan-Ştefan Motreanu, Eszter Lakos, Lukas Mandl, Sandra Kalniete, Tomas Tobé, Mika Aaltola, Marta Wcisło, Fredis Beleris, Andrey Kovatchev**

**Proposition de résolution**
**Considérant I bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***I bis. considérant que le bouclier européen de la démocratie offre une occasion unique de mettre en place une défense efficace et globale de la démocratie, de la liberté, de la compétitivité et de la prospérité européennes;*** |

Or. en

**Amendement 179**
**Stefano Cavedagna, Nicolas Bay**

**Proposition de résolution**
**Considérant I bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***I bis. considérant que le financement occulte de groupes islamistes au sein de l'Union par des pays tiers constitue une menace pour la légitimité du processus démocratique;*** |

Or. en

**Amendement 180**
**Stefano Cavedagna, Nicolas Bay**

**Proposition de résolution**
**Considérant I ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***I ter. considérant que la Commission européenne ne devrait pas imposer le recours au vote électronique aux États membres, en raison du principe de souveraineté nationale, même dans le but de lutter contre la fraude électorale;*** |

Or. en

**Amendement 181**
**Nathalie Loiseau, Sandro Gozi, Cynthia Ní Mhurchú, Petras Auštrevičius**

**Proposition de résolution**
**Considérant J**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| J. considérant que les plateformes en ligne, lorsqu'elles décident de promouvoir ou non des contenus dans les flux d'un utilisateur, utilisent leurs connaissances sur les préférences et les vulnérabilités de chaque utilisateur, ce qui les rend plus influentes que les éditeurs traditionnels; | J. considérant ***que les algorithmes des plateformes sont «défaillants de par leur conception», source de division par nature et facilement manipulables par des acteurs malveillants;*** que les plateformes en ligne, lorsqu'elles décident de promouvoir ou non des contenus dans les flux d'un utilisateur, utilisent leurs connaissances sur les préférences et les vulnérabilités de chaque utilisateur, ce qui les rend plus influentes que les éditeurs traditionnels; ***que les algorithmes des plateformes pourraient être manipulés par leurs propriétaires et leurs actionnaires afin de mettre en avant certains contenus politiques et de réduire au silence l'opposition, empêchant ainsi la visibilité de certaines publications, la déclassant ou*** |

***la déformant;***

Or. en

**Amendement 182**
**Sophie Wilmès, Sandro Gozi, Cynthia Ní Mhurchú, Helmut Brandstätter, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Considérant J**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| J. considérant que les plateformes en ligne, lorsqu'elles décident de promouvoir ou non des contenus dans les flux d'un utilisateur, utilisent leurs connaissances sur les préférences et les vulnérabilités de chaque utilisateur, ce qui les rend plus influentes que les éditeurs traditionnels; | J. considérant que les plateformes en ligne, lorsqu'elles décident de promouvoir ou non des contenus dans les flux d'un utilisateur, utilisent leurs connaissances sur les préférences et les vulnérabilités de chaque utilisateur, ce qui les rend plus influentes que les éditeurs traditionnels; ***que cette influence peut être particulièrement préjudiciable aux groupes vulnérables, y compris les enfants et les jeunes, qui peuvent être moins aptes à évaluer de manière critique les contenus persuasifs ou manipulateurs et sont donc davantage exposés aux risques de désinformation, de discours préjudiciables et de ciblage comportemental abusif;*** |

Or. en

**Amendement 183**
**Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Birgit Sippel, Christel Schaldemose**

**Proposition de résolution**
**Considérant J**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| J. considérant que les plateformes en ligne, lorsqu'elles décident de promouvoir ou non des contenus dans les flux d'un | J. considérant que les plateformes en ligne, lorsqu'elles décident de promouvoir ou non des contenus dans les flux d'un |

| | |
|---|---|
| utilisateur, utilisent leurs connaissances sur les préférences et les vulnérabilités de chaque utilisateur, ce qui les rend plus influentes que les éditeurs traditionnels; | utilisateur, utilisent leurs connaissances sur les préférences et les vulnérabilités de chaque utilisateur, ce qui les rend plus influentes ***et plus dangereuses*** que les éditeurs traditionnels***, tandis que leurs modèles commerciaux sont largement guidés par l'économie fondée sur l'attention et l'amplification algorithmique, créant des incitations structurelles à la polarisation, au contenu sensationnel et à une vulnérabilité accrue à la manipulation***; |

Or. en

**Amendement 184**
**Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers**

**Proposition de résolution**
**Considérant J**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| J. considérant que les plateformes en ligne, lorsqu'elles décident de promouvoir ou non des contenus dans les flux d'un utilisateur, utilisent leurs connaissances sur les préférences et les vulnérabilités de chaque utilisateur, ce qui les rend plus influentes que les éditeurs traditionnels; | J. considérant que les plateformes en ligne, lorsqu'elles décident de promouvoir ou non des contenus dans les flux d'un utilisateur, ***occupent une position avantageuse en raison de leur accès aux profils en ligne des utilisateurs, et qu'elles*** utilisent leurs connaissances sur les préférences et les vulnérabilités de chaque utilisateur, ***principalement dans le but de maximiser leurs propres gains financiers,*** ce qui les rend plus influentes que les éditeurs traditionnels; |

Or. en

**Amendement 185**
**Saskia Bricmont, Sandro Ruotolo, Krzysztof Brejza, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Lucia Yar, Diana Riba i Giner, Hannah Neumann, Chloé Ridel, Leoluca Orlando**

**Proposition de résolution**
**Considérant J**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| J. considérant que les plateformes en ligne***,*** lorsqu'elles décident de promouvoir ou non des contenus dans les flux d'un utilisateur, ***utilisent*** leurs connaissances sur les préférences et les vulnérabilités de chaque utilisateur, ce qui les rend plus influentes que les éditeurs traditionnels; | J. considérant que les plateformes en ligne ***abusent manifestement des vulnérabilités de chaque utilisateur individuel*** lorsqu'elles décident de promouvoir ou non des contenus dans les flux d'un utilisateur, ***en utilisant*** leurs connaissances sur les préférences et les vulnérabilités de chaque utilisateur, ce qui les rend plus influentes que les éditeurs traditionnels; |

Or. en

**Amendement 186**
**Christine Anderson, Petar Volgin**

**Proposition de résolution**
**Considérant J**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| J. considérant que les plateformes en ligne, lorsqu'elles décident de promouvoir ou non des contenus dans les flux d'un utilisateur, utilisent leurs connaissances sur les préférences et les vulnérabilités de chaque utilisateur***, ce qui les rend plus influentes que les éditeurs traditionnels***; | J. considérant que les plateformes en ligne, lorsqu'elles décident de promouvoir ou non des contenus dans les flux d'un utilisateur, utilisent leurs connaissances sur les préférences et les vulnérabilités de chaque utilisateur; |

Or. en

**Amendement 187**
**Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Considérant J**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| J. considérant que les plateformes en ligne, lorsqu'elles décident de promouvoir | J. considérant que les plateformes en ligne, lorsqu'elles décident de promouvoir |

| | |
|---|---|
| ou non des contenus dans les flux d'un utilisateur, utilisent leurs connaissances sur les préférences et les vulnérabilités de chaque utilisateur, ce qui les rend plus influentes que les éditeurs traditionnels; | ou non des contenus dans les flux d'un utilisateur, utilisent leurs connaissances sur les préférences et les vulnérabilités de chaque utilisateur, ce qui les rend ***significativement*** plus influentes que les éditeurs traditionnels; |

Or. en

**Amendement 188**
**Kim Van Sparrentak**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Considérant J**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| J. considérant que les plateformes en ligne***,*** lorsqu'elles décident de promouvoir ou non des contenus dans les flux d'un utilisateur, ***utilisent*** leurs connaissances sur les préférences ***et les vulnérabilités de chaque utilisateur, ce qui les rend plus influentes que les éditeurs traditionnels***; | J. considérant que les plateformes en ligne ***abusent manifestement des vulnérabilités de chaque utilisateur individuel*** lorsqu'elles décident de promouvoir ou non des contenus dans les flux d'un utilisateur, ***en utilisant*** leurs connaissances sur les préférences; |

Or. en

**Amendement 189**
**Andrey Kovatchev**

**Proposition de résolution**
**Considérant J bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***J bis. considérant que la transformation numérique de l'écosystème de l'information a fragmenté et personnalisé la consommation d'informations, de plus en plus motivée par des systèmes algorithmiques opaques optimisés pour l'engagement plutôt que pour la précision ou l'intérêt public; qu'une majorité croissante de jeunes citoyens s'appuient*** |

***en premier lieu sur les plateformes numériques comme principales sources d'information; que l'intelligence artificielle et les systèmes de recommandation algorithmiques évoluent plus rapidement que les garanties démocratiques et le contrôle réglementaire, ce qui permet aux grandes plateformes en ligne et aux fournisseurs d'IA d'exercer une influence structurelle sur la visibilité et l'amplification du discours politique et, en fin de compte, sur les processus démocratiques;***

Or. en

**Amendement 190**
**Fredis Beleris**

**Proposition de résolution**
**Considérant J bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***J bis. considérant que, selon l'enquête sur la jeunesse de 2024, 42 % des jeunes citoyens (âgés de 16 à 30 ans) utilisent les médias sociaux comme principale source d'information sur les questions politiques et sociales; qu'il est nécessaire d'améliorer l'éducation aux médias au niveau de la population, en encourageant l'esprit critique et l'intégrité de l'information, en tant qu'outil essentiel pour renforcer la résilience de la société face aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, en particulier auprès des jeunes dès leur plus jeune âge;*** |

Or. en

**Amendement 191**

**Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Birgit Sippel, Christel Schaldemose**

**Proposition de résolution**
**Considérant J bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***J bis. considérant que les jeunes, les femmes et les personnes âgées constituent des groupes particulièrement vulnérables dans l'environnement en ligne; que les jeunes forment de plus en plus leurs opinions politiques et électorales en ligne, en particulier au moyen des plateformes de médias sociaux, où ils sont plus fréquemment exposés à des contenus ciblés, à l'amplification algorithmique et aux techniques de manipulation;*** |

Or. en

**Amendement 192**
**Kim Van Sparrentak**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Considérant K**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| K. considérant que l'Union a récemment adopté un ensemble d'actes législatifs exhaustifs visant à mettre en place un espace en ligne sûr et transparent, dont le règlement sur les services numériques, le règlement relatif à la transparence et au ciblage de la publicité à caractère politique et le règlement sur l'IA; que ces actes constituent une avancée importante pour responsabiliser les plateformes ***numériques*** et protéger les processus démocratiques, renforcer la transparence et préserver la liberté d'expression; que leur mise en application demeure toutefois ***complexe***; | K. considérant que l'Union a récemment adopté un ensemble d'actes législatifs exhaustifs visant à mettre en place un espace en ligne sûr et transparent, dont le règlement sur les services numériques, le règlement relatif à la transparence et au ciblage de la publicité à caractère politique et le règlement sur l'IA; que ces actes constituent une avancée importante pour responsabiliser les plateformes ***en ligne*** et protéger les processus démocratiques, renforcer la transparence et préserver la liberté d'expression; que leur mise en application demeure toutefois ***trop lente, ce qui pose*** |

| | |
|---|---|
| | ***un défi pour la protection des processus démocratiques***; ***que, parallèlement, la Commission a présenté plusieurs propositions omnibus qui démantèlent certaines garanties prévues par ces lois, notamment le règlement sur l'IA et le RGPD, ce qui remet en question la protection accordée aux citoyens européens dans le cadre de la lutte contre les ingérences étrangères;*** |

Or. en

**Amendement 193**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Considérant K**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| K. considérant que l'Union ***a*** récemment adopté un ensemble d'actes législatifs exhaustifs visant à mettre en place un espace en ligne sûr et transparent, dont le règlement sur les services numériques, le règlement relatif à la transparence et au ciblage de la publicité à caractère politique et le règlement sur l'IA; que ces actes constituent une avancée importante pour responsabiliser les plateformes numériques et protéger les processus démocratiques, renforcer la transparence et préserver la liberté d'expression; que leur mise en application demeure toutefois complexe; | K. considérant que l'Union ***et ses États membres ont*** récemment adopté un ensemble d'actes législatifs exhaustifs visant à mettre en place un espace en ligne sûr et transparent, dont le règlement sur les services numériques, le règlement relatif à la transparence et au ciblage de la publicité à caractère politique et le règlement sur l'IA; que ces actes constituent une avancée importante pour responsabiliser les plateformes numériques et protéger les processus démocratiques, renforcer la transparence et préserver la liberté d'expression; que leur mise en application demeure toutefois complexe; ***que la manière dont certaines dispositions ont été mises en œuvre a donné lieu à de graves controverses en ce qui concerne la liberté d'expression et la transparence;*** |

Or. en

**Amendement 194**
**Petar Volgin, Christine Anderson**

**Proposition de résolution**
**Considérant K**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| K. considérant que l'Union a récemment adopté un ensemble d'actes législatifs exhaustifs visant à mettre en place un espace en ligne sûr et transparent, dont le règlement sur les services numériques, le règlement relatif à la transparence et au ciblage de la publicité à caractère politique et le règlement sur l'IA; que ces actes ***constituent une avancée importante pour responsabiliser les plateformes numériques et protéger les processus démocratiques, renforcer la transparence et préserver*** la liberté d'expression; ***que leur mise en application demeure toutefois complexe;*** | K. considérant que l'Union a récemment adopté un ensemble d'actes législatifs exhaustifs visant à mettre en place un espace en ligne sûr et transparent, dont le règlement sur les services numériques, le règlement relatif à la transparence et au ciblage de la publicité à caractère politique et le règlement sur l'IA; que ***des tentatives sont en cours pour instrumentaliser*** ces actes ***afin d'imposer une censure ciblée en ligne de*** la liberté d'expression; |

Or. en

**Amendement 195**
**Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Virginie Joron, Fabrice Leggeri**

**Proposition de résolution**
**Considérant K**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| K. considérant que l'Union a récemment adopté un ensemble d'actes législatifs exhaustifs ***visant à mettre en place un espace en ligne sûr et transparent***, dont le règlement sur les services numériques, le règlement relatif à la transparence et au ciblage de la publicité à caractère politique et le règlement sur l'IA; que ***ces actes constituent une avancée importante pour responsabiliser les plateformes numériques et protéger les processus démocratiques, renforcer la transparence et préserver la liberté d'expression; que leur mise en application demeure*** toutefois ***complexe***; | K. considérant que l'Union a récemment adopté un ensemble d'actes législatifs exhaustifs, dont***, entre autres,*** le règlement sur les services numériques, le règlement relatif à la transparence et au ciblage de la publicité à caractère politique et le règlement sur l'IA; que ***l'Union devrait*** toutefois ***réviser certains règlements afin de garantir le respect des droits fondamentaux consacrés par la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne***; |

Or. en

**Amendement 196**
**Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Birgit Sippel, Christel Schaldemose**

**Proposition de résolution**
**Considérant K**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| K. considérant que l'Union a récemment adopté un ensemble d'actes législatifs exhaustifs visant à mettre en place un espace en ligne sûr et transparent, dont le règlement sur les services numériques, le règlement relatif à la transparence et au ciblage de la publicité à caractère politique et le règlement sur l'IA; que ces actes constituent une avancée importante pour responsabiliser les plateformes numériques et protéger les processus démocratiques, renforcer la transparence et préserver la liberté d'expression; que leur ***mise en*** application ***demeure*** toutefois ***complexe***; | K. considérant que l'Union a récemment adopté un ensemble d'actes législatifs exhaustifs visant à mettre en place un espace en ligne sûr et transparent, dont le règlement sur les services numériques, le règlement relatif à la transparence et au ciblage de la publicité à caractère politique et le règlement sur l'IA; que ces actes constituent une avancée importante pour responsabiliser les plateformes numériques et protéger les processus démocratiques, renforcer la transparence et préserver la liberté d'expression; que ***la portée de*** leur application ***est*** toutefois ***restée limitée en raison de facteurs géopolitiques***; |

Or. en

**Amendement 197**
**Nathalie Loiseau, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Cynthia Ní Mhurchú, Bart Groothuis, Petras Auštrevičius**

**Proposition de résolution**
**Considérant K**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| K. considérant que l'Union a récemment adopté un ensemble d'actes législatifs exhaustifs visant à mettre en place un espace en ligne sûr et transparent, dont le règlement sur les services | K. considérant que l'Union a récemment adopté un ensemble d'actes législatifs exhaustifs visant à mettre en place un espace en ligne sûr et transparent, dont le règlement sur les services |

numériques, le règlement relatif à la transparence et au ciblage de la publicité à caractère politique et le règlement sur l'IA; que ces actes constituent une avancée importante pour responsabiliser les plateformes numériques et protéger les processus démocratiques, renforcer la transparence et préserver la liberté d'expression; que leur mise en application demeure toutefois ***complexe***;

numériques, le règlement relatif à la transparence et au ciblage de la publicité à caractère politique***, le règlement européen sur la liberté des médias*** et le règlement sur l'IA; que ces actes constituent une avancée importante pour responsabiliser les plateformes numériques et protéger les processus démocratiques, renforcer la transparence et préserver la liberté d'expression; que leur mise en application demeure toutefois ***insuffisante***;

Or. en

**Amendement 198**
**Sophie Wilmès, Sandro Gozi, Cynthia Ní Mhurchú, Helmut Brandstätter, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Considérant K**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| K. considérant que l'Union a récemment adopté un ensemble d'actes législatifs exhaustifs visant à mettre en place un espace en ligne sûr et transparent, dont le règlement sur les services numériques, le règlement relatif à la transparence et au ciblage de la publicité à caractère politique et le règlement sur l'IA; que ces actes constituent une avancée importante pour responsabiliser les plateformes numériques et protéger les processus démocratiques, renforcer la transparence et préserver la liberté d'expression; que leur mise en application demeure toutefois complexe; | K. considérant que l'Union a récemment adopté un ensemble d'actes législatifs exhaustifs visant à mettre en place un espace en ligne sûr et transparent, dont le règlement sur les services numériques***, le règlement sur les marchés numériques***, le règlement relatif à la transparence et au ciblage de la publicité à caractère politique et le règlement sur l'IA; que ces actes constituent une avancée importante pour responsabiliser les plateformes numériques et protéger les processus démocratiques, renforcer la transparence et préserver la liberté d'expression; que leur mise en application demeure toutefois complexe; |

Or. en

**Amendement 199**
**Bart Groothuis, Petras Auštrevičius, Helmut Brandstätter**

**Proposition de résolution**
**Considérant K bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
| --- | --- |
| | ***K bis. considérant que le règlement sur les services numériques ne constitue pas un instrument de censure, mais codifie plutôt le principe juridique européen de longue date selon lequel les contenus illicites hors ligne peuvent également être restreints en ligne, sous réserve d'une procédure régulière, d'un recours juridictionnel et de la proportionnalité, comme le confirme systématiquement la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne; que cette approche contraste nettement avec les mécanismes de censure étatiques mis en place par les régimes autoritaires, notamment la Fédération de Russie, où des restrictions de contenu sont imposées sans évaluation judiciaire approfondie de leur légalité, de leur caractère mensonger ou de leur préjudice; que, dans son récent arrêt concernant les amendes élevées infligées par la Russie et les ordonnances de retrait à caractère politique prononcées à l'encontre de Google, la Cour européenne des droits de l'homme a estimé que les autorités russes n'avaient pas vérifié si les contenus visés étaient faux ou préjudiciables, mais avaient présumé que tout écart par rapport au discours officiel constituait une menace pour les intérêts nationaux, sans fournir de preuves concrètes d'un préjudice; que cette jurisprudence illustre la distinction fondamentale entre le modèle réglementaire européen, fondé sur la légalité, la proportionnalité et les droits fondamentaux, et les pratiques de censure russes, qui instrumentalisent le contrôle des contenus pour réprimer la dissidence et le pluralisme politique;*** |

Or. en

**Amendement 200**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Considérant K bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***K bis. considérant que la commission judiciaire de la Chambre des représentants des États-Unis a présenté un rapport intérimaire intitulé «The Foreign Censorship Threat, Part II: Europe's Decade-Long Campaign to Censor the Global Internet and How It Harms American Speech in the United States»[1 bis], qui témoigne d'un engagement et d'une pression réglementaire considérables de la part des autorités publiques européennes, y compris la Commission, sur les principales plateformes en ligne, dans le but d'influencer les pratiques de modération des contenus à l'intérieur et à l'extérieur du territoire de l'Union; que ce rapport soulève de vives inquiétudes quant au fait que les cadres réglementaires, les instruments d'action et les pratiques d'application informelles de l'Union ont été utilisés pour exercer une pression extraterritoriale sur les fournisseurs de services numériques, ce qui a conduit au retrait, à la suppression ou au déclassement de contenus licites et de discours politiques, y compris de contenus originaires de pays tiers; que le rapport souligne en outre que de telles pratiques risquent de porter atteinte à la liberté d'expression, au débat démocratique et aux processus électoraux, et peuvent constituer une censure indirecte incompatible avec les droits fondamentaux et les normes démocratiques internationales;*** |

***[1 bis] https://judiciary.house.gov/sites/evo-subsites/republicans-judiciary.house.gov/files/2026-02/THE-***

***FOREIGN-CENSORSHIP-THREAT-PART-II-2-3-26.pdf***

Or. en

**Amendement 201**
**Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Birgit Sippel, Christel Schaldemose**

**Proposition de résolution**
**Considérant K bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***K bis. considérant que les décisions de la Commission à l'encontre de grandes entreprises technologiques des États-Unis telles que Google auraient été retardées afin de ne pas perturber le gouvernement des États-Unis pendant les négociations commerciales; que la première amende infligée en vertu du règlement sur les services numériques, dans une affaire contre la plateforme X, n'a été prononcée que le 5 décembre, deux ans après le début de l'enquête contre la plateforme de médias sociaux basée aux États-Unis, et aurait été retardée de plusieurs mois pour des raisons politiques; que ce problème est exacerbé par l'alignement entre le gouvernement des États-Unis et les entreprises technologiques;*** |

Or. en

**Amendement 202**
**Christine Anderson, Petar Volgin**

**Proposition de résolution**
**Considérant K bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***K bis. considérant que les mesures réglementaires affectant la visibilité, la*** |

***portée, le classement ou la diffusion de contenus licites peuvent constituer des ingérences dans la liberté d'expression au sens de l'article 11 de la charte et doivent donc être soumises à des garanties juridiques strictes, à la transparence et à un contrôle juridictionnel;***

Or. en

**Amendement 203**
**Christine Anderson, Petar Volgin**

**Proposition de résolution**
**Considérant K ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***K ter. considérant que les données disponibles sur les décisions de modération des contenus indiquent qu'une proportion importante des décisions de suppression sont par la suite annulées au moyen de mécanismes de plainte et de recours, ce qui souligne les risques structurels de suppression excessive et l'effet dissuasif que cela peut avoir sur l'expression licite;*** |

Or. en

**Amendement 204**
**Christine Anderson, Petar Volgin**

**Proposition de résolution**
**Considérant K quater (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***K quater. considérant que l'organisation et le déroulement des élections demeurent de la compétence et de la responsabilité des États membres, conformément à leur législation nationale et à leurs traditions constitutionnelles;*** |

Or. en

**Amendement 205**
**Christine Anderson, Petar Volgin**

**Proposition de résolution**
**Considérant L**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| L. considérant que ***l'utilisation de l'IA offre de nouvelles possibilités de renforcer la gestion et le contrôle des élections, par exemple grâce à la détection des activités inhabituelles et des comportements manipulateurs coordonnés***; que ***l'utilisation de l'IA, notamment pour*** la ***création de modèles génératifs et d'hypertrucages, pose également d'importants problèmes sur les plans de l'intégrité de l'information et des processus électoraux; qu'il ressort d'informations crédibles qu'un réseau de désinformation basé à Moscou, connu sous le nom de «Pravda», a mené des activités d'infiltration de grands modèles de langage pour les alimenter de discours pro-Kremlin conçus pour imiter des formulations neutres et fondées sur des faits***; ***que ces tactiques sont une évolution dangereuse des activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, car elles exploitent l'opacité et l'évolutivité des systèmes d'IA pour diffuser subtilement des messages géopolitiques faux ou trompeurs sous couvert d'un langage faisant autorité; que cette forme de manipulation algorithmique menace d'éroder la confiance du public dans les technologies d'IA, de fausser le discours démocratique et d'exacerber les risques de désinformation dans l'ensemble de l'Union et dans le monde; que cela met en avant la nécessité de renforcer la maîtrise de l'IA dans l'éducation, le monde du travail et la société dans son ensemble;*** | L. considérant que ***les traités ne confèrent pas à l'Union une compétence générale pour superviser, garantir ou faire respecter l'«équité» ou l'«intégrité» des élections dans les États membres***; que la ***Commission a elle-même confirmé que l'organisation et le déroulement des élections restent de la responsabilité de l'État membre***; |

**Amendement 206**
**Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Virginie Joron, Fabrice Leggeri**

**Proposition de résolution**
**Considérant L**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| L. considérant que l'utilisation de l'IA offre de nouvelles possibilités ***de renforcer*** la gestion et le contrôle des élections, par exemple grâce à la détection des activités inhabituelles et des comportements manipulateurs coordonnés; que l'utilisation de l'IA, notamment pour la création de modèles génératifs et d'hypertrucages, pose également d'importants problèmes sur les plans de l'intégrité de l'information et des processus électoraux; qu'il ressort d'informations crédibles qu'un réseau de désinformation basé à Moscou, connu sous le nom de «Pravda», a mené des activités d'infiltration de grands modèles de langage pour les alimenter de discours pro-Kremlin conçus pour imiter des formulations neutres et fondées sur des faits; que ces tactiques sont une évolution dangereuse des activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, car elles exploitent l'opacité et l'évolutivité des systèmes d'IA pour diffuser subtilement des messages géopolitiques faux ou trompeurs sous couvert d'un langage faisant autorité; que cette forme de manipulation algorithmique menace d'éroder la confiance du public dans les technologies d'IA, de fausser le discours démocratique et d'exacerber les risques de désinformation dans l'ensemble de l'Union et dans le monde; que cela met en avant la nécessité de renforcer la maîtrise de l'IA dans l'éducation, le monde du travail et la société dans son ensemble; | L. considérant que l'utilisation de l'IA offre de nouvelles possibilités ***pour faciliter*** la gestion et le contrôle des élections, par exemple grâce à la détection des activités ***suspectes et*** inhabituelles et des comportements manipulateurs coordonnés; que l'utilisation de l'IA, notamment pour la création de modèles génératifs et d'hypertrucages, pose également d'importants problèmes sur les plans de l'intégrité de l'information et des processus électoraux; qu'il ressort d'informations crédibles qu'un réseau de désinformation basé à Moscou, connu sous le nom de «Pravda», a mené des activités d'infiltration de grands modèles de langage pour les alimenter de discours pro-Kremlin conçus pour imiter des formulations neutres et fondées sur des faits***; qu'il existe de nouvelles preuves de tentatives d'influence de l'opinion publique par des entités chinoises, la confrérie des Frères musulmans et d'autres acteurs, dans le but d'influencer l'opinion publique et le processus décisionnel démocratique afin de servir leurs intérêts et leurs objectifs géopolitiques***; que ces tactiques sont une évolution dangereuse des activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, car elles exploitent l'opacité et l'évolutivité des systèmes d'IA pour diffuser subtilement des messages géopolitiques faux ou trompeurs sous couvert d'un langage faisant autorité; que cette forme de manipulation algorithmique menace d'éroder la confiance du public dans les |

technologies d'IA, de fausser le discours démocratique et d'exacerber les risques de désinformation dans l'ensemble de l'Union et dans le monde; que cela met en avant la nécessité de renforcer la maîtrise de l'IA dans l'éducation, le monde du travail et la société dans son ensemble; ***que, étant donné que les résultats de l'IA peuvent refléter des biais introduits par des choix de conception humains et ne pas toujours s'appuyer sur des informations actualisées ou vérifiées, les utilisateurs devraient conserver un contrôle approprié et un jugement critique lorsqu'ils s'appuient sur ces résultats;***

Or. en

**Amendement 207**
**Tomáš Zdechovský**

**Proposition de résolution**
**Considérant L**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| L. considérant que l'utilisation de l'IA offre de nouvelles possibilités de renforcer la gestion et le contrôle des élections, par exemple grâce à la détection des activités inhabituelles et des comportements manipulateurs coordonnés; que l'utilisation de l'IA, notamment pour la création de modèles génératifs et d'hypertrucages, pose également d'importants problèmes sur les plans de l'intégrité de l'information et des processus électoraux; qu'il ressort d'informations crédibles qu'un réseau de désinformation basé à Moscou, connu sous le nom de «Pravda», a mené des activités d'infiltration de grands modèles de langage pour les alimenter de discours pro-Kremlin conçus pour imiter des formulations neutres et fondées sur des faits; que ces tactiques sont une évolution dangereuse des activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis | L. considérant que l'utilisation de l'IA offre de nouvelles possibilités de renforcer la gestion et le contrôle des élections, par exemple grâce à la détection des activités inhabituelles et des comportements manipulateurs coordonnés; que l'utilisation de l'IA, notamment pour la création de modèles génératifs et d'hypertrucages, pose également d'importants problèmes sur les plans de l'intégrité de l'information et des processus électoraux; qu'il ressort d'informations crédibles qu'un réseau de désinformation basé à Moscou, connu sous le nom de «Pravda», a mené des activités d'infiltration de grands modèles de langage pour les alimenter de discours pro-Kremlin conçus pour imiter des formulations neutres et fondées sur des faits; que ces tactiques sont une évolution dangereuse des activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis |

| | |
|---|---|
| l'étranger, car elles exploitent l'opacité et l'évolutivité des systèmes d'IA pour diffuser subtilement des messages géopolitiques faux ou trompeurs sous couvert d'un langage faisant autorité; que cette forme de manipulation algorithmique menace d'éroder la confiance du public dans les technologies d'IA, de fausser le discours démocratique et d'exacerber les risques de désinformation dans l'ensemble de l'Union et dans le monde; que cela met en avant la nécessité de renforcer la maîtrise de l'IA dans l'éducation, le monde du travail et la société dans son ensemble; | l'étranger, car elles exploitent l'opacité et l'évolutivité des systèmes d'IA pour diffuser subtilement des messages géopolitiques faux ou trompeurs sous couvert d'un langage faisant autorité; que cette forme de manipulation algorithmique menace d'éroder la confiance du public dans les technologies d'IA, de fausser le discours démocratique et d'exacerber les risques de désinformation dans l'ensemble de l'Union et dans le monde; que cela met en avant la nécessité de renforcer la maîtrise de l'IA dans l'éducation, le monde du travail et la société dans son ensemble; ***qu'il ressort d'informations crédibles qu'un réseau de désinformation basé à Moscou, connu sous le nom de «Pravda», mène des activités d'infiltration de grands modèles de langage pour les alimenter de discours pro-Kremlin; que ces activités constituent une forme de manipulation et d'ingérence étrangères visant à saper le discours démocratique et la confiance dans les technologies numériques dans l'ensemble de l'Union;*** |

Or. en

**Amendement 208**
**Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Considérant L**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| L. considérant que l'utilisation de l'IA offre de nouvelles possibilités de renforcer la gestion et le contrôle des élections, par exemple grâce à la détection des activités inhabituelles et des comportements manipulateurs coordonnés; que l'utilisation de l'IA, notamment pour la création de modèles génératifs et d'hypertrucages, pose également d'importants problèmes sur les plans de l'intégrité de l'information et | L. considérant que l'utilisation de l'IA offre de nouvelles possibilités de renforcer la gestion et le contrôle des élections, par exemple grâce à la détection des activités inhabituelles et des comportements manipulateurs coordonnés; que l'utilisation de l'IA, notamment pour la création de modèles génératifs et d'hypertrucages, pose également d'importants problèmes sur les plans de l'intégrité de l'information et |

des processus électoraux; qu'il ressort d'informations crédibles qu'un réseau de désinformation basé à Moscou, connu sous le nom de «Pravda», a mené des activités d'infiltration de grands modèles de langage pour les alimenter de discours pro-Kremlin conçus pour imiter des formulations neutres et fondées sur des faits; que ces tactiques sont une évolution dangereuse des activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, car elles exploitent l'opacité et l'évolutivité des systèmes d'IA pour diffuser subtilement des messages géopolitiques faux ou trompeurs sous couvert d'un langage faisant autorité; que cette forme de manipulation algorithmique menace d'éroder la confiance du public dans les technologies d'IA, de fausser le discours démocratique et d'exacerber les risques de désinformation dans l'ensemble de l'Union et dans le monde; que cela met en avant la nécessité de renforcer la maîtrise de l'IA dans l'éducation, le monde du travail et la société dans son ensemble;

des processus électoraux***; que la majeure partie du développement de l'IA se déroule en dehors de l'Union et que l'Union accuse un retard en matière d'investissement et de formation dans ce domaine***; qu'il ressort d'informations crédibles qu'un réseau de désinformation basé à Moscou, connu sous le nom de «Pravda», a mené des activités d'infiltration de grands modèles de langage pour les alimenter de discours pro-Kremlin conçus pour imiter des formulations neutres et fondées sur des faits; que ces tactiques sont une évolution dangereuse des activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, car elles exploitent l'opacité et l'évolutivité des systèmes d'IA pour diffuser subtilement des messages géopolitiques faux ou trompeurs sous couvert d'un langage faisant autorité; que cette forme de manipulation algorithmique menace d'éroder la confiance du public dans les technologies d'IA, de fausser le discours démocratique et d'exacerber les risques de désinformation dans l'ensemble de l'Union et dans le monde; que cela met en avant la nécessité de renforcer la maîtrise de l'IA dans l'éducation, le monde du travail et la société dans son ensemble***, d'accroître la transparence concernant la formation des grands modèles de langage et de garantir un financement continu et adéquat de la recherche afin de détecter les réseaux de désinformation alimentés par l'IA et d'autres menaces pour l'intégrité de l'information, par exemple en améliorant la compréhension des systèmes de recommandation et des préjudices en ligne liés à l'IA***;

Or. en

**Amendement 209**
**Nathalie Loiseau, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Cynthia Ní Mhurchú, Bart Groothuis, Petras Auštrevičius**

**Proposition de résolution**
**Considérant L**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| L. considérant que l'utilisation de l'IA offre de nouvelles possibilités de renforcer la gestion et le contrôle des élections, par exemple grâce à la détection des activités inhabituelles et des comportements manipulateurs coordonnés; que l'utilisation de l'IA, notamment pour la création de modèles génératifs et d'hypertrucages, pose également d'importants problèmes sur les plans de l'intégrité de l'information et des processus électoraux; qu'il ressort d'informations crédibles qu'un réseau de désinformation basé à Moscou, connu sous le nom de «Pravda», a mené des activités d'infiltration de grands modèles de langage pour les alimenter de discours pro-Kremlin conçus pour imiter des formulations neutres et fondées sur des faits; que ces tactiques sont une évolution dangereuse des activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, car elles exploitent l'opacité et l'évolutivité des systèmes d'IA pour diffuser subtilement des messages géopolitiques faux ou trompeurs sous couvert d'un langage faisant autorité; que cette forme de manipulation algorithmique menace d'éroder la confiance du public dans les technologies d'IA, de fausser le discours démocratique et d'exacerber les risques de désinformation dans l'ensemble de l'Union et dans le monde; que cela met en avant la nécessité de renforcer la maîtrise de l'IA dans l'éducation, le monde du travail et la société dans son ensemble; | L. considérant que l'utilisation de l'IA offre de nouvelles possibilités de renforcer la gestion et le contrôle des élections, par exemple grâce à la détection des activités inhabituelles et des comportements manipulateurs coordonnés; que l'utilisation de l'IA, notamment pour la création de modèles génératifs et d'hypertrucages, pose également d'importants problèmes sur les plans de l'intégrité de l'information et des processus électoraux***; que de tels hypertrucages liés aux élections ont notamment été observés en Slovaquie et en Hongrie***; qu'il ressort d'informations crédibles qu'un réseau de désinformation basé à Moscou, connu sous le nom de «Pravda», a mené des activités d'infiltration de grands modèles de langage pour les alimenter de discours pro-Kremlin conçus pour imiter des formulations neutres et fondées sur des faits; que ces tactiques sont une évolution dangereuse des activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, car elles exploitent l'opacité et l'évolutivité des systèmes d'IA pour diffuser subtilement des messages géopolitiques faux ou trompeurs sous couvert d'un langage faisant autorité; que cette forme de manipulation algorithmique menace d'éroder la confiance du public dans les technologies d'IA, de fausser le discours démocratique et d'exacerber les risques de désinformation dans l'ensemble de l'Union et dans le monde; que cela met en avant la nécessité de renforcer la maîtrise de l'IA dans l'éducation, le monde du travail et la société dans son ensemble; |

Or. en

**Amendement 210**

**Stefano Cavedagna**

**Proposition de résolution**
**Considérant L**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| L. considérant que l'utilisation de l'IA offre de nouvelles possibilités de renforcer la gestion et le contrôle des élections, par exemple grâce à la détection des activités inhabituelles et des comportements manipulateurs coordonnés; que l'utilisation de l'IA, notamment pour la création de modèles génératifs et d'hypertrucages, pose également d'importants problèmes sur les plans de l'intégrité de l'information et des processus électoraux; qu'il ressort d'informations crédibles qu'un réseau de désinformation basé à Moscou, connu sous le nom de «Pravda», a mené des activités d'infiltration de grands modèles de langage pour les alimenter de discours pro-Kremlin conçus pour imiter des formulations neutres et fondées sur des faits; que ces tactiques sont une évolution dangereuse des activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, car elles exploitent l'opacité et l'évolutivité des systèmes d'IA pour diffuser subtilement des messages géopolitiques faux ou trompeurs sous couvert d'un langage faisant autorité; que cette forme de manipulation algorithmique menace d'éroder la confiance du public dans les technologies d'IA, de fausser le discours démocratique et d'exacerber les risques de désinformation dans l'ensemble de l'Union et dans le monde; ***que cela met en avant la nécessité de renforcer la maîtrise de l'IA dans l'éducation, le monde du travail et la société dans son ensemble;*** | L. considérant que l'utilisation de l'IA offre de nouvelles possibilités de renforcer la gestion et le contrôle des élections, par exemple grâce à la détection des activités inhabituelles et des comportements manipulateurs coordonnés; que l'utilisation de l'IA, notamment pour la création de modèles génératifs et d'hypertrucages, pose également d'importants problèmes sur les plans de l'intégrité de l'information et des processus électoraux; qu'il ressort d'informations crédibles qu'un réseau de désinformation basé à Moscou, connu sous le nom de «Pravda», a mené des activités d'infiltration de grands modèles de langage pour les alimenter de discours pro-Kremlin conçus pour imiter des formulations neutres et fondées sur des faits; que ces tactiques sont une évolution dangereuse des activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, car elles exploitent l'opacité et l'évolutivité des systèmes d'IA pour diffuser subtilement des messages géopolitiques faux ou trompeurs sous couvert d'un langage faisant autorité; que cette forme de manipulation algorithmique menace d'éroder la confiance du public dans les technologies d'IA, de fausser le discours démocratique et d'exacerber les risques de désinformation dans l'ensemble de l'Union et dans le monde; |

Or. en

**Amendement 211**

**Kim Van Sparrentak**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Considérant L**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| L. considérant que l'utilisation de l'IA ***offre*** de nouvelles possibilités de renforcer la gestion et le contrôle des élections, par exemple grâce à la détection des activités inhabituelles et des comportements manipulateurs coordonnés; que l'utilisation de l'IA, notamment pour la création de modèles génératifs et d'hypertrucages, pose également d'importants problèmes sur les plans de l'intégrité de l'information et des processus électoraux; qu'il ressort d'informations crédibles qu'un réseau de désinformation basé à Moscou, connu sous le nom de «Pravda», a mené des activités d'infiltration de grands modèles de langage pour les alimenter de discours pro-Kremlin conçus pour imiter des formulations neutres et fondées sur des faits; que ces tactiques sont une évolution dangereuse des activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, car elles exploitent l'opacité et l'évolutivité des systèmes d'IA pour diffuser subtilement des messages géopolitiques faux ou trompeurs sous couvert d'un langage faisant autorité; que cette forme de manipulation algorithmique menace d'éroder la confiance du public dans les technologies d'IA, de fausser le discours démocratique et d'exacerber les risques de désinformation dans l'ensemble de l'Union et dans le monde; que cela met en avant la nécessité de renforcer la maîtrise de l'IA dans l'éducation, le monde du travail et la société dans son ensemble; | L. considérant que l'utilisation de l'IA ***peut offrir*** de nouvelles possibilités de renforcer la gestion et le contrôle des élections, par exemple grâce à la détection des activités inhabituelles et des comportements manipulateurs coordonnés; que l'utilisation de l'IA, notamment pour la création de modèles génératifs et d'hypertrucages, pose également d'importants problèmes sur les plans de l'intégrité de l'information et des processus électoraux; qu'il ressort d'informations crédibles qu'un réseau de désinformation basé à Moscou, connu sous le nom de «Pravda», a mené des activités d'infiltration de grands modèles de langage pour les alimenter de discours pro-Kremlin conçus pour imiter des formulations neutres et fondées sur des faits; que ces tactiques sont une évolution dangereuse des activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, car elles exploitent l'opacité et l'évolutivité des systèmes d'IA pour diffuser subtilement des messages géopolitiques faux ou trompeurs sous couvert d'un langage faisant autorité; que cette forme de manipulation algorithmique menace d'éroder la confiance du public dans les technologies d'IA, de fausser le discours démocratique et d'exacerber les risques de désinformation dans l'ensemble de l'Union et dans le monde; que cela met en avant la nécessité de renforcer la maîtrise de l'IA dans l'éducation, le monde du travail et la société dans son ensemble; |

Or. en

**Amendement 212**
**Nathalie Loiseau, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Cynthia Ní Mhurchú, Bart Groothuis, Petras Auštrevičius**

**Proposition de résolution**
**Considérant L bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***L bis. considérant que, selon un rapport d'Europinion[51 ter], les personnes âgées de 16 à 24 ans passent en moyenne 7 heures en ligne, dont 2 à 3 heures sur les médias sociaux; que le rapport souligne que 59 % des personnes âgées de 15 à 24 ans utilisent les médias sociaux comme principale source d'information; que, toutefois, les plateformes de médias sociaux les plus utilisées par les jeunes, telles que TikTok, sont considérées comme moins fiables; que leur consommation d'informations se caractérise par une fragmentation, une consommation passive et accessoire, et des informations légères plutôt que des contenus politiques actifs; que cela signifie que les formations à l'éducation aux médias doivent s'adapter à leurs habitudes de consommation;*** |

***[51 ter] Europinion LTD, Navigating the information disorder: European Youth in the age of digital disinformation, avril 2025***

Or. en

**Amendement 213**
**Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Considérant L bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|

***L bis. considérant que le modèle économique des plateformes en ligne repose sur la génération de niveaux d'engagement élevés qui donnent la priorité aux informations sensationnelles, polarisantes ou trompeuses; que l'opacité algorithmique des plateformes en ligne reste un défi; que le règlement sur les services numériques a établi de nouvelles règles importantes pour accroître la transparence et la responsabilité algorithmiques; que les utilisateurs peuvent désormais choisir des flux non personnalisés, réduisant ainsi leur dépendance à l'égard d'une organisation algorithmique opaque;***

Or. en

**Amendement 214**
**Sophie Wilmès, Sandro Gozi, Cynthia Ní Mhurchú, Helmut Brandstätter, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Considérant L bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***L bis. considérant que la Commission s'est engagée à proposer un règlement sur l'équité numérique pour lutter contre les techniques et les pratiques commerciales contraires à l'éthique liées aux interfaces trompeuses, au marketing par les influenceurs des médias sociaux, à la conception addictive des produits et services numériques et au profilage en ligne, en particulier lorsque les vulnérabilités des consommateurs sont exploitées à des fins commerciales, et ce pour l'ensemble des consommateurs;*** |

Or. en

**Amendement 215**

**Kim Van Sparrentak, Hannah Neumann**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Considérant L bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***L bis. considérant que la répression transnationale constitue une forme croissante d'ingérence étrangère dans nos États membres qui porte atteinte aux démocraties, à la souveraineté et à la sécurité européennes et viole fondamentalement les droits de l'homme des personnes ciblées par la répression transnationale ainsi que leur sécurité et leur protection contre la répression en Europe;*** |

Or. en

**Amendement 216**
**Jonas Sjöstedt, Konstantinos Arvanitis, Li Andersson**

**Proposition de résolution**
**Considérant L bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***L bis. considérant que les plateformes en ligne, dans le cadre de leur modèle économique, déploient systématiquement des systèmes algorithmiques fondés sur des techniques de conception qui donnent la priorité aux contenus émotionnels ou extrêmes, et qu'elles peuvent également être exploitées à des fins d'ingérence électorale et de manipulation des processus démocratiques;*** |

Or. en

**Amendement 217**
**Stefano Cavedagna**

**Proposition de résolution**
**Considérant L bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***L bis. considérant que la généralisation de l'éducation au numérique et aux médias, combinée à la promotion systématique de l'esprit critique au niveau de tous les groupes d'âge, constitue l'un des moyens de défense les plus efficaces contre la manipulation de l'information menée depuis l'étranger et l'utilisation malveillante de l'intelligence artificielle;*** |

Or. en

**Amendement 218**
**Sophie Wilmès, Sandro Gozi, Cynthia Ní Mhurchú, Helmut Brandstätter, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Considérant L ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***L ter. considérant que les services d'intelligence artificielle constituent un moteur important de l'innovation, de la compétitivité et du progrès social, offrant des possibilités sans précédent d'élargir l'accès à la connaissance, d'améliorer la productivité et de stimuler le développement de nouveaux services et secteurs numériques; que la capacité croissante de ces systèmes à générer, résumer et diffuser des contenus de type journalistique sans responsabilité éditoriale claire nécessite également des conditions de marché adaptatives et des approches réglementaires tournées vers l'avenir; que l'innovation elle-même doit être considérée comme un élément central de la réponse, notamment au moyen d'investissements dans la recherche européenne, dans des écosystèmes d'IA*** |

| | |
|---|---|
| | ***fiables et dans la souveraineté technologique; qu'il est essentiel de promouvoir une innovation responsable et des conditions de concurrence équitables entre les services basés sur l'IA et les acteurs des médias éditoriaux afin de maintenir la confiance du public, de préserver l'accès à des informations fiables et de garantir que le progrès technologique renforce, plutôt que ne sape, l'environnement démocratique de l'information;*** |

Or. en

**Amendement 219**
**Christine Anderson, Petar Volgin**

**Proposition de résolution**
**Considérant M**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***M. considérant que les influenceurs en ligne ont un rôle important à jouer dans le renforcement de la résilience numérique de nos sociétés en sensibilisant à l'éducation aux médias, en informant sur les procédures démocratiques ou en contribuant à un débat politique sain;*** | ***supprimé*** |

Or. en

**Amendement 220**
**Sophie Wilmès, Sandro Gozi, Cynthia Ní Mhurchú, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Considérant M**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| M. considérant que les influenceurs en ligne ***ont un rôle important à jouer dans le renforcement de la résilience numérique de nos sociétés en sensibilisant*** à | M. considérant ***qu'une part croissante de citoyens, et en particulier de mineurs, s'appuie largement sur les médias sociaux et les services de partage de vidéos et de*** |

l'éducation aux médias, ***en informant sur les procédures démocratiques ou en contribuant à un*** débat ***politique sain***;

***contenus en tant que points d'accès aux informations sur les actualités et les affaires courantes; que les modèles économiques et axés sur l'engagement qui prévalent dans ces services peuvent encourager la mise en avant de matériaux trompeurs, sensationnels ou polarisants; que de nombreux utilisateurs éprouvent des difficultés persistantes à distinguer de manière fiable les informations vérifiées des contenus faux ou manipulés dans ces environnements; que les personnalités et les influenceurs en ligne ont acquis une capacité importante à façonner l'opinion publique et les flux d'informations sans toujours être soumis à des normes de responsabilité comparables à celles applicables aux acteurs des médias réglementés;*** que les ***approches réglementaires dans l'ensemble de l'Union concernant le statut, les obligations de transparence et les responsabilités éditoriales des*** influenceurs en ligne ***restent inégales; que, compte tenu de leur portée et de la confiance du public, les influenceurs constituent également un vecteur pertinent dans l'écosystème d'information contemporain et devraient être encouragés à assumer une plus grande responsabilité et à participer à des initiatives d'intérêt public visant*** à ***renforcer*** l'éducation aux médias, ***la sensibilisation démocratique et l'intégrité du*** débat ***public***;

Or. en

**Amendement 221**
**Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers**

**Proposition de résolution**
**Considérant M**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| M. considérant que les influenceurs en ligne ont un rôle important à jouer dans le | M. considérant ***que les influenceurs en ligne peuvent jouer un rôle important*** |

renforcement de la résilience numérique de nos sociétés ***en sensibilisant*** à l'éducation aux médias, ***en informant sur les*** procédures démocratiques ***ou en contribuant*** à un débat politique sain;

***dans le renforcement de la résilience numérique de nos sociétés lorsqu'ils abordent des sujets tels que les partis politiques, leurs représentants et leurs candidats, y compris les programmes électoraux; qu'il est par conséquent nécessaire que, lorsqu'ils abordent ces sujets, leurs contenus contribuent à sensibiliser à l'éducation aux médias, aux procédures démocratiques ou à un débat politique sain;*** que les influenceurs en ligne ont un rôle important à jouer dans le renforcement de la résilience numérique de nos sociétés***, mais qu'ils façonnent de plus en plus les opinions politiques en se prononçant sur les partis politiques, leurs représentants et leurs candidats, y compris sur les programmes électoraux; que, compte tenu de leur portée et de leur influence, il est nécessaire que ces contenus ne portent pas atteinte aux procédures démocratiques, mais contribuent plutôt à sensibiliser*** à l'éducation aux médias, ***aux*** procédures démocratiques ***et*** à un débat politique sain;

Or. en

**Amendement 222**
**Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Birgit Sippel, Christel Schaldemose**

**Proposition de résolution**
**Considérant M**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| M. considérant que les influenceurs en ligne ***ont un rôle important à jouer dans le renforcement de la résilience numérique de nos sociétés en sensibilisant à l'éducation aux médias, en informant sur les procédures démocratiques ou en contribuant à un débat politique sain***; | M. considérant que les ***citoyens, en particulier les mineurs, utilisent massivement les médias sociaux, les plateformes de partage de contenus et les agrégateurs en ligne, y compris pour la consommation de l'information; que le modèle économique de ces plateformes donne très souvent la préférence à des contenus polarisants; que de nombreux*** |

***utilisateurs trouvent toutefois difficile de distinguer les informations vraies des fausses sur ces services; que les personnalités et les influenceurs actifs sur ces plateformes en ligne ont acquis une influence considérable dans l'élaboration du discours public, sans nécessairement respecter les mêmes normes que les autres acteurs réglementés; qu'il existe une fragmentation au sein de l'Union en ce qui concerne les règles relatives aux activités des*** influenceurs en ligne ***et à leur responsabilité éditoriale***;

Or. en

**Amendement 223**
**Fidias Panayiotou**

**Proposition de résolution**
**Considérant M**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| M. considérant que les influenceurs en ligne ont un rôle important à jouer dans le renforcement de la résilience numérique de nos sociétés en sensibilisant à l'éducation aux médias, en informant sur les procédures démocratiques ou en contribuant à un débat politique sain; | M. considérant que les influenceurs en ligne ont un rôle important à jouer dans le renforcement de la résilience numérique de nos sociétés***, en particulier auprès des jeunes et des nouveaux électeurs,*** en sensibilisant à l'éducation aux médias, en informant sur les procédures démocratiques ou en contribuant à un débat politique sain; ***que la dépendance croissante à l'égard de collaborations rémunérées et de contenus sponsorisés crée toutefois des vulnérabilités, raison pour laquelle ces collaborations devraient être transparentes et rendues publiques, étant donné que ces accords peuvent être exploités pour diffuser des discours préjudiciables, trompeurs ou manipulateurs sur le plan politique;*** |

Or. en

**Amendement 224**
**Nathalie Loiseau, Sandro Gozi, Cynthia Ní Mhurchú, Bart Groothuis, Petras Auštrevičius**

**Proposition de résolution**
**Considérant M**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| M. considérant que les influenceurs en ligne ont un rôle important à jouer dans le renforcement de la résilience numérique de nos sociétés en sensibilisant à l'éducation aux médias, en informant sur les procédures démocratiques ou en contribuant à un débat politique sain; | M. considérant que les influenceurs en ligne ***peuvent être utilisés comme relais de l'ingérence étrangère, comme cela a été le cas lors des élections présidentielles roumaines; qu'ils*** ont ***toutefois*** un rôle important à jouer dans le renforcement de la résilience numérique de nos sociétés en sensibilisant à l'éducation aux médias, en informant sur les procédures démocratiques ou en contribuant à un débat politique sain; ***qu'il existe des tentatives visant à établir des normes pour les influenceurs en ligne responsables, telles que le Certificat de l'influence responsable délivré en France par l'Autorité de régulation professionnelle de la publicité;*** |

Or. en

**Amendement 225**
**Juan Ignacio Zoido Álvarez**

**Proposition de résolution**
**Considérant M**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| M. considérant que les influenceurs en ligne ont un rôle important à jouer dans le renforcement de la résilience numérique de nos sociétés en sensibilisant à l'éducation aux médias, en informant sur les procédures démocratiques ou en contribuant à un débat politique sain; | M. considérant que les influenceurs en ligne ont un rôle important à jouer dans le renforcement de la résilience numérique de nos sociétés en sensibilisant à l'éducation aux médias, en informant sur les procédures démocratiques ou en contribuant à un débat politique sain; ***que l'activité de ces influenceurs devrait également être examinée lorsqu'ils utilisent leur incidence numérique pour*** |

***diffuser de la désinformation ou lorsqu'ils sont engagés par les gouvernements nationaux pour promouvoir des messages partisans;***

Or. en

**Amendement 226**
**Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Considérant M**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| M. considérant que les influenceurs en ligne ont un rôle important à jouer dans le renforcement de la résilience numérique de nos sociétés en sensibilisant à l'éducation aux médias, en informant sur les procédures démocratiques ou en contribuant à un débat politique sain; | M. considérant que les influenceurs en ligne ont un rôle important à jouer dans le renforcement de la résilience numérique de nos sociétés en sensibilisant à l'éducation aux médias, en informant sur les procédures démocratiques ou en contribuant à un débat politique sain; ***que l'incitation des influenceurs en ligne à promouvoir des contenus fondés sur des faits et favorables à la démocratie nécessite des stratégies de monétisation transparentes et cohérentes de la part des plateformes en ligne;*** |

Or. en

**Amendement 227**
**Kim Van Sparrentak**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Considérant M**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| M. considérant que les influenceurs en ligne ont un rôle important à jouer dans le ***renforcement de la résilience numérique de nos sociétés*** en sensibilisant ***à*** | M. considérant que les influenceurs en ligne ont un rôle important à jouer dans ***les processus démocratiques et*** le ***débat politique*** en sensibilisant ou en |

| | |
|---|---|
| ***l'éducation aux médias, en informant sur les procédures démocratiques*** ou en ***contribuant à un débat politique sain***; | ***promouvant les contenus politiques***; |

Or. en

**Amendement 228**
**Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Considérant M bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***M bis. considérant que la cooptation et la corruption des élites politiques constituent une tactique efficace utilisée par des acteurs malveillants; que la publication de certains documents liés au pédophile condamné Jeffrey Epstein a révélé une liste incomplète de personnalités politiques européennes de haut rang qui lui étaient associées; que Jeffrey Epstein aurait coopéré avec des services secrets étrangers, notamment les services secrets russes; qu'une partie importante de l'élite politique européenne pourrait être compromise et donc susceptible de faire l'objet de chantage de la part de la Russie et d'autres services étrangers; que Thorbjørn Jagland, alors qu'il était secrétaire général du Conseil de l'Europe, a promis de faciliter la rencontre entre Jeffrey Epstein et le Russe Sergueï Lavrov;*** |

Or. en

**Amendement 229**
**Kim Van Sparrentak**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Considérant M bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***M bis. considérant que de nombreuses études indépendantes ont démontré que les systèmes de recommandation algorithmique sur les principales plateformes en ligne, dont X, TikTok et Instagram, ont systématiquement amplifié les contenus politiques d'extrême droite, polarisants ou extrémistes à l'approche des élections nationales dans plusieurs États membres, dont l'Allemagne, la Pologne et la Roumanie, ce qui a eu une incidence négative sur la visibilité des acteurs politiques démocratiques; que ces pratiques ont un effet direct ou indirect sur les processus électoraux et la participation démocratique dans l'Union;*** |

Or. en

**Amendement 230**
**Christine Anderson, Petar Volgin**

**Proposition de résolution**
**Considérant M bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***M bis. considérant que les cadres de coopération tels que les codes volontaires, les mécanismes de réaction rapide et la coordination informelle avec les plateformes peuvent générer de facto des effets d'exécution dans les États membres, même en l'absence de mise en œuvre au niveau national ou de mandats nationaux exécutoires; que ces effets nécessitent de la transparence, des limites définies et des voies de recours efficaces;*** |

Or. en

**Amendement 231**

**Christine Anderson, Petar Volgin**

**Proposition de résolution**
**Considérant M ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***M ter. considérant que l'amalgame entre une contestation politique vigoureuse et la «violence numérique» risque de freiner le contrôle démocratique légitime des fonctionnaires et des acteurs politiques; que les outils de lutte contre l'ingérence doivent rester ciblés sur les contenus illicites et les comportements réellement coercitifs, et non sur les critiques ou la dissidence licites;*** |

Or. en

**Amendement 232**
**Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Considérant M ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***M ter. considérant que les autorités françaises ont mis au jour une campagne coordonnée liée à un réseau de désinformation russe qui associait faussement le président Emmanuel Macron au scandale Epstein;*** |

Or. en

**Amendement 233**
**Christine Anderson, Petar Volgin**

**Proposition de résolution**
**Considérant M quater (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***M quater. considérant que certains projets et outils décrits comme des moyens de lutte contre la désinformation visent à assurer une surveillance préventive et une intervention anticipée, notamment dans le but de neutraliser les discours avant qu'ils ne se répandent de manière significative; que de telles approches risquent de passer de la lutte contre la manipulation à la gestion du discours démocratique légitime;*** |

Or. en

**Amendement 234**
**Sophie Wilmès, Sandro Gozi, Cynthia Ní Mhurchú, Helmut Brandstätter, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Considérant N**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| N. considérant que les élections présidentielles de l'automne 2024 en Roumanie ont révélé d'importantes vulnérabilités dans l'environnement de l'information en ligne, étant donné qu'il a été établi de façon crédible que des faux comptes, des robots et des contenus amplifiés par des algorithmes ont été utilisés pour promouvoir des discours politiques spécifiques; que TikTok, l'une des plateformes les plus populaires chez les jeunes électeurs, a affirmé avoir bloqué la création de plus de 116 000 comptes envoyant des messages indésirables et supprimé 59 000 faux comptes lors d'un nettoyage après les élections; que le recours à des influenceurs, et notamment à des nanoinfluenceurs et à des micro-influenceurs, par des agents étrangers démontre que des acteurs peu coûteux et à faible visibilité peuvent être exploités pour influencer l'opinion publique, en violation | N. considérant que les élections présidentielles de l'automne 2024 en Roumanie ont révélé d'importantes vulnérabilités dans l'environnement de l'information en ligne, étant donné qu'il a été établi de façon crédible que des faux comptes, des robots et des contenus amplifiés par des algorithmes ont été utilisés pour promouvoir des discours politiques spécifiques; que TikTok, l'une des plateformes les plus populaires chez les jeunes électeurs, a affirmé avoir bloqué la création de plus de 116 000 comptes envoyant des messages indésirables et supprimé 59 000 faux comptes lors d'un nettoyage après les élections; que le recours à des influenceurs, et notamment à des nanoinfluenceurs et à des micro-influenceurs, par des agents étrangers démontre que des acteurs peu coûteux et à faible visibilité peuvent être exploités pour influencer l'opinion publique, en violation |

| | |
|---|---|
| des normes démocratiques, tout en passant sous les radars; | des normes démocratiques, tout en passant sous les radars; ***que les éléments disponibles indiquent deux principaux modes opératoires, à savoir la manipulation coordonnée des algorithmes de recommandation au moyen de réseaux de comptes synchronisés générant un trafic artificiel et amplifiant les tendances, et l'instrumentalisation dissimulée des créateurs de contenu, en particulier les nanoinfluenceurs et les micro-influenceurs, au moyen de méthodes de rémunération ou de partenariat occultes visant à échapper à la transparence et à la détection; que ces pratiques démontrent comment les acteurs à faible coût et à faible visibilité et la dynamique des plateformes techniques peuvent être instrumentalisés pour influencer l'opinion publique et contourner les garanties démocratiques;*** |
| | Or. en |

**Amendement 235**
**Fidias Panayiotou**

**Proposition de résolution**
**Considérant N**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| N. considérant que les élections présidentielles de l'automne 2024 en Roumanie ont révélé d'importantes vulnérabilités dans l'environnement de l'information en ligne, étant donné qu'il a été établi de façon crédible que des faux comptes, des robots et des contenus amplifiés par des algorithmes ont été utilisés pour promouvoir des discours politiques spécifiques; que TikTok, l'une des plateformes les plus populaires chez les jeunes électeurs, a affirmé avoir bloqué la création de plus de 116 000 comptes envoyant des messages indésirables et supprimé 59 000 faux comptes lors d'un | N. considérant que les élections présidentielles de l'automne 2024 en Roumanie ont révélé d'importantes vulnérabilités dans l'environnement de l'information en ligne, étant donné qu'il a été établi de façon crédible que des faux comptes, des robots et des contenus amplifiés par des algorithmes ont été utilisés pour promouvoir des discours politiques spécifiques; que TikTok, l'une des plateformes les plus populaires chez les jeunes électeurs, a affirmé avoir bloqué la création de plus de 116 000 comptes envoyant des messages indésirables et supprimé 59 000 faux comptes lors d'un |

nettoyage après les élections; que le recours à des influenceurs, et notamment à des nanoinfluenceurs et à des micro-influenceurs, par des agents étrangers démontre que des acteurs peu coûteux et à faible visibilité peuvent être exploités pour influencer l'opinion publique, en violation des normes démocratiques, tout en passant sous les radars;

nettoyage après les élections; que le recours à des influenceurs, et notamment à des nanoinfluenceurs et à des micro-influenceurs, par des agents étrangers démontre que des acteurs peu coûteux et à faible visibilité peuvent être exploités pour influencer l'opinion publique, en violation des normes démocratiques, tout en passant sous les radars; ***que la nécessité de résoudre ces problèmes ne doit pas servir de prétexte pour restreindre la liberté d'expression sous quelque forme que ce soit, pour limiter le pluralisme ou pour imposer des restrictions injustifiées au fonctionnement légal des plateformes en ligne;***

Or. en

**Amendement 236**
**Christine Anderson, Petar Volgin**

**Proposition de résolution**
**Considérant N**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| N. considérant que les élections présidentielles de l'automne 2024 en Roumanie ont révélé d'importantes vulnérabilités dans l'environnement de l'information en ligne, étant donné qu'il a été établi ***de façon crédible*** que des faux comptes, des robots et des contenus amplifiés par des algorithmes ont été utilisés pour promouvoir des discours politiques spécifiques; que TikTok, l'une des plateformes les plus populaires chez les jeunes électeurs, a affirmé avoir bloqué la création de plus de 116 000 comptes envoyant des messages indésirables et supprimé 59 000 faux comptes lors d'un nettoyage après les élections; que le recours à des influenceurs, et notamment à des nanoinfluenceurs et à des micro-influenceurs, par des agents étrangers démontre que des acteurs peu coûteux et à | N. considérant ***qu'il est allégué*** que les élections présidentielles de l'automne 2024 en Roumanie ont révélé d'importantes vulnérabilités dans l'environnement de l'information en ligne, étant donné qu'il a été établi que des faux comptes, des robots et des contenus amplifiés par des algorithmes ont été utilisés pour promouvoir des discours politiques spécifiques; que TikTok, l'une des plateformes les plus populaires chez les jeunes électeurs, a affirmé avoir bloqué la création de plus de 116 000 comptes envoyant des messages indésirables et supprimé 59 000 faux comptes lors d'un nettoyage après les élections; que le recours à des influenceurs, et notamment à des nanoinfluenceurs et à des micro-influenceurs, par des agents étrangers démontre que des acteurs peu coûteux et à |

faible visibilité peuvent être exploités pour influencer l'opinion publique, en violation des normes démocratiques, tout en passant sous les radars;

faible visibilité peuvent être exploités pour influencer l'opinion publique, en violation des normes démocratiques, tout en passant sous les radars; ***que les preuves disponibles restent contestées ou incomplètes; que de telles situations soulignent la nécessité de disposer de normes rigoureuses, transparentes et vérifiables en matière de preuve avant de tirer des conclusions politiques;***

Or. en

**Amendement 237**
**Eugen Tomac**

**Proposition de résolution**
**Considérant N**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| N. considérant que les élections présidentielles de l'automne 2024 en Roumanie ont révélé d'importantes vulnérabilités dans l'environnement de l'information en ligne, étant donné qu'il a été établi de façon crédible que des faux comptes, des robots et des contenus amplifiés par des algorithmes ont été utilisés pour promouvoir des discours politiques spécifiques; que TikTok, l'une des plateformes les plus populaires chez les jeunes électeurs, a affirmé avoir bloqué la création de plus de 116 000 comptes envoyant des messages indésirables et supprimé 59 000 faux comptes lors d'un nettoyage après les élections; que le recours à des influenceurs, et notamment à des nanoinfluenceurs et à des micro-influenceurs, par des agents étrangers démontre que des acteurs peu coûteux et à faible visibilité peuvent être exploités pour influencer l'opinion publique, en violation des normes démocratiques, tout en passant sous les radars; | N. considérant que les élections présidentielles de l'automne 2024 en Roumanie ont révélé d'importantes vulnérabilités dans l'environnement de l'information en ligne, étant donné qu'il a été établi de façon crédible que des faux comptes, des robots et des contenus amplifiés par des algorithmes ont été utilisés pour promouvoir des discours politiques spécifiques ***et fausser la concurrence électorale***; que TikTok, l'une des plateformes les plus populaires chez les jeunes électeurs, a affirmé avoir bloqué la création de plus de 116 000 comptes envoyant des messages indésirables et supprimé 59 000 faux comptes lors d'un nettoyage après les élections***, ce qui illustre l'ampleur des comportements inauthentiques coordonnés et l'insuffisance des mesures réactives prises par les plateformes pendant les périodes électorales***; que le recours à des influenceurs, et notamment à des nanoinfluenceurs et à des micro-influenceurs, par des agents étrangers démontre que des acteurs peu coûteux et à |

faible visibilité peuvent être ***délibérément*** exploités pour influencer l'opinion publique, en violation des normes démocratiques ***fondamentales***, tout en passant sous les radars;

Or. en

**Amendement 238**
**Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers**

**Proposition de résolution**
**Considérant N**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| N. considérant que les élections présidentielles de l'automne 2024 en Roumanie ont révélé ***d'importantes*** vulnérabilités dans l'environnement de l'information en ligne, étant donné qu'il a été établi ***de façon crédible*** que des faux comptes, des robots et des contenus amplifiés par des algorithmes ont été utilisés pour promouvoir des discours politiques spécifiques; ***que TikTok, l'une des plateformes les plus populaires chez les jeunes électeurs, a affirmé avoir bloqué la création de plus de 116 000 comptes envoyant des messages indésirables et supprimé 59 000 faux comptes lors d'un nettoyage après les élections;*** que le recours à des influenceurs, et notamment à des nanoinfluenceurs et à des micro-influenceurs, par des agents ***étrangers*** démontre que des acteurs peu coûteux et à faible visibilité peuvent être exploités pour influencer l'opinion publique, ***en violation des normes démocratiques, tout en passant sous les radars***; | N. considérant que les élections présidentielles de l'automne 2024 en Roumanie ont révélé ***des*** vulnérabilités dans l'environnement de l'information en ligne, étant donné qu'il a été établi que des faux comptes, des robots et des contenus amplifiés par des algorithmes ont été utilisés pour promouvoir des discours politiques spécifiques; que le recours à des influenceurs, et notamment à des nanoinfluenceurs et à des micro-influenceurs, par des agents ***de pays tiers*** démontre que des acteurs peu coûteux et à faible visibilité peuvent être exploités pour influencer l'opinion publique, ***dans l'intérêt des personnes et/ou des entités qui les rémunèrent (y compris par des paiements en nature ou d'autres avantages et bénéfices), directement ou par l'intermédiaire d'une chaîne d'entités***; |

Or. en

**Amendement 239**

**Virginie Joron**

**Proposition de résolution**
**Considérant N bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***N bis. Selon la commission judiciaire de la Chambre des représentants américaine (à majorité républicaine), de nouveaux documents non publics jettent le doute sur les allégations d'ingérence russe qui ont conduit un tribunal roumain à invalider les résultats de l'élection présidentielle de 2024. TikTok a déclaré à la Commission européenne n'avoir trouvé « aucune preuve » d'une campagne russe coordonnée visant à favoriser le candidat vainqueur, Calin Georgescu – principale accusation des autorités roumaines – et a informé ces dernières de cette conclusion.*** |
| | ***Depuis, des informations publiques ont révélé que la prétendue campagne russe sur TikTok était en réalité financée par un autre parti politique roumain[1 a].*** |
| | ***1 a*** |
| | ***https://x.com/JudiciaryGOP/status/2018683758006665352*** |

Or. fr

**Amendement 240**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Considérant N bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***N bis. considérant qu'en Pologne, les élections législatives de 2023 et les élections présidentielles de 2025 ont été exposées à l'ingérence de la Fédération de Russie, ainsi qu'à des actions opaques des institutions de l'Union et d'autres*** |

***entités contrôlées par des États, y compris des fondations soutenant des forces politiques spécifiques;***

Or. en

**Amendement 241**
**Csaba Dömötör, Ernő Schaller-Baross, Virginie Joron, António Tânger Corrêa**

**Proposition de résolution**
**Considérant N bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***N bis. considérant que l'organisation et la supervision des élections relèvent de la responsabilité des États membres; que toute extension de l'intervention de l'Union au-delà d'un rôle de soutien risque de porter atteinte à la souveraineté démocratique nationale et au principe d'attribution;*** |

Or. en

**Amendement 242**
**Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Considérant N bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***N bis. considérant que les oligarques du secteur technologique et les réseaux d'extrême droite basés aux États-Unis promeuvent les partis d'extrême droite et anti-européens; que la Heritage Foundation et ses alliés ont discuté de stratégies visant à démanteler l'Union;*** |

Or. en

**Amendement 243**
**Virginie Joron, Fabrice Leggeri**

**Proposition de résolution**
**Considérant N ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***N ter. La Commission de Venise du Conseil de l'Europe a appelé à une prudence accrue concernant l'annulation des élections.*** |
| | ***Le simple fait qu'un candidat réussisse sa campagne en ligne et que l'utilisation des réseaux sociaux puisse amplifier son message au-delà de ce que permettaient les médias imprimés et audiovisuels ne signifie pas qu'il ait enfreint les règles relatives au financement des campagnes et à la transparence, et obtenu ainsi un avantage indu.*** |

Or. fr

**Amendement 244**
**Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Considérant N ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***N ter. considérant que de nombreux influenceurs de droite de premier plan, dont Tim Pool, Dave Rubin et Benny Johnson, ont été accusés d'avoir reçu près de 10 millions de dollars des médias publics russes en échange de la promotion de messages pro-russes, y compris ceux liés à la guerre en Ukraine;*** |

Or. en

**Amendement 245**

**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Considérant N ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***N ter. considérant que la Fédération de Russie, au moyen de la plateforme Telegram, a recruté et rémunéré des groupes de saboteurs chargés de diffuser des slogans vulgaires en ligne et dans l'espace public visant le gouvernement conservateur et antirusse, comme l'ont établi des jugements définitifs rendus par les tribunaux;*** |

Or. en

**Amendement 246**
**Virginie Joron, Fabrice Leggeri**

**Proposition de résolution**
**Considérant N quater (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***N quater. considérant que suite à l'annulation inouïe du premier tour des élections présidentielles en Roumanie le 6 décembre 2024, la déclaration du Commissaire Thierry Breton le 9 janvier 2025 («on l'a fait en Roumanie et il faudra évidemment le faire, si c'est nécessaire, en Allemagne») a légitimement choqué de nombreux citoyens européens;*** |
| | ***que les élections législatives en Allemagne ont eu lieu le 23 février 2025;*** |

Or. fr

**Amendement 247**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Considérant N quater (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***N quater. considérant que les institutions de l'Union ont également abusé illégalement de leurs compétences en retenant des fonds légalement dus à la Pologne, pour les débloquer immédiatement après l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement politiquement aligné sur leurs positions, sans aucun changement dans le cadre juridique applicable et malgré des actions continues portant atteinte aux normes démocratiques;*** |

Or. en

**Amendement 248**
**Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Considérant N quater (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***N quater. considérant qu'en 2025, Google a supprimé près de 11 000 chaînes YouTube et autres comptes liés à des campagnes de propagande liées à l'État en provenance de Chine, de Russie et d'autres acteurs malveillants; que de telles mesures devraient être prises de manière plus systématique sur toutes les plateformes en ligne afin de préserver l'intégrité de l'espace en ligne;*** |

Or. en

**Amendement 249**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Considérant N quinquies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***N quinquies. considérant que des organisations non gouvernementales ainsi que des fondations contrôlées par l'État ont apporté un soutien financier de manière non transparente et souvent illégale à des activités ouvertement dirigées contre le gouvernement polonais démocratiquement élu; que des actions similaires ont également eu lieu lors de la dernière campagne présidentielle, lorsque des entités étrangères ont financé des campagnes sur les médias sociaux ciblant le candidat du camp conservateur; que les contenus présentés comme des «campagnes favorables à la participation» consistaient en la diffusion de matériel vulgaire et diffamatoire visant à décourager les électeurs de soutenir le candidat conservateur;*** |

Or. en

**Amendement 250**
**Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Considérant N quinquies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***N quinquies. considérant qu'AWS, Microsoft et Google représentent environ 70 % des recettes générées par les services d'informatique en nuage en Europe; qu'au moins un quart du revenu net des très grandes plateformes en ligne proviendrait d'Europe; que Meta, à elle seule, a un revenu net mondial d'environ 60 milliards d'euros, mais n'investit qu'environ 25 millions d'euros (0,04 %) dans des vérificateurs de faits indépendants en Europe; que les notes de*** |

***la communauté sont un outil utile, mais qu'elles ne remplacent pas les vérificateurs de faits humains indépendants, en particulier sur des sujets controversés où la communauté est souvent motivée non pas par des faits, mais par de forts préjugés;***

Or. en

**Amendement 251**
**Virginie Joron, Fabrice Leggeri**

**Proposition de résolution**
**Considérant N quinquies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***N quinquies. Considérant que la Commission a manifesté le désir de s'ingérer au nom du DSA dans les élections de pays situés hors d'Europe à l'exemple de la lettre du commissaire Thierry Breton du 12 août 2024, qui menaçait la plateforme américaine X de sanctions réglementaires pour un entretien en direct avec le président Trump sur le sol américain en août 2024. Cette situation ubuesque fut renforcée par le lien fait avec des émeutes dans un autre pays étranger non membre de l'UE (Royaume-Uni).*** |

Or. fr

**Amendement 252**
**Petar Volgin, Christine Anderson**

**Proposition de résolution**
**Considérant O**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| O. considérant que Telegram, une plateforme de messagerie dont le nombre | O. considérant que Telegram, une plateforme de messagerie dont le nombre |

d'utilisateurs dans l'Union est en hausse, ***est de plus en plus souvent signalée comme un vecteur de désinformation, d'ingérence étrangère et d'activités illicites, du fait notamment qu'elle diffuse des contenus extrémistes et de la propagande*** politique ***intraçable***; que ***ses origines russes et l'absence de modération digne de ce nom des contenus suscitent des inquiétudes persistantes quant à son rôle dans l'affaiblissement du discours démocratique; que la plateforme*** Telegram ***est devenue un canal incontournable pour le recrutement d'«agents éphémères» et la conduite d'opérations hybrides; qu'il a été constaté que des acteurs étatiques malveillants exploitent les compétences technologiques, la fragilité financière et la naïveté des utilisateurs de Telegram, en particulier des jeunes, pour mener des opérations d'espionnage et de sabotage à un coût minime, tout en se ménageant la possibilité de fournir un démenti plausible; que Telegram atteindrait un nombre d'utilisateurs la faisant entrer dans la catégorie des très grandes plateformes en ligne au titre du règlement sur les services numériques, ce qui la soumettrait à des obligations réglementaires plus strictes et à des exigences d'atténuation des risques***;

d'utilisateurs dans l'Union est en hausse, ***a maintenu une position ferme contre la censure*** politique; que ***le fondateur et PDG de*** Telegram***, Pavel Durov, a accusé les services de renseignement français de tenter d'interférer avec les activités de la plateforme dans le contexte des élections en Roumanie et en Moldavie***;

Or. en

**Amendement 253**
**Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Virginie Joron, Fabrice Leggeri**

**Proposition de résolution**
**Considérant O**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| O. considérant que Telegram, ***une plateforme de messagerie dont le nombre d'utilisateurs dans l'Union est en hausse, est de plus en plus souvent signalée*** | O. considérant que Telegram ***est devenu un canal important de communication et d'échange d'informations, en raison de son*** |

***comme un vecteur de désinformation, d'ingérence étrangère et d'activités illicites, du fait notamment qu'elle diffuse des contenus extrémistes et de la propagande politique intraçable***; que ses origines russes et l'absence de modération digne de ce nom des contenus suscitent des inquiétudes persistantes quant à son rôle dans l'affaiblissement du discours démocratique***; que la plateforme Telegram est devenue un canal incontournable pour le recrutement d'«agents éphémères» et la conduite d'opérations hybrides; qu'il a été constaté que des acteurs étatiques malveillants exploitent les compétences technologiques, la fragilité financière et la naïveté des utilisateurs de Telegram, en particulier des jeunes, pour mener des opérations d'espionnage et de sabotage à un coût minime, tout en se ménageant la possibilité de fournir un démenti plausible***; que Telegram atteindrait un nombre d'utilisateurs la faisant entrer dans la catégorie des très grandes plateformes en ligne au titre du règlement sur les services numériques, ce qui la soumettrait à des obligations réglementaires plus strictes et à des exigences d'atténuation des risques;

***caractère crypté et ouvert***, ***permettant ainsi une circulation sûre et libre des informations***; que ses origines russes et l'absence de modération digne de ce nom des contenus suscitent des inquiétudes persistantes quant à son rôle dans l'affaiblissement du discours démocratique; que Telegram atteindrait un nombre d'utilisateurs la faisant entrer dans la catégorie des très grandes plateformes en ligne au titre du règlement sur les services numériques, ce qui la soumettrait à des obligations réglementaires plus strictes et à des exigences d'atténuation des risques;

Or. en

**Amendement 254**
**Nathalie Loiseau, Sandro Gozi, Cynthia Ní Mhurchú, Bart Groothuis, Petras Auštrevičius**

**Proposition de résolution**
**Considérant O**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| O. considérant que Telegram, une plateforme de messagerie dont le nombre d'utilisateurs dans l'Union est en hausse, est de plus en plus souvent signalée comme un vecteur de désinformation, d'ingérence étrangère et d'activités illicites, du fait notamment qu'elle diffuse des contenus | O. considérant que Telegram, une plateforme de messagerie dont le nombre d'utilisateurs dans l'Union est en hausse, est de plus en plus souvent signalée comme un vecteur de désinformation, d'ingérence étrangère et d'activités illicites, du fait notamment qu'elle diffuse des contenus |

| | |
|---|---|
| extrémistes et de la propagande politique intraçable; que ses origines russes et l'absence de modération digne de ce nom des contenus suscitent des inquiétudes persistantes quant à son rôle dans l'affaiblissement du discours démocratique; que la plateforme Telegram est devenue un canal incontournable pour le recrutement d'«agents éphémères» et la conduite d'opérations hybrides; qu'il a été constaté que des acteurs étatiques malveillants exploitent les compétences technologiques, la fragilité financière et la naïveté des utilisateurs de Telegram, en particulier des jeunes, pour mener des opérations d'espionnage et de sabotage à un coût minime, tout en se ménageant la possibilité de fournir un démenti plausible; que Telegram atteindrait un nombre d'utilisateurs la faisant entrer dans la catégorie des très grandes plateformes en ligne au titre du règlement sur les services numériques, ce qui la soumettrait à des obligations réglementaires plus strictes et à des exigences d'atténuation des risques; | extrémistes et de la propagande politique intraçable; que ses origines russes et l'absence de modération digne de ce nom des contenus suscitent des inquiétudes persistantes quant à son rôle dans l'affaiblissement du discours démocratique; que la plateforme Telegram est devenue un canal incontournable pour le recrutement d'«agents éphémères» et la conduite d'opérations hybrides; qu'il a été constaté que des acteurs étatiques malveillants exploitent les compétences technologiques, la fragilité financière et la naïveté des utilisateurs de Telegram, en particulier des jeunes, pour mener des opérations d'espionnage et de sabotage à un coût minime, tout en se ménageant la possibilité de fournir un démenti plausible; que Telegram atteindrait un nombre d'utilisateurs la faisant entrer dans la catégorie des très grandes plateformes en ligne au titre du règlement sur les services numériques, ce qui la soumettrait à des obligations réglementaires plus strictes et à des exigences d'atténuation des risques; ***que Telegram diffuse souvent des informations trompeuses à ses utilisateurs au sujet des procédures judiciaires en cours contre son fondateur ainsi que de la législation européenne et nationale susceptible d'avoir des conséquences sur sa responsabilité en tant que plateforme, comme la récente campagne de désinformation diffusée au moyen de messages adressés à ses utilisateurs en Espagne concernant l'interdiction des réseaux sociaux pour les moins de 16 ans;*** |
| | Or. en |

**Amendement 255**
**Kim Van Sparrentak**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Considérant O**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| O. considérant que Telegram, une plateforme de messagerie dont le nombre d'utilisateurs dans l'Union est en hausse, est de plus en plus souvent signalée comme un vecteur de désinformation, d'ingérence étrangère et d'activités illicites, du fait notamment qu'elle diffuse des contenus extrémistes et de la propagande politique intraçable; que ses origines russes et l'absence de modération digne de ce nom des contenus suscitent des inquiétudes persistantes quant à son rôle dans l'affaiblissement du discours démocratique; que la plateforme Telegram est devenue un canal incontournable pour le recrutement d'«agents éphémères» et la conduite d'opérations hybrides; qu'il a été constaté que des acteurs étatiques malveillants exploitent les compétences technologiques, la fragilité financière et la naïveté des utilisateurs de Telegram, en particulier des jeunes, pour mener des opérations d'espionnage et de sabotage à un coût minime, tout en se ménageant la possibilité de fournir un démenti plausible; que Telegram ***atteindrait*** un nombre d'utilisateurs la faisant entrer dans la catégorie des très grandes plateformes en ligne au titre du règlement sur les services numériques, ce qui la soumettrait à des obligations réglementaires plus strictes et à des exigences d'atténuation des risques; | O. considérant que Telegram, une plateforme de messagerie dont le nombre d'utilisateurs dans l'Union est en hausse, est de plus en plus souvent signalée comme un vecteur de désinformation, d'ingérence étrangère et d'activités illicites, du fait notamment qu'elle diffuse des contenus extrémistes et de la propagande politique intraçable; que ses origines russes et l'absence de modération digne de ce nom des contenus suscitent des inquiétudes persistantes quant à son rôle dans l'affaiblissement du discours démocratique; que la plateforme Telegram est devenue un canal incontournable pour le recrutement d'«agents éphémères» et la conduite d'opérations hybrides; qu'il a été constaté que des acteurs étatiques malveillants exploitent les compétences technologiques, la fragilité financière et la naïveté des utilisateurs de Telegram, en particulier des jeunes, pour mener des opérations d'espionnage et de sabotage à un coût minime, tout en se ménageant la possibilité de fournir un démenti plausible; que***, selon des informations fiables,*** Telegram ***atteint clairement*** un nombre d'utilisateurs la faisant entrer dans la catégorie des très grandes plateformes en ligne au titre du règlement sur les services numériques, ce qui la soumettrait à des obligations réglementaires plus strictes et à des exigences d'atténuation des risques; ***que la Commission examine la question depuis longtemps sans parvenir à une conclusion sur la manière de procéder;*** |

Or. en

**Amendement 256**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Considérant O**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| O. considérant que Telegram, une plateforme de messagerie dont le nombre d'utilisateurs dans l'Union est en hausse, est de plus en plus souvent signalée comme un vecteur de désinformation, d'ingérence étrangère et d'activités illicites, du fait notamment qu'elle diffuse des contenus extrémistes et de la propagande politique intraçable; que ses origines russes et l'absence de modération digne de ce nom des contenus suscitent des inquiétudes persistantes quant à son rôle dans l'affaiblissement du discours démocratique; que la plateforme Telegram est devenue un canal incontournable pour le recrutement d'«agents éphémères» et la conduite d'opérations hybrides; qu'il a été constaté que des acteurs étatiques malveillants exploitent les compétences technologiques, la fragilité financière et la naïveté des utilisateurs de Telegram, en particulier des jeunes, pour mener des opérations d'espionnage et de sabotage à un coût minime, tout en se ménageant la possibilité de fournir un démenti plausible; que Telegram atteindrait un nombre d'utilisateurs la faisant entrer dans la catégorie des très grandes plateformes en ligne au titre du règlement sur les services numériques, ce qui la soumettrait à des obligations réglementaires plus strictes et à des exigences d'atténuation des risques; | O. considérant que Telegram, une plateforme de messagerie dont le nombre d'utilisateurs dans l'Union est en hausse, est de plus en plus souvent signalée comme un vecteur de désinformation, d'ingérence étrangère et d'activités illicites, du fait notamment qu'elle diffuse des contenus extrémistes et de la propagande politique intraçable; que ses origines russes***, ses structures de propriété opaques*** et ***son contrôle sur l'infrastructure réseau,*** ainsi que l'absence de modération digne de ce nom des contenus suscitent des inquiétudes persistantes quant à son rôle dans l'affaiblissement du discours démocratique; que la plateforme Telegram est devenue un canal incontournable pour le recrutement d'«agents éphémères» et la conduite d'opérations hybrides; qu'il a été constaté que des acteurs étatiques malveillants exploitent les compétences technologiques, la fragilité financière et la naïveté des utilisateurs de Telegram, en particulier des jeunes, pour mener des opérations d'espionnage et de sabotage à un coût minime, tout en se ménageant la possibilité de fournir un démenti plausible; que Telegram atteindrait un nombre d'utilisateurs la faisant entrer dans la catégorie des très grandes plateformes en ligne au titre du règlement sur les services numériques, ce qui la soumettrait à des obligations réglementaires plus strictes et à des exigences d'atténuation des risques; |
| | Or. en |

**Amendement 257**
**Kim Van Sparrentak**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Considérant O bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***O bis. considérant que les femmes dirigeantes politiques, candidates et élues sont de plus en plus souvent la cible de désinformation à caractère sexiste, d'abus et de harcèlement en ligne, ainsi que de campagnes d'hypertrucages, souvent coordonnées par des acteurs malveillants étrangers et nationaux dans le but de les réduire au silence, de les dissuader de participer à la vie politique et de porter atteinte à l'intégrité et à la stabilité des institutions démocratiques; que les récents processus électoraux en République de Moldavie ont illustré le recours à de telles pratiques pour délégitimer les femmes dirigeantes pro-démocratiques au moyen de manipulations à caractère sexuel, de contenus diffamatoires et de désinformation; que la diffusion rapide et l'accessibilité des outils d'intelligence artificielle générative ont encore aggravé ces risques, comme l'illustre la controverse actuelle autour du dialogueur par IA Grok, qui a été utilisé pour produire des images non consensuelles, à caractère sexuel et trompeuses de femmes politiques;*** |

Or. en

**Amendement 258**
**Nathalie Loiseau, Sandro Gozi, Cynthia Ní Mhurchú, Petras Auštrevičius**

**Proposition de résolution**
**Considérant O bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***O bis. considérant que les jeux vidéo, les applications de communication de jeux vidéo et leurs forums sont de plus en plus utilisés pour diffuser de la propagande terroriste et extrémiste de droite et des contenus masculinistes[1]; qu'en outre,*** |

***les boutiques en ligne de jeux vidéo et d'autres objets numériques sont utilisés pour contourner les sanctions et transférer illégalement de l'argent, ce qui constitue une lacune qu'il convient de combler dans la capacité de l'Union à suivre la désinformation et les menaces hybrides[51 quater];***

---

*[51 quater]* ***https://home-affairs.ec.europa.eu/system/files/2022-02/EUIF%20Technical%20Meeting%20on%20Video%20Gaming%20October%202021%20RAN%20Policy%20Support%20paper_en.pdf***

Or. en

**Amendement 259**
**Konstantinos Arvanitis, Danilo Della Valle, Jonas Sjöstedt, Li Andersson**

**Proposition de résolution**
**Considérant O bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***O bis. considérant que le dialogue public dans la sphère numérique est de plus en plus et principalement façonné par les acteurs institutionnels, en raison à la fois de la propriété des plateformes et de la proximité avec le pouvoir politique exécutif, comme dans le cas des États-Unis; que le propriétaire de X a exprimé publiquement et sans équivoque son intérêt pour le soutien aux partis politiques d'extrême droite dans l'Union;*** |

Or. en

**Amendement 260**
**Sophie Wilmès, Sandro Gozi, Cynthia Ní Mhurchú, Helmut Brandstätter, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Considérant P**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| P. considérant que l'influence croissante des entreprises technologiques non européennes, en particulier celles établies aux États-Unis et en Chine, met en évidence les dépendances stratégiques de l'Union dans des domaines critiques tels que les infrastructures de données, les services en nuage et les plateformes de médias sociaux; que la promotion de l'innovation européenne, le soutien aux jeunes pousses européennes et les investissements dans des infrastructures numériques souveraines sont des étapes essentielles vers la mise en place d'un écosystème numérique de l'Union compétitif, sûr et résilient; que l'alignement de l'innovation numérique sur les valeurs démocratiques et les droits fondamentaux offre à l'Union l'occasion de devenir un acteur mondial de premier plan dans le domaine des technologies responsables et centrées sur l'humain; | P. considérant que l'influence croissante des entreprises technologiques non européennes, en particulier celles établies aux États-Unis et en Chine, met en évidence les dépendances stratégiques de l'Union dans des domaines critiques tels que les infrastructures de données, les services en nuage et les plateformes de médias sociaux; que la promotion de l'innovation européenne, le soutien aux jeunes pousses européennes et les investissements dans des infrastructures numériques souveraines sont des étapes essentielles vers la mise en place d'un écosystème numérique de l'Union compétitif, sûr et résilient; que l'alignement de l'innovation numérique sur les valeurs démocratiques et les droits fondamentaux offre à l'Union l'occasion de devenir un acteur mondial de premier plan dans le domaine des technologies responsables et centrées sur l'humain; ***que le paysage technologique mondial est rapidement remodelé par les progrès de l'intelligence artificielle, ce qui crée une nouvelle phase de concurrence stratégique dans laquelle les postes de direction restent ouverts et influencent directement la puissance économique, la sécurité de l'information et la résilience démocratique; que l'Union a déjà développé d'importantes capacités dans le domaine des technologies clés génériques, y compris le calcul à haute performance, les infrastructures de recherche avancées et les applications d'IA sectorielles, ce qui démontre que des investissements publics soutenus et des politiques européennes coordonnées peuvent produire des avantages stratégiques mesurables; que l'adoption croissante de l'intelligence artificielle par les entreprises européennes dans de multiples secteurs reflète une évolution positive vers une plus grande*** |

***maturité technologique et une productivité accrue, soutenue par un écosystème croissant de jeunes entreprises et d'entreprises en expansion innovantes capables d'affronter la concurrence au niveau mondial; que le renforcement de l'accès à la puissance de calcul, aux infrastructures de données et aux installations d'essai à grande échelle, y compris au moyen de partenariats public-privé et de pôles d'innovation spécialisés, contribue non seulement à la compétitivité économique, mais aussi à l'autonomie stratégique ouverte de l'Union dans le domaine numérique; que le renforcement des capacités numériques, des infrastructures souveraines et de l'autonomie technologique réduit les dépendances structurelles à l'égard d'acteurs extérieurs et limite les possibilités d'ingérence hostile, de manipulation de l'information ou de coercition économique; que, dans ce contexte, le renforcement de la base technologique de l'Europe constitue un pilier central du bouclier européen de la démocratie en améliorant la capacité de l'Union à préserver son espace de l'information, à protéger les actifs numériques critiques et à veiller à ce que l'innovation serve les valeurs démocratiques, la résilience de la société et la sécurité à long terme;***

Or. en

**Amendement 261**
**Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Virginie Joron, Fabrice Leggeri**

**Proposition de résolution**
**Considérant P**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| P. considérant que l'influence croissante des entreprises technologiques non européennes, en particulier celles | P. considérant que l'influence croissante des entreprises technologiques non européennes, en particulier celles |

établies aux États-Unis et en Chine, met en évidence les dépendances stratégiques de l'Union dans des domaines critiques tels que les infrastructures de données, les services en nuage et les plateformes de médias sociaux; que la promotion de l'innovation européenne, le soutien aux jeunes pousses européennes et les investissements dans des infrastructures numériques souveraines sont des étapes essentielles vers la mise en place d'un écosystème numérique de l'Union compétitif, sûr et résilient; que l'alignement de l'innovation numérique sur les valeurs démocratiques et les droits fondamentaux offre à l'Union l'occasion de devenir un acteur mondial de premier plan dans le domaine des technologies responsables et centrées sur l'humain;

établies aux États-Unis et en Chine, met en évidence les dépendances stratégiques de l'Union dans des domaines critiques tels que les infrastructures de données, les services en nuage et les plateformes de médias sociaux; que ***le développement et le déploiement rapides de systèmes d'IA dans le monde entier, y compris dans les pays tiers où les approches réglementaires peuvent être façonnées par des cadres religieux ou idéologiques spécifiques, y compris des valeurs islamiques, peuvent susciter des inquiétudes lorsque ces cadres ne sont pas pleinement compatibles avec les droits fondamentaux de l'Union, y compris la liberté de pensée, de conscience et de religion, et la liberté d'expression, tels qu'ils sont consacrés par les traités et la charte des droits fondamentaux de l'Union; que le renforcement de la souveraineté technique européenne, notamment par le développement de capacités européennes en matière d'IA et de plateformes numériques tout au long de leur cycle de vie, ainsi que*** la promotion de l'innovation européenne, le soutien aux jeunes pousses européennes et les investissements dans des infrastructures numériques souveraines sont des étapes essentielles vers la mise en place d'un écosystème numérique de l'Union compétitif, sûr et résilient; que l'alignement de l'innovation numérique sur les valeurs démocratiques et les droits fondamentaux offre à l'Union l'occasion de devenir un acteur mondial de premier plan dans le domaine des technologies responsables et centrées sur l'humain;

Or. en

**Amendement 262**
**Fidias Panayiotou**

**Proposition de résolution**
**Considérant P**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| P. considérant que l'influence croissante des entreprises technologiques non européennes, en particulier celles établies aux États-Unis et en Chine, met en évidence les dépendances stratégiques de l'Union dans des domaines critiques tels que les infrastructures de données, les services en nuage et les plateformes de médias sociaux; que la promotion de l'innovation européenne, le soutien aux jeunes pousses européennes et les investissements dans des infrastructures numériques souveraines sont des étapes essentielles vers la mise en place d'un écosystème numérique de l'Union compétitif, sûr et résilient; que l'alignement de l'innovation numérique sur les valeurs démocratiques et les droits fondamentaux offre à l'Union l'occasion de devenir un acteur mondial de premier plan dans le domaine des technologies responsables et centrées sur l'humain; | P. considérant que l'influence croissante des entreprises technologiques non européennes, en particulier celles établies aux États-Unis et en Chine, met en évidence les dépendances stratégiques de l'Union dans des domaines critiques tels que les infrastructures de données, les services en nuage et les plateformes de médias sociaux; que la promotion de l'innovation européenne, le soutien aux jeunes pousses européennes et les investissements dans des infrastructures numériques souveraines sont des étapes essentielles vers la mise en place d'un écosystème numérique de l'Union compétitif, sûr et résilient; que l'alignement de l'innovation numérique sur les valeurs démocratiques et les droits fondamentaux offre à l'Union l'occasion de devenir un acteur mondial de premier plan dans le domaine des technologies responsables et centrées sur l'humain; ***que les projets stratégiques de connectivité tels que le corridor Orient-Méditerranée (EMC), un système de transmission de données sous-marines et terrestres reliant l'Europe à l'Asie via la Grèce et l'Arabie saoudite, contribuent à diversifier les voies d'acheminement des données et à renforcer l'indépendance numérique de l'Union; que l'ingérence signalée de la Turquie dans les activités d'enquête liées au projet EMC met en évidence les risques géopolitiques pour les infrastructures numériques critiques et la nécessité pour l'Union de protéger les initiatives stratégiques de connectivité des États membres;*** |

Or. en

**Amendement 263**
**Christophe Gomart**

**Proposition de résolution**

**Considérant P**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| P. considérant que l'influence croissante des entreprises technologiques non européennes, en particulier celles établies aux États-Unis et en Chine, met en évidence les dépendances stratégiques de l'Union dans des domaines critiques tels que les infrastructures de données, les services en nuage ***et*** les plateformes de médias sociaux; que la promotion de l'innovation européenne, le soutien aux jeunes pousses européennes et les investissements dans des infrastructures numériques souveraines sont des étapes essentielles vers la mise en place d'un écosystème numérique de l'Union compétitif, sûr et résilient; que l'alignement de l'innovation numérique sur les valeurs démocratiques et les droits fondamentaux offre à l'Union l'occasion de devenir un acteur mondial de premier plan dans le domaine des technologies responsables et centrées sur l'humain; | P. considérant que l'influence croissante des entreprises technologiques non européennes, en particulier celles établies aux États-Unis et en Chine, met en évidence les dépendances stratégiques de l'Union dans des domaines critiques tels que les infrastructures de données, les services en nuage***,*** les plateformes de médias sociaux***, les solutions de paiement et les logiciels informatiques; que le refus de la Commission de réserver aux fournisseurs de cloud européens une certification garantissant le plus haut niveau de protection des données stratégiques met en évidence les limites actuelles de l'Union à renforcer sa souveraineté numérique***; que la promotion de l'innovation européenne, le soutien aux jeunes pousses européennes et les investissements dans des infrastructures numériques souveraines sont des étapes essentielles vers la mise en place d'un écosystème numérique de l'Union compétitif, sûr et résilient; que l'alignement de l'innovation numérique sur les valeurs démocratiques et les droits fondamentaux offre à l'Union l'occasion de devenir un acteur mondial de premier plan dans le domaine des technologies responsables et centrées sur l'humain; |

Or. fr

**Amendement 264**
**Petar Volgin, Christine Anderson**

**Proposition de résolution**
**Considérant P**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| P. considérant que l'influence croissante des entreprises technologiques | P. considérant que l'influence croissante des entreprises technologiques |

non européennes, en particulier celles établies aux États-Unis et en Chine, met en évidence les dépendances stratégiques de l'Union dans des domaines critiques tels que les infrastructures de données, les services en nuage et les plateformes de médias sociaux; que la promotion de l'innovation européenne, le soutien aux jeunes pousses européennes et les investissements dans des infrastructures numériques souveraines sont des étapes essentielles vers la mise en place d'un écosystème numérique de l'Union compétitif, sûr et résilient; ***que l'alignement de l'innovation numérique sur les valeurs démocratiques et les droits fondamentaux offre à l'Union l'occasion de devenir un acteur mondial de premier plan dans le domaine des technologies responsables et centrées sur l'humain;***

non européennes, en particulier celles établies aux États-Unis et en Chine, met en évidence les dépendances stratégiques de l'Union dans des domaines critiques tels que les infrastructures de données, les services en nuage et les plateformes de médias sociaux; que la promotion de l'innovation européenne, le soutien aux jeunes pousses européennes et les investissements dans des infrastructures numériques souveraines sont des étapes essentielles vers la mise en place d'un écosystème numérique de l'Union compétitif, sûr et résilient;

Or. en

**Amendement 265**
**Nathalie Loiseau, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Cynthia Ní Mhurchú, Bart Groothuis, Petras Auštrevičius**

**Proposition de résolution**
**Considérant P**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| P. considérant que l'influence croissante des entreprises technologiques non européennes, en particulier celles établies aux États-Unis et en Chine, met en évidence les dépendances stratégiques de l'Union dans des domaines critiques tels que les infrastructures de données, les services en nuage et les plateformes de médias sociaux; que la promotion de l'innovation européenne, le soutien aux jeunes pousses européennes et les investissements dans des infrastructures numériques souveraines sont des étapes essentielles vers la mise en place d'un écosystème numérique de l'Union | P. considérant que l'influence croissante des entreprises technologiques non européennes, en particulier celles établies aux États-Unis et en Chine, met en évidence les dépendances stratégiques de l'Union dans des domaines critiques tels que les infrastructures de données, les services en nuage et les plateformes de médias sociaux; que la promotion de l'innovation européenne, le soutien aux jeunes pousses européennes et les investissements dans des infrastructures numériques souveraines sont des étapes essentielles vers la mise en place d'un écosystème numérique de l'Union |

| | |
|---|---|
| compétitif, sûr et résilient; que l'alignement de l'innovation numérique sur les valeurs démocratiques et les droits fondamentaux offre à l'Union l'occasion de devenir un acteur mondial de premier plan dans le domaine des technologies responsables et centrées sur l'humain; | compétitif, sûr et résilient; que ***cette dépendance a une nouvelle fois été confirmée par le rapport de la Cour des comptes européenne de 2026 en ce qui concerne les matières premières critiques[51 quinquies]; que*** l'alignement de l'innovation numérique sur les valeurs démocratiques et les droits fondamentaux offre à l'Union l'occasion de devenir un acteur mondial de premier plan dans le domaine des technologies responsables et centrées sur l'humain; |
| | ***[51 quinquies] Cour des comptes européenne, rapport spécial nº 04/2026 «Matières premières critiques pour la transition énergétique – Une politique d'une solidité relative», Office des publications de l'Union européenne, 2026 https://www.eca.europa.eu/ECAPublications/SR-2026-04/SR-2026-04_FR.pdf*** |

Or. en

**Amendement 266**
**Konstantinos Arvanitis, Danilo Della Valle**

**Proposition de résolution**
**Considérant P**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| P. considérant que l'influence croissante des entreprises technologiques non européennes, en particulier celles établies aux États-Unis et en Chine, met en évidence les dépendances stratégiques de l'Union dans des domaines critiques tels que les infrastructures de données, les services en nuage et les plateformes de médias sociaux; que la promotion de l'innovation européenne, le soutien aux jeunes pousses européennes et les investissements dans des infrastructures numériques souveraines sont des étapes essentielles vers la mise en place d'un | P. considérant que l'influence croissante des entreprises technologiques non européennes, en particulier celles établies aux États-Unis et en Chine, met en évidence les dépendances stratégiques de l'Union dans des domaines critiques tels que les infrastructures de données, les services en nuage et les plateformes de médias sociaux; que la promotion de l'innovation européenne, le soutien aux jeunes pousses européennes et les investissements dans des infrastructures numériques souveraines sont des étapes essentielles vers la mise en place d'un |

écosystème numérique de l'Union compétitif, sûr et résilient; que l'alignement de l'innovation numérique sur les valeurs démocratiques et les droits fondamentaux offre à l'Union l'occasion de devenir un acteur mondial de premier plan dans le domaine des technologies responsables et centrées sur l'humain;

écosystème numérique de l'Union compétitif, sûr et résilient; que l'alignement de l'innovation numérique sur les valeurs démocratiques et les droits fondamentaux offre à l'Union l'occasion de devenir un acteur mondial de premier plan dans le domaine des technologies responsables et centrées sur l'humain; ***que la souveraineté numérique de l'Union est particulièrement difficile à atteindre lorsque les très grandes plateformes en ligne et les très grands moteurs de recherche en ligne opèrent dans un état de fait d'oligopole;***

Or. en

**Amendement 267**
**Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Birgit Sippel, Christel Schaldemose**

**Proposition de résolution**
**Considérant P**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| P. considérant que l'influence croissante des entreprises technologiques non européennes, en particulier celles établies aux États-Unis et en Chine, met en évidence les dépendances stratégiques de l'Union dans des domaines critiques tels que les infrastructures de données, les services en nuage et les plateformes de médias sociaux; que la promotion de l'innovation européenne, le soutien aux jeunes pousses européennes et les investissements dans des infrastructures numériques souveraines sont des étapes essentielles vers la mise en place d'un écosystème numérique de l'Union compétitif, sûr et résilient; que l'alignement de l'innovation numérique sur les valeurs démocratiques et les droits fondamentaux offre à l'Union l'occasion de devenir un acteur mondial de premier | P. considérant que l'influence croissante des entreprises technologiques non européennes, en particulier celles établies aux États-Unis et en Chine, met en évidence les dépendances stratégiques de l'Union dans des domaines critiques tels que les infrastructures de données, les services en nuage et les plateformes de médias sociaux; que la promotion de l'innovation européenne, le soutien aux jeunes pousses européennes***, la garantie de marchés équitables et compétitifs pour les technologies numériques, l'application du cadre réglementaire numérique*** et les investissements dans des infrastructures numériques souveraines sont des étapes essentielles vers la mise en place d'un écosystème numérique de l'Union compétitif, sûr et résilient; que l'alignement de l'innovation numérique sur |

| | |
|---|---|
| plan dans le domaine des technologies responsables et centrées sur l'humain; | les valeurs démocratiques et les droits fondamentaux offre à l'Union l'occasion de devenir un acteur mondial de premier plan dans le domaine des technologies responsables et centrées sur l'humain; |

Or. en

**Amendement 268**
**Stefano Cavedagna**

**Proposition de résolution**
**Considérant P**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| P. considérant que l'influence croissante des entreprises technologiques non européennes, en particulier celles établies aux États-Unis et en Chine, met en évidence les dépendances stratégiques de l'Union dans des domaines critiques tels que les infrastructures de données, les services en nuage et les plateformes de médias sociaux; que la promotion de l'innovation européenne, le soutien aux jeunes pousses européennes et les investissements dans des infrastructures numériques souveraines sont des étapes essentielles vers la mise en place d'un écosystème numérique de l'Union compétitif, sûr et résilient; que l'alignement de l'innovation numérique sur les valeurs démocratiques et les droits fondamentaux offre à l'Union l'occasion de devenir un acteur mondial de premier plan dans le domaine des technologies responsables et centrées sur l'humain; | P. considérant que l'influence croissante des entreprises technologiques non européennes, en particulier celles établies aux États-Unis et en Chine, met en évidence les dépendances stratégiques de l'Union dans des domaines critiques tels que les infrastructures de données, les services en nuage et les plateformes de médias sociaux; que la promotion de l'innovation européenne, le soutien aux jeunes pousses européennes et les investissements dans des infrastructures numériques souveraines sont des étapes essentielles vers la mise en place d'un écosystème numérique de l'Union compétitif, sûr et résilient; que l'alignement de l'innovation numérique sur les valeurs démocratiques et les droits fondamentaux offre à l'Union l'occasion de devenir un acteur mondial de premier plan dans le domaine des technologies responsables et centrées sur l'humain***, d'autant plus que la course technologique s'accélère et que l'Europe ne doit pas prendre de retard***; |

Or. en

**Amendement 269**

**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Considérant P**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| P. considérant que l'influence croissante des entreprises technologiques non européennes, en particulier celles établies ***aux États-Unis et*** en Chine, met en évidence les dépendances stratégiques de l'Union dans des domaines critiques tels que les infrastructures de données, les services en nuage et les plateformes de médias sociaux; que la promotion de l'innovation européenne, le soutien aux jeunes pousses européennes et les investissements dans des infrastructures numériques souveraines sont des étapes essentielles vers la mise en place d'un écosystème numérique de l'Union compétitif, sûr et résilient; que l'alignement de l'innovation numérique sur les valeurs démocratiques et les droits fondamentaux offre à l'Union l'occasion de devenir un acteur mondial de premier plan dans le domaine des technologies responsables et centrées sur l'humain; | P. considérant que l'influence croissante des entreprises technologiques non européennes, en particulier celles établies en Chine ***et dans d'autres pays ne faisant pas partie des alliés de l'OTAN et des partenaires partageant les mêmes valeurs***, met en évidence les dépendances stratégiques de l'Union dans des domaines critiques tels que les infrastructures de données, les services en nuage et les plateformes de médias sociaux; que la promotion de l'innovation européenne, le soutien aux jeunes pousses européennes et les investissements dans des infrastructures numériques souveraines sont des étapes essentielles vers la mise en place d'un écosystème numérique de l'Union compétitif, sûr et résilient; que l'alignement de l'innovation numérique sur les valeurs démocratiques et les droits fondamentaux offre à l'Union l'occasion de devenir un acteur mondial de premier plan dans le domaine des technologies responsables et centrées sur l'humain; |

Or. en

**Amendement 270**
**Kim Van Sparrentak**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Considérant P**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| P. considérant que l'influence croissante des entreprises technologiques non européennes, en particulier celles établies aux États-Unis et en Chine, met en | P. considérant que l'influence croissante des entreprises technologiques non européennes, en particulier celles établies aux États-Unis et en Chine, met en |

évidence les dépendances stratégiques de l'Union dans des domaines critiques tels que les infrastructures de données, les services en nuage et les plateformes ***de médias sociaux***; que la promotion de l'innovation européenne, le soutien aux jeunes pousses européennes et les investissements dans des infrastructures numériques souveraines sont ***des étapes essentielles vers la mise*** en place ***d'un*** écosystème numérique de l'Union compétitif, sûr et résilient; que l'alignement de l'innovation numérique sur les valeurs démocratiques et les droits fondamentaux offre à l'Union l'occasion de devenir un acteur mondial de premier plan dans le domaine des technologies responsables et centrées sur l'humain;

évidence les dépendances stratégiques de l'Union dans des domaines critiques tels que les infrastructures de données, les services en nuage et les plateformes ***en ligne***; que la promotion de l'innovation européenne, le soutien aux jeunes pousses européennes et les investissements dans des infrastructures numériques souveraines sont ***essentiels et urgents pour mettre*** en place ***un*** écosystème numérique de l'Union compétitif, sûr et résilient***, indépendant des intérêts étrangers***; que l'alignement de l'innovation numérique sur les valeurs démocratiques et les droits fondamentaux offre à l'Union l'occasion de devenir un acteur mondial de premier plan dans le domaine des technologies responsables et centrées sur l'humain;

Or. en

**Amendement 271**
**Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Considérant P**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| P. considérant que l'influence croissante des entreprises technologiques non européennes, en particulier celles établies aux États-Unis et en Chine, met en évidence les dépendances stratégiques de l'Union dans des domaines critiques tels que les infrastructures de données, les services en nuage et les plateformes de médias sociaux; que la promotion de l'innovation européenne, le soutien aux jeunes pousses européennes et les investissements dans des infrastructures numériques souveraines sont des étapes essentielles vers la mise en place d'un écosystème numérique de l'Union compétitif, sûr et résilient; que l'alignement de l'innovation numérique sur | P. considérant que l'influence croissante des entreprises technologiques non européennes, en particulier celles établies aux États-Unis et en Chine, met en évidence les dépendances stratégiques de l'Union dans des domaines critiques tels que les infrastructures de données***, la communication par satellite***, les services en nuage et les plateformes de médias sociaux; que la promotion de l'innovation européenne, le soutien aux jeunes pousses européennes et les investissements dans des infrastructures numériques souveraines sont des étapes essentielles vers la mise en place d'un écosystème numérique de l'Union compétitif, sûr et résilient; que l'alignement de l'innovation numérique sur |

| | |
|---|---|
| les valeurs démocratiques et les droits fondamentaux offre à l'Union l'occasion de devenir un acteur mondial de premier plan dans le domaine des technologies responsables et centrées sur l'humain; | les valeurs démocratiques et les droits fondamentaux offre à l'Union l'occasion de devenir un acteur mondial de premier plan dans le domaine des technologies responsables et centrées sur l'humain; |

Or. en

**Amendement 272**
**Bart Groothuis, Petras Auštrevičius, Helmut Brandstätter, Sophie Wilmès**

**Proposition de résolution**
**Considérant P bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***P bis. considérant que la souveraineté technologique et l'autonomie stratégique européennes commencent par la réduction substantielle des dépendances de l'Union en matière de défense; qu'une posture de défense européenne forte et crédible sous-tend la résilience des systèmes démocratiques de l'Union et sa capacité à faire respecter son cadre réglementaire, y compris le règlement sur les services numériques; que, par conséquent, le renforcement des capacités de défense européennes est une condition préalable à la préservation de la résilience démocratique et à la réduction des dépendances stratégiques dans d'autres domaines critiques;*** |

Or. en

**Amendement 273**
**Jonas Sjöstedt, Danilo Della Valle, Konstantinos Arvanitis, Li Andersson**

**Proposition de résolution**
**Considérant P bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***P bis. considérant que les déclarations*** |

***publiques, les soutiens politiques et les expressions répétées de soutien de la part de personnalités politiques de l'administration des États-Unis en faveur des partis et des dirigeants d'extrême droite de l'Union constituent une forme d'ingérence politique dans l'espace démocratique de l'Union, dans la mesure où elles visent à influencer le discours politique, à légitimer les acteurs d'extrême droite et à façonner la dynamique électorale au sein des États membres;***

Or. en

**Amendement 274**
**Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Considérant P bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***P bis. considérant que la Chine contrôle environ 70 % de l'exploitation minière mondiale des terres rares et 90 % de leur transformation, ce qui lui confère un quasi-monopole sur certains éléments critiques essentiels pour les industries de haute technologie, de la défense et de l'énergie verte; que la Chine tire stratégiquement parti de cette position en mettant en œuvre des contrôles à l'exportation pour en tirer un avantage politique et économique, ce qui rend les industries automobile et écologique de l'Union très vulnérables à ces restrictions;*** |

Or. en

**Amendement 275**
**Stefano Cavedagna**

**Proposition de résolution**
**Considérant P bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***P bis. considérant que la coercition géoéconomique, notamment par le recours à des pratiques telles que le piège de la dette, les contrôles ciblés des exportations et l'acquisition stratégique d'entreprises européennes par des acteurs de pays tiers, peut porter atteinte à la souveraineté décisionnelle de l'Union et des États membres et nuire à la résilience démocratique;*** |

Or. en

**Amendement 276**
**Christine Anderson, Petar Volgin**

**Proposition de résolution**
**Considérant P bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***P bis. considérant que l'influence étrangère peut également se produire au moyen de canaux institutionnels à long terme, y compris des organisations liées à l'État, des fondations, des structures religieuses, des partenariats universitaires et des réseaux d'entreprises;*** |

Or. en

**Amendement 277**
**Christine Anderson, Petar Volgin**

**Proposition de résolution**
**Considérant P ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***P ter. considérant que les opérations*** |

***d'influence étrangère ne se limitent pas aux campagnes de désinformation en ligne, mais peuvent également prendre la forme d'un engagement structurel à long terme au moyen de réseaux de financement, d'organisations culturelles et religieuses, d'une coopération universitaire, d'une mobilisation de la diaspora et de partenariats stratégiques; qu'une telle influence peut s'exercer par des canaux légaux et qu'elle nécessite par conséquent des mesures de transparence plutôt que des présomptions d'illégalité;***

Or. en

**Amendement 278**
**Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Considérant P ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***P ter. considérant que les entreprises chinoises étroitement liées au parti communiste chinois détiennent désormais des participations dans plus de 30 terminaux portuaires navals européens, souvent à proximité immédiate de bases navales militaires européennes; que le livre blanc de la Commission sur l'avenir de la défense européenne à l'horizon 2030 a introduit l'idée de contrôles plus stricts des infrastructures de transport critiques détenues par des capitaux étrangers;*** |

Or. en

**Amendement 279**
**Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Considérant P quater (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***P quater. considérant que les énergies renouvelables constituent un tremplin essentiel pour la souveraineté énergétique de l'Europe; que, selon l'analyse de Wood Mackenzie de 2025, neuf des dix plus grands fournisseurs mondiaux d'onduleurs solaires étaient basés en Chine; que des dispositifs de communication cachés ont été découverts dans des onduleurs solaires de fabrication chinoise utilisés en Europe et aux États-Unis; que, selon l'agence tchèque chargée de la cybersécurité, il existe des risques en matière de protection des données et, dans des cas extrêmes, de manipulation à distance des onduleurs solaires; que les centrales solaires interconnectées au moyen d'un réseau dense décentralisé sont plus exposées aux cyberattaques et nécessitent une réglementation et des mesures de sécurité plus strictes;*** |

Or. en

**Amendement 280**
**Christine Anderson, Petar Volgin**

**Proposition de résolution**
**Considérant P quater (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***P quater. considérant que certains pays tiers entretiennent activement des relations structurées avec les membres de leurs diasporas dans l'Union par l'intermédiaire d'institutions liées à l'État, d'administrations religieuses et de réseaux culturels; que cet engagement, bien que légitime dans de nombreux cas, peut également servir de moyen d'influence, de manipulation de*** |

***l'information ou de mobilisation politique;***

Or. en

**Amendement 281**
**Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Considérant P quinquies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***P quinquies. considérant que l'Espagne a attribué à Huawei un contrat pour la gestion et le stockage des écoutes téléphoniques autorisées par la justice et utilisées à la fois par les services répressifs et les services de renseignement; que la Commission a restreint l'accès de Huawei aux réseaux 5G dans l'ensemble de l'Union en raison de préoccupations en matière de sécurité;*** |

Or. en

**Amendement 282**
**Christine Anderson, Petar Volgin**

**Proposition de résolution**
**Considérant P quinquies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***P quinquies. considérant que l'imputation d'opérations étrangères de manipulation de l'information nécessite des normes élevées en matière de preuve et des méthodes transparentes, compte tenu de l'incidence potentielle de ces allégations sur la stabilité politique, la confiance du public et la légitimité électorale;*** |

Or. en

**Amendement 283**
**Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Considérant P sexies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***P sexies. considérant que, selon les services de renseignement britanniques, la Russie a piraté des milliers de caméras de vidéosurveillance en Ukraine et dans l'Union afin de surveiller les livraisons étrangères aux forces armées ukrainiennes;*** |

Or. en

**Amendement 284**
**Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Considérant P septies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***P septies. considérant que la Russie a intensifié sa guerre hybride contre la Pologne et les États baltes au moyen de cyberattaques, de sabotages et de désinformation, présentant les actions défensives polonaises comme des provocations afin d'alimenter le discours national; que le sentiment anti-ukrainien est en hausse en Pologne; que, selon le gouvernement polonais, les services secrets russes sont à l'origine de l'incendie criminel perpétré en 2024 contre un centre commercial de Varsovie;*** |

Or. en

**Amendement 285**
**Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Considérant P octies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***P octies. considérant que la Russie et Poutine lui-même se livrent activement à un révisionnisme historique, niant l'identité et la souveraineté des nations qui étaient autrefois sous domination russe; que ces discours sont relayés par la propagande russe en Russie, dans les États membres de l'Union et dans les pays du Sud afin de justifier l'ingérence de la Russie dans divers pays;*** |

Or. en

**Amendement 286**
**Petar Volgin**

**Proposition de résolution**
**Considérant Q**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***Q. considérant que les recherches montrent une tendance inquiétante dans les programmes de redistribution des recettes des plateformes en ligne et ont ainsi révélé que des médias faisant l'objet de sanctions, tels que Sputnik et Russia Today, sont restés inscrits sur la liste des «éditeurs partenaires» de Facebook plusieurs mois après le lancement des sanctions de l'Union à l'encontre de la Russie, ce qui fait planer des doutes quant à la question de savoir si ces médias ont continué à retirer des bénéfices financiers de leurs activités; que ces mécanismes de monétisation opaques permettent aux*** | ***supprimé*** |

***acteurs étrangers affiliés à un État de tirer profit de la diffusion de désinformation et de continuer à déstabiliser les espaces d'information de l'Union malgré les mesures réglementaires prises;***

Or. en

**Amendement 287**
**Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Considérant Q**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| Q. considérant que les recherches montrent une tendance inquiétante dans les programmes de redistribution des recettes des plateformes en ligne et ont ainsi révélé que des médias faisant l'objet de sanctions, tels que Sputnik et Russia Today, sont restés inscrits sur la liste des «éditeurs partenaires» de Facebook plusieurs mois après le lancement des sanctions de l'Union à l'encontre de la Russie, ce qui fait planer des doutes quant à la question de savoir si ces médias ont continué à retirer des bénéfices financiers de leurs activités; que ces mécanismes de monétisation opaques permettent aux acteurs étrangers affiliés à un État de tirer profit de la diffusion de désinformation et de continuer à déstabiliser les espaces d'information de l'Union malgré les mesures réglementaires prises; | Q. considérant que les recherches montrent une tendance inquiétante dans les programmes de redistribution des recettes des plateformes en ligne et ont ainsi révélé que des médias faisant l'objet de sanctions, tels que Sputnik et Russia Today, sont restés inscrits sur la liste des «éditeurs partenaires» de Facebook plusieurs mois après le lancement des sanctions de l'Union à l'encontre de la Russie, ce qui fait planer des doutes quant à la question de savoir si ces médias ont continué à retirer des bénéfices financiers de leurs activités; que ces mécanismes de monétisation opaques permettent aux acteurs étrangers affiliés à un État de tirer profit de la diffusion de désinformation et de continuer à déstabiliser les espaces d'information de l'Union malgré les mesures réglementaires prises; ***que Meta est la seule grande entreprise technologique à publier régulièrement ses données de monétisation, avec peu de détails, tandis que les autres plateformes en ligne restent totalement opaques;*** |

Or. en

**Amendement 288**
**Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers**

**Proposition de résolution**
**Considérant Q**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| Q. considérant que les recherches montrent une tendance inquiétante dans les programmes de redistribution des recettes des plateformes en ligne et ont ainsi révélé que des médias faisant l'objet de sanctions, tels que Sputnik et Russia Today, sont restés inscrits sur la liste des «éditeurs partenaires» de Facebook plusieurs mois après le lancement des sanctions de l'Union à l'encontre de la Russie, ce qui fait planer des doutes quant à la question de savoir si ces médias ont continué à retirer des bénéfices financiers de leurs activités; que ces mécanismes de monétisation opaques permettent aux acteurs étrangers affiliés à un État de tirer profit de la diffusion de désinformation et de continuer à déstabiliser les espaces d'information de l'Union malgré les mesures réglementaires prises; | Q. considérant que les recherches montrent une tendance inquiétante dans les programmes de redistribution des recettes des plateformes en ligne et ont ainsi révélé que des médias faisant l'objet de sanctions, tels que***, par exemple,*** Sputnik et Russia Today, sont restés inscrits sur la liste des «éditeurs partenaires» de Facebook plusieurs mois après le lancement des sanctions de l'Union à l'encontre de la Russie, ce qui fait planer des doutes quant à la question de savoir si ces médias ont continué à retirer des bénéfices financiers de leurs activités; que ces mécanismes de monétisation opaques permettent aux acteurs étrangers affiliés à un État de tirer profit de la diffusion de désinformation et de continuer à déstabiliser les espaces d'information de l'Union ***et de ses États membres*** malgré les mesures réglementaires prises; |

Or. en

**Amendement 289**
**Danilo Della Valle, Jonas Sjöstedt, Konstantinos Arvanitis, Li Andersson**

**Proposition de résolution**
**Considérant Q bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***Q bis. considérant qu'Israël est devenu un acteur important dans la fourniture d'infrastructures de surveillance et de sécurité numérique à plusieurs États membres de l'Union, malgré les préoccupations persistantes concernant le manque de transparence et de contrôle;*** |

***que la dépendance technologique croissante à l'égard d'Israël risque de compromettre la souveraineté stratégique européenne et de réduire la capacité des États membres à conserver un contrôle total et autonome sur leurs outils de cybersécurité;***

Or. en

**Amendement 290**
**Kim Van Sparrentak**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Considérant Q bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***Q bis. considérant que la chaîne complexe des fournisseurs de publicités en ligne oriente chaque année des milliards d'euros provenant de marques légitimes vers des sites internet connus pour publier de la mésinformation et de la désinformation; que cette source de revenus est essentielle à la survie financière de sites internet se faisant passer pour des médias d'information locaux, qui polarisent les populations et érodent la confiance dans le journalisme de qualité;*** |

Or. en

**Amendement 291**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Considérant Q bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***Q bis. considérant que le processus électoral est un élément central de la*** |

***souveraineté de chaque État membre et qu'il doit rester avant tout de la compétence des autorités nationales, conformément à leurs traditions constitutionnelles et à leurs cadres juridiques;***

Or. en

**Amendement 292**
**Danilo Della Valle, Konstantinos Arvanitis**

**Proposition de résolution**
**Considérant Q ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***Q ter. considérant qu'Israël classe les logiciels espions et autres technologies d'intrusion numérique comme des équipements de cyberdéfense soumis à des licences d'exportation délivrées par son ministère de la défense, établissant ainsi un lien étroit entre l'industrie de la défense, les services de renseignement et l'appareil diplomatique du pays; que des entreprises telles que NSO Group, Candiru, Paragon et Cognyte, fondées par ou composées d'anciens membres des services de renseignement israéliens, jouent un rôle central dans cet écosystème et exportent des outils de surveillance et d'intrusion vers des États du monde entier, dont plusieurs sont situés dans l'Union;*** |

Or. en

**Amendement 293**
**Fidias Panayiotou**

**Proposition de résolution**
**Considérant R**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| R. considérant que, dans une enquête menée à l'approche des élections législatives de 2025 aux Pays-Bas, 1 répondant sur 10 a déclaré qu'il demandera probablement des conseils en matière de vote à l'IA, tandis que 13 % des répondants ont déclaré qu'ils pourraient peut-être recourir à l'IA; qu'aux Pays-Bas, plus d'un tiers des jeunes électeurs interrogés déclarent qu'ils utiliseront peut-être ou probablement l'IA; que cette tendance est cohérente avec les observations faites dans les États membres et dans le monde; qu'il ressort d'une étude récente de l'autorité néerlandaise chargée de la protection des données que les recommandations de vote générées par les dialogueurs d'IA présentent souvent une vision fortement faussée et polarisée du paysage politique; | R. considérant que, dans une enquête menée à l'approche des élections législatives de 2025 aux Pays-Bas, 1 répondant sur 10 a déclaré qu'il demandera probablement des conseils en matière de vote à l'IA, tandis que 13 % des répondants ont déclaré qu'ils pourraient peut-être recourir à l'IA; qu'aux Pays-Bas, plus d'un tiers des jeunes électeurs interrogés déclarent qu'ils utiliseront peut-être ou probablement l'IA; que cette tendance est cohérente avec les observations faites dans les États membres et dans le monde; qu'il ressort d'une étude récente de l'autorité néerlandaise chargée de la protection des données que les recommandations de vote générées par les dialogueurs d'IA présentent souvent une vision fortement faussée et polarisée du paysage politique; ***que ces données soulignent le rôle crucial de l'éducation, de l'éducation aux médias et des compétences numériques critiques pour permettre aux citoyens, en particulier aux jeunes et aux nouveaux électeurs, d'identifier les préjugés, la manipulation et la propagande et de faire des choix démocratiques éclairés;*** |

Or. en

**Amendement 294**
**Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers**

**Proposition de résolution**
**Considérant R**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| R. considérant que, dans une enquête menée à l'approche des élections législatives de 2025 aux Pays-Bas, 1 répondant sur 10 a déclaré qu'il demandera probablement des conseils en matière de vote à l'IA, tandis que 13 % des | R. considérant que, dans une enquête menée à l'approche des élections législatives de 2025 aux Pays-Bas, 1 répondant sur 10 a déclaré qu'il demandera probablement des conseils en matière de vote à l'IA, tandis que 13 % des |

répondants ont déclaré qu'ils pourraient peut-être recourir à l'IA; qu'aux Pays-Bas, plus d'un tiers des jeunes électeurs interrogés déclarent qu'ils utiliseront peut-être ou probablement l'IA; que cette tendance est cohérente avec les observations faites dans les États membres et dans le monde; qu'il ressort d'une étude récente de l'autorité néerlandaise chargée de la protection des données que les recommandations de vote générées par les dialogueurs d'IA présentent souvent une vision fortement faussée et polarisée du paysage politique;

répondants ont déclaré qu'ils pourraient peut-être recourir à l'IA; qu'aux Pays-Bas, plus d'un tiers des jeunes électeurs interrogés déclarent qu'ils utiliseront peut-être ou probablement l'IA; que cette tendance est cohérente avec les observations faites dans les États membres et dans le monde; qu'il ressort d'une étude récente de l'autorité néerlandaise chargée de la protection des données que les recommandations de vote générées par les dialogueurs d'IA présentent souvent une vision fortement faussée et polarisée du paysage politique***, ce qui peut être considéré comme révélateur du manque de transparence et du manque potentiel de fiabilité de ces systèmes, en particulier compte tenu du fait que l'utilisation de l'IA est en augmentation et que les citoyens se tournent de plus en plus vers l'IA pour obtenir des conseils sur des décisions ayant des conséquences importantes***;

Or. en

**Amendement 295**
**Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Sophie Wilmès, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Considérant R**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| R. considérant que, dans une enquête menée à l'approche des élections législatives de 2025 aux Pays-Bas, 1 répondant sur 10 a déclaré qu'il demandera probablement des conseils en matière de vote à l'IA, tandis que 13 % des répondants ont déclaré qu'ils pourraient peut-être recourir à l'IA; qu'aux Pays-Bas, plus d'un tiers des jeunes électeurs interrogés déclarent qu'ils utiliseront peut-être ou probablement l'IA; que cette tendance est cohérente avec les | R. considérant que, dans une enquête menée à l'approche des élections législatives de 2025 aux Pays-Bas, 1 répondant sur 10 a déclaré qu'il demandera probablement des conseils en matière de vote à l'IA, tandis que 13 % des répondants ont déclaré qu'ils pourraient peut-être recourir à l'IA; qu'aux Pays-Bas, plus d'un tiers des jeunes électeurs interrogés déclarent qu'ils utiliseront peut-être ou probablement l'IA; que cette tendance est cohérente avec les |

| | |
|---|---|
| observations faites dans les États membres et dans le monde; qu'il ressort d'une étude récente de l'autorité néerlandaise chargée de la protection des données que les recommandations de vote générées par les dialogueurs d'IA présentent souvent une vision fortement faussée et polarisée du paysage politique; | observations faites dans les États membres et dans le monde; qu'il ressort d'une étude récente de l'autorité néerlandaise chargée de la protection des données que les recommandations de vote générées par les dialogueurs d'IA présentent souvent une vision fortement faussée et polarisée du paysage politique; ***que l'investissement dans le développement de grands modèles de langage de source ouverte tels que Mistral en France est l'un des moyens de réduire les préoccupations concernant les biais cachés, les portes dérobées ou l'utilisation abusive des données dans les dialogueurs d'IA;*** |

Or. en

**Amendement 296**
**Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Birgit Sippel, Christel Schaldemose**

**Proposition de résolution**
**Considérant R bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***R bis. considérant que les très grandes plateformes en ligne et les moteurs de recherche sont devenus de facto des contrôleurs d'accès de l'espace public et les principaux intermédiaires pour l'accès à l'information, exerçant ainsi une influence considérable sur les informations auxquelles les citoyens ont accès, la manière dont elles sont classées par ordre de priorité et les conditions dans lesquelles elles circulent; que les systèmes de classement algorithmique, les systèmes de recommandation, les pratiques opaques de modération des contenus et les modèles de monétisation fondés sur l'engagement peuvent, intentionnellement ou non, fausser l'environnement informationnel, fragmenter la sphère publique et porter atteinte au droit effectif*** |

***des citoyens à recevoir des informations exactes et pluralistes; qu'il est essentiel de garantir la transparence, la responsabilité et l'atténuation des risques par les plateformes, conformément au règlement sur les services numériques, afin de protéger l'intégrité de la sphère publique et l'exercice effectif du droit à l'information par tous les citoyens;***

Or. en

**Amendement 297**
**Fidias Panayiotou**

**Proposition de résolution**
**Considérant R bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***R bis. souligne que les recommandations de vote et les publicités générées par l'IA doivent être transparentes, ne pas être financées ou influencées dans le but de promouvoir des intérêts politiques spécifiques, et respecter pleinement le règlement sur les services numériques de l'Union, afin d'empêcher toute manipulation et de protéger l'intégrité des choix démocratiques des citoyens;*** |

Or. en

**Amendement 298**
**Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Considérant R bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***R bis. considérant que, selon une enquête menée par Investigace.cz, la Russie s'est activement immiscée dans les*** |

***élections fédérales allemandes de 2025 en ciblant les partis politiques pro-européens, à savoir la CDU, le SPD et les Verts, et épargnant l'AfD, la BSW et Die Linke;***

Or. en

**Amendement 299**
**Sophie Wilmès, Sandro Gozi, Cynthia Ní Mhurchú, Helmut Brandstätter, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Considérant S**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| S. considérant que le droit fondamental à la liberté d'expression et d'information, consacré à l'article 11 de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et à l'article 10 de la convention européenne des droits de l'homme, est une pierre angulaire de la démocratie; que la volonté de l'Union de défendre la liberté d'expression est une stratégie cohérente et fondée sur des principes de lutte contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères, qui contraste clairement avec les restrictions que les acteurs autoritaires imposent systématiquement à leurs populations; que la liberté et le pluralisme des médias, ainsi que l'existence d'un espace civique dynamique, donnent aux sociétés les moyens de détecter, de dénoncer et de rejeter les discours manipulateurs par la délibération démocratique; | S. considérant que le droit fondamental à la liberté d'expression et d'information, consacré à l'article 11 de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et à l'article 10 de la convention européenne des droits de l'homme, est une pierre angulaire de la démocratie; que la volonté de l'Union de défendre la liberté d'expression est une stratégie cohérente et fondée sur des principes de lutte contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères, qui contraste clairement avec les restrictions que les acteurs autoritaires imposent systématiquement à leurs populations; que la liberté et le pluralisme des médias, ainsi que l'existence d'un espace civique dynamique, donnent aux sociétés les moyens de détecter, de dénoncer et de rejeter les discours manipulateurs par la délibération démocratique; ***que le rapport annuel de la Commission sur l'état de droit comprend un pilier consacré à la liberté et au pluralisme des médias, reconnaissant ainsi le lien intrinsèque entre la situation en matière d'état de droit, la protection du journalisme indépendant et la résilience de l'environnement informationnel; que le renforcement de l'interaction entre les*** |

***mécanismes de contrôle de l'état de droit et les politiques visant à lutter contre la désinformation renforcerait la capacité de l'Union à détecter les signaux d'alerte précoce, à remédier aux vulnérabilités structurelles et à renforcer les garanties démocratiques dans l'ensemble des États membres;***

Or. en

**Amendement 300**
**Stefano Cavedagna**

**Proposition de résolution**
**Considérant S**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| S. considérant que le droit fondamental à la liberté d'expression et d'information, consacré à l'article 11 de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et à l'article 10 de la convention européenne des droits de l'homme, est une pierre angulaire de la démocratie; que la volonté de l'Union de défendre la liberté d'expression est une stratégie cohérente et fondée sur des principes de lutte contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères, qui contraste clairement avec les restrictions que les acteurs autoritaires imposent systématiquement à leurs populations; que la liberté et le pluralisme des médias, ainsi que l'existence d'un espace civique dynamique, donnent aux sociétés les moyens de détecter, de dénoncer et de rejeter les discours manipulateurs par la délibération démocratique; | S. considérant que le droit fondamental à la liberté d'expression et d'information, consacré à l'article 11 de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et à l'article 10 de la convention européenne des droits de l'homme, est une pierre angulaire de la démocratie ***et que, pour être pleinement exercé, il doit inclure la liberté la plus totale d'exprimer ouvertement des positions contraires à celles communément acceptées (courant de pensée majoritaire)***; que la volonté de l'Union de défendre la liberté d'expression est ***un instrument essentiel pour la vitalité démocratique de l'Union et pour*** une stratégie cohérente et fondée sur des principes de lutte contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères, qui contraste clairement avec les restrictions que les acteurs autoritaires imposent systématiquement à leurs populations; que la liberté et le pluralisme des médias, ainsi que l'existence d'un espace civique dynamique, donnent aux sociétés les moyens de détecter, de dénoncer et de rejeter les discours manipulateurs par la |

délibération démocratique;

Or. en

**Amendement 301**
**Fredis Beleris**

**Proposition de résolution**
**Considérant S**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| S. considérant que le droit fondamental à la liberté d'expression et d'information, consacré à l'article 11 de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et à l'article 10 de la convention européenne des droits de l'homme, est une pierre angulaire de la démocratie; que la volonté de l'Union de défendre la liberté d'expression est une stratégie cohérente et fondée sur des principes de lutte contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères, qui contraste clairement avec les restrictions que les acteurs autoritaires imposent systématiquement à leurs populations; que la liberté et le pluralisme des médias, ainsi que l'existence d'un espace civique dynamique, donnent aux sociétés les moyens de détecter, de dénoncer et de rejeter les discours manipulateurs par la délibération démocratique; | S. considérant que le droit fondamental à la liberté d'expression et d'information, consacré à l'article 11 de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et à l'article 10 de la convention européenne des droits de l'homme, est une pierre angulaire de la démocratie; que la volonté de l'Union de défendre la liberté d'expression est une stratégie cohérente et fondée sur des principes de lutte contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères, qui contraste clairement avec les restrictions que les acteurs autoritaires imposent systématiquement à leurs populations; que ***le manque de pluralisme et de liberté de la presse dans certains pays candidats est préjudiciable non seulement aux populations locales, mais aussi à l'Union, compte tenu de la manipulation fréquente des médias pour diffuser de la désinformation; que*** la liberté et le pluralisme des médias, ainsi que l'existence d'un espace civique dynamique, donnent aux sociétés les moyens de détecter, de dénoncer et de rejeter les discours manipulateurs par la délibération démocratique; |

Or. en

**Amendement 302**

**Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Virginie Joron, Fabrice Leggeri, Fidias Panayiotou**

**Proposition de résolution**
**Considérant S**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| S. considérant que le droit fondamental à la liberté d'expression et d'information, consacré à l'article 11 de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et à l'article 10 de la convention européenne des droits de l'homme, est une pierre angulaire de la démocratie; que la volonté de l'Union de défendre la liberté d'expression est une stratégie cohérente et fondée sur des principes de ***lutte contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères***, qui contraste clairement avec les restrictions que les acteurs autoritaires imposent systématiquement à leurs populations; que la liberté et le pluralisme des médias, ainsi que l'existence d'un espace civique dynamique, donnent aux sociétés les moyens de détecter, de dénoncer et de rejeter les discours manipulateurs par la délibération démocratique; | S. considérant que le droit fondamental à la liberté d'expression et d'information, consacré à l'article 11 de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et à l'article 10 de la convention européenne des droits de l'homme, est une pierre angulaire de la démocratie; que la volonté de l'Union de défendre la liberté d'expression est une stratégie cohérente et fondée sur des principes de ***liberté d'expression garantissant aux citoyens de ne pas être punis pour les opinions qu'ils publient***, qui contraste clairement avec les restrictions que les acteurs autoritaires imposent systématiquement à leurs populations; que la liberté et le pluralisme des médias, ainsi que l'existence d'un espace civique dynamique, donnent aux sociétés les moyens de détecter, de dénoncer et de rejeter les discours manipulateurs par la délibération démocratique; ***que cela inclut également la liberté d'opinion et la liberté de recevoir ou de communiquer des informations sans ingérence;*** |

Or. en

**Amendement 303**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Considérant S**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| S. considérant que le droit fondamental à la liberté d'expression et d'information, consacré à l'article 11 de la | S. considérant que le droit fondamental à la liberté d'expression et d'information, consacré à ***l'article 19 de la*** |

charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et à l'article 10 de la convention européenne des droits de l'homme, est une pierre angulaire de la démocratie; que la volonté de l'Union de défendre la liberté d'expression est une stratégie cohérente et fondée sur des principes de lutte contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères, qui contraste clairement avec les restrictions que les acteurs autoritaires imposent systématiquement à leurs populations; que la liberté et le pluralisme des médias, ainsi que l'existence d'un espace civique dynamique, donnent aux sociétés les moyens de détecter, de dénoncer et de rejeter les discours manipulateurs par la délibération démocratique;

***déclaration universelle des droits de l'homme, ainsi qu'à*** l'article 11 de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et à l'article 10 de la convention européenne des droits de l'homme, est une pierre angulaire de la démocratie; que la volonté de l'Union de défendre la liberté d'expression est une stratégie cohérente et fondée sur des principes de lutte contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères, qui contraste clairement avec les restrictions que les acteurs autoritaires imposent systématiquement à leurs populations; que la liberté et le pluralisme des médias, ainsi que l'existence d'un espace civique dynamique, donnent aux sociétés les moyens de détecter, de dénoncer et de rejeter les discours manipulateurs par la délibération démocratique;

Or. en

**Amendement 304**
**Petar Volgin**

**Proposition de résolution**
**Considérant S**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| S. considérant que le droit fondamental à la liberté d'expression et d'information, consacré à l'article 11 de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et à l'article 10 de la convention européenne des droits de l'homme, est une pierre angulaire de la démocratie; que la volonté de l'Union de défendre la liberté d'expression est une stratégie cohérente et fondée sur des principes de lutte contre ***les activités de*** manipulation ***de l'information et d'ingérence étrangères***, qui contraste clairement avec les restrictions que les acteurs autoritaires imposent | S. considérant que le droit fondamental à la liberté d'expression et d'information, consacré à l'article 11 de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et à l'article 10 de la convention européenne des droits de l'homme, est une pierre angulaire de la démocratie; que la volonté de l'Union de défendre la liberté d'expression est une stratégie cohérente et fondée sur des principes de lutte contre ***la*** manipulation, qui contraste clairement avec les restrictions que les acteurs autoritaires imposent systématiquement à leurs populations; que la liberté et le pluralisme |

systématiquement à leurs populations; que la liberté et le pluralisme des médias, ainsi que l'existence d'un espace civique dynamique, donnent aux sociétés les moyens de détecter, de dénoncer et de rejeter les discours manipulateurs par la délibération démocratique;

des médias, ainsi que l'existence d'un espace civique dynamique, donnent aux sociétés les moyens de détecter, de dénoncer et de rejeter les discours manipulateurs par la délibération démocratique;

Or. en

**Amendement 305**
**Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Virginie Joron, Fabrice Leggeri, Fidias Panayiotou**

**Proposition de résolution**
**Considérant S bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***S bis. considérant que l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme du 7 décembre 1976 dans l'affaire Handyside c. Royaume-Uni a établi que la liberté d'expression constitue l'un des fondements essentiels d'une société démocratique et s'applique non seulement aux «informations» ou aux «idées» qui sont bien accueillies ou considérées comme inoffensives ou comme indifférentes, mais aussi à celles qui choquent, dérangent ou troublent l'État ou une partie de la population;*** |

Or. en

**Amendement 306**
**Christine Anderson, Petar Volgin**

**Proposition de résolution**
**Considérant S bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***S bis. considérant que le cadre de règlement extrajudiciaire des litiges prévu par le règlement sur les services*** |

***numériques couvre un large éventail de décisions prises par les plateformes, et que la répartition des frais de procédure peut inciter les plateformes à éviter les litiges en se conformant aux demandes de suppression/restriction même lorsque le contenu est contesté, ce qui peut entraîner des restrictions de facto à la liberté d'expression légitime en raison d'asymétries entre les coûts et les risques, en lieu et place de décisions judiciaires;***

Or. en

**Amendement 307**
**Ana Catarina Mendes, Kathleen Van Brempt, Sandro Ruotolo, Vasile Dîncu, Csaba Molnár, Juan Fernando López Aguilar, Pina Picierno, Christel Schaldemose**

**Proposition de résolution**
**Considérant S bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***S bis. considérant que la Commission européenne a publié, le 24 octobre 2025, des conclusions préliminaires montrant que les plateformes de Meta pourraient avoir enfreint certaines obligations en matière de transparence et de protection des utilisateurs prévues par le règlement sur les services numériques, notamment en ce qui concerne la fourniture d'un accès adéquat aux données publiques pour les chercheurs et la mise en place de mécanismes permettant de notifier les contenus illicites et de contester les décisions de modération des contenus;*** |

Or. en

**Amendement 308**
**Sophie Wilmès, Sandro Gozi, Cynthia Ní Mhurchú, Helmut Brandstätter, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**

**Considérant T**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| T. considérant que la liberté d'expression et d'information est un droit fondamental conçu pour protéger les êtres humains, et non les machines, les robots et l'IA; | T. considérant que la liberté d'expression et d'information est un droit fondamental conçu pour protéger les êtres humains, et non les machines, les robots et l'IA; ***que l'Union reste fermement et inconditionnellement attachée à la protection de la liberté d'expression en tant que valeur démocratique fondamentale et pilier de son ordre constitutionnel; que cet engagement doit s'accompagner d'un cadre réglementaire clair garantissant que l'exercice de cette liberté ne sert pas de prétexte à la diffusion de contenus illicites, à la manipulation coordonnée ou à d'autres activités illégales, et que des garanties appropriées et des mécanismes de contrôle proportionnés sont en place pour protéger les droits fondamentaux, l'ordre public et l'intégrité du discours démocratique;*** |

Or. en

**Amendement 309**
**Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Virginie Joron, Fabrice Leggeri, Fidias Panayiotou**

**Proposition de résolution**
**Considérant T**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| T. considérant que la liberté d'expression et d'information est un droit fondamental conçu pour protéger les ***êtres humains***, et non les machines, les robots ***et*** l'IA; | T. considérant que la liberté d'expression et d'information est un droit fondamental conçu pour protéger les ***personnes***, et non les machines, les robots ***ou les systèmes automatisés, y compris*** l'IA; ***qu'il s'agit d'un des droits et principes fondamentaux sur lesquels repose l'Union et qui sous-tendent également les traditions constitutionnelles des États membres;*** |

Or. en

**Amendement 310**
**Fidias Panayiotou**

**Proposition de résolution**
**Considérant T**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| T. considérant que la liberté d'expression et d'information est un droit fondamental conçu pour protéger les êtres humains, et non les machines, les robots et l'IA; | T. considérant que la liberté d'expression et d'information est un droit fondamental conçu pour protéger les êtres humains, et non les machines, les robots et l'IA; ***que tout effort visant à réglementer l'IA devrait garantir que ces mesures ne limitent pas le droit à la liberté d'expression, tout en respectant pleinement la dignité humaine;*** |

Or. en

**Amendement 311**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Considérant T**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| T. considérant que la liberté d'expression et d'information est un droit fondamental conçu pour protéger les êtres humains, et non les machines, les robots et l'IA; | T. considérant que la liberté d'expression et d'information est un droit fondamental conçu pour protéger les êtres humains, et non les machines, les robots et l'IA***, et qu'elle ne doit pas être restreinte de manière non transparente ou illégale, ni sans un contrôle démocratique et une responsabilité appropriés***; |

Or. en

**Amendement 312**
**Christine Anderson, Petar Volgin**

**Proposition de résolution**

**Considérant T**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| T. considérant que la liberté d'expression et d'information est un droit fondamental conçu pour protéger les êtres humains, ***et non*** les machines, les robots et l'IA; | T. considérant que la liberté d'expression et d'information est un droit fondamental conçu pour protéger les êtres humains, ***y compris*** les machines, les robots et l'IA ***dirigés par l'action humaine***; |

Or. en

**Amendement 313**
**Kim Van Sparrentak**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Considérant T**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| T. considérant que la liberté d'expression et d'information est un droit fondamental conçu pour protéger les êtres humains, et non les machines, les robots et l'IA; | T. considérant que la liberté d'expression et d'information est un droit fondamental conçu pour protéger les êtres humains, et non les machines, ***les systèmes de recommandation,*** les robots et l'IA; |

Or. en

**Amendement 314**
**Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, António Tânger Corrêa, Virginie Joron, Fabrice Leggeri**

**Proposition de résolution**
**Considérant T bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***T bis. considérant que la détermination de la «vérité» est intrinsèquement subjective et que l'expérience historique montre que les opinions minoritaires ou les informations initialement qualifiées de fausses, dangereuses ou relevant de la*** |

***«désinformation» par les autorités s'avèrent souvent factuellement correctes au fil du temps; que, dans certains cas, des informations légitimes ont été restreintes ou supprimées de manière injustifiée par des plateformes en ligne, notamment en raison de pressions extérieures, avant d'être ultérieurement vérifiées et reconnues comme authentiques; que cela met en évidence le danger inhérent à l'octroi aux autorités publiques ou aux organismes financés par des fonds publics du rôle d'arbitres de la vérité, ce qui peut conduire à la censure et porter atteinte à la liberté d'expression et au pluralisme démocratique;***

Or. en

**Amendement 315**
**Christine Anderson, Petar Volgin**

**Proposition de résolution**
**Considérant T bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***T bis. considérant que les systèmes automatisés et semi-automatisés sont de plus en plus utilisés dans la production journalistique légitime, y compris pour les comptes-rendus fondés sur les données, tels que les informations financières, les points météorologiques et la couverture sportive, et qu'ils peuvent donc relever du champ d'application de la liberté des médias et de la liberté d'expression lorsqu'ils reflètent l'intention et la conception éditoriales humaines;*** |

Or. en

**Amendement 316**
**Ana Miguel Pedro**

**Proposition de résolution**
**Considérant T bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***T bis. considérant que les espaces d'information démocratiques ouverts sont structurellement plus vulnérables à la manipulation que les systèmes autoritaires fermés, qui peuvent restreindre et filtrer les contenus externes tout en exploitant l'ouverture des plateformes occidentales, créant ainsi une asymétrie à laquelle il convient de remédier par une action renforcée et coordonnée de l'Union dans le domaine de l'information;*** |

Or. en

**Amendement 317**
**Christine Anderson, Petar Volgin**

**Proposition de résolution**
**Considérant T ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***T ter. considérant que la liberté de pensée, de conscience et de religion, telle que protégée par les articles 10 et 22 de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, y compris la liberté de manifester sa religion ou sa conviction dans le discours public, constitue une composante essentielle du pluralisme démocratique et de la résilience, et ne doit pas être indirectement limitée par des mesures visant à lutter contre la désinformation ou la manipulation de l'information par des acteurs étrangers;*** |

Or. en

**Amendement 318**

**Helmut Brandstätter, Cynthia Ní Mhurchú, Sandro Gozi, Petras Auštrevičius, Bart Groothuis**

**Proposition de résolution**
**Considérant U**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| U. considérant que les acteurs se livrant à des activités de manipulation de l'information et d'ingérence depuis l'étranger exploitent les technologies pour orchestrer des campagnes de désinformation coordonnées et non authentiques; que ces technologies, notamment les robots et les programmes logiciels fondés sur l'IA, sont capables d'adopter un comportement autonome et, par la suite, de fausser et de détruire un véritable discours public, en inondant ainsi les propos de personnes réelles de contenus non authentiques; | U. considérant que les acteurs se livrant à des activités de manipulation de l'information et d'ingérence depuis l'étranger exploitent les technologies pour orchestrer des campagnes de désinformation coordonnées et non authentiques; que ces technologies, notamment les robots et les programmes logiciels fondés sur l'IA, sont capables d'adopter un comportement autonome et, par la suite, de fausser et de détruire un véritable discours public, en inondant ainsi les propos de personnes réelles de contenus non authentiques; ***que les contenus non authentiques et la désinformation non réglementés découragent les interactions humaines authentiques et conduisent à un «internet mort»; que le rapport de recherche Imperva de 2024 sur les menaces a révélé que près de 50 % du trafic internet provient de sources non humaines, tandis que les robots malveillants représentent près d'un tiers de l'ensemble du trafic;*** |

Or. en

**Amendement 319**
**Christine Anderson, Petar Volgin**

**Proposition de résolution**
**Considérant U**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| U. considérant que les acteurs se livrant à des activités de manipulation de l'information et d'ingérence depuis l'étranger exploitent les technologies pour | U. considérant que les acteurs se livrant à des activités de manipulation de l'information et d'ingérence depuis l'étranger exploitent les technologies pour |

| | |
|---|---|
| orchestrer des campagnes de désinformation coordonnées ***et non authentiques***; ***que ces technologies, notamment les robots et les programmes logiciels fondés sur l'IA, sont capables d'adopter un comportement autonome et, par la suite, de fausser et de détruire un véritable discours public, en inondant ainsi les propos de personnes réelles de contenus non authentiques;*** | orchestrer des campagnes de désinformation coordonnées; |

Or. en

**Amendement 320**
**Beata Szydło, Mariusz Kamiński**

**Proposition de résolution**
**Considérant U**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| U. considérant que les acteurs se livrant à des activités de manipulation de l'information et d'ingérence depuis l'étranger exploitent les technologies pour orchestrer des campagnes de désinformation coordonnées et non authentiques; que ces technologies, notamment les robots et les programmes logiciels fondés sur l'IA, sont capables d'adopter un comportement autonome et, par la suite, de fausser et de détruire un véritable discours public, en inondant ainsi les propos de personnes réelles de contenus non authentiques; | U. considérant que les acteurs se livrant à des activités de manipulation de l'information et d'ingérence depuis l'étranger exploitent les technologies pour orchestrer des campagnes de désinformation coordonnées et non authentiques; que ces technologies, notamment les robots et les programmes logiciels fondés sur l'IA, sont capables d'adopter un comportement autonome et, par la suite, de fausser et de détruire un véritable discours public, en inondant ainsi les propos de personnes réelles de contenus non authentiques; ***que les autorités nationales compétentes, ainsi que les plateformes technologiques elles-mêmes, prennent des mesures pour prévenir de telles ingérences;*** |

Or. en

**Amendement 321**
**Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Virginie Joron, Fabrice Leggeri**

**Proposition de résolution**
**Considérant U**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| U. considérant que les acteurs se livrant à des activités de manipulation de l'information et d'ingérence depuis l'étranger exploitent les technologies pour orchestrer des campagnes de désinformation ***coordonnées*** et non authentiques; que ces technologies, notamment les robots et les programmes logiciels fondés sur l'IA, sont capables d'adopter un comportement autonome et, par la suite, de fausser et de détruire un véritable discours public, en inondant ***ainsi*** les ***propos*** de personnes réelles de contenus non authentiques; | U. considérant que les acteurs se livrant à des activités de manipulation de l'information et d'ingérence depuis l'étranger exploitent les technologies pour orchestrer ***des comportements et*** des campagnes ***de mésinformation et*** de désinformation ***coordonnés*** et non authentiques; que ces technologies, notamment les robots et les programmes logiciels fondés sur l'IA, sont capables d'adopter un comportement autonome et, par la suite, de fausser et de détruire un véritable discours public, en inondant ***l'espace en ligne et*** les ***canaux de communication*** de personnes réelles de contenus non authentiques***, ou en créant de faux comptes ciblés dans l'environnement en ligne***; |

Or. en

**Amendement 322**
**Saskia Bricmont, Sandro Ruotolo, Krzysztof Brejza, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Lucia Yar, Diana Riba i Giner, Hannah Neumann, Chloé Ridel, Leoluca Orlando**

**Proposition de résolution**
**Considérant U bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***U bis. considérant que des acteurs étrangers malveillants exploitent les vulnérabilités des appareils afin d'infiltrer les communications personnelles ou professionnelles, et que plusieurs cas survenus ces dernières années ont montré que l'Union n'est pas équipée pour lutter contre l'infiltration des appareils par des logiciels espions; que des acteurs étrangers ont utilisé des logiciels espions pour surveiller aussi bien des dissidents*** |

***que des fonctionnaires; que la surveillance croissante des défenseurs des droits de l'homme devrait être considérée comme une forme de répression transnationale ou de «coercition par la surveillance»; que le commerce des vulnérabilités sur le dark net persiste et n'a pas été combattu efficacement, exposant les communications, les systèmes et les appareils numériques à des ingérences étrangères sans recours possible;***

Or. en

**Amendement 323**
**Kim Van Sparrentak**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Considérant U bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***U bis. considérant que des acteurs étrangers malveillants exploitent les vulnérabilités des appareils afin d'infiltrer les communications personnelles ou professionnelles, et que plusieurs cas survenus ces dernières années ont montré que l'Union n'est pas équipée pour lutter contre l'infiltration des appareils par des logiciels espions; que des acteurs étrangers ont utilisé des logiciels espions pour surveiller aussi bien des dissidents que des fonctionnaires; que la surveillance croissante des défenseurs des droits de l'homme devrait être considérée comme une forme de répression transnationale ou de «coercition par la surveillance»; que le commerce des vulnérabilités sur le dark net persiste et n'a pas été combattu efficacement, exposant les communications, les systèmes et les appareils numériques à des ingérences étrangères sans recours*** |

***possible;***

Or. en